

UN MONDE DÉSENCHANTÉ

Essai sur la crise sociale et politique

GÉRARD BOISMENU



UN MONDE DÉSENCHANTÉ

GÉRARD BOISMENU

UN MONDE DÉSENCHANTÉ

Essai sur la crise sociale et politique



Les Presses de l'Université de Montréal

Ce livre est publié en libre accès par les Presses de l'Université de Montréal grâce au soutien financier de la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal.

Mise en pages: Chantal Poisson

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Titre: Un monde désenchanté: Essai sur la crise sociale et politique /
Gérard Boismenu.

Nom: Boismenu, Gérard, auteur.

Collection: Champ libre (Presses de l'Université de Montréal)

Description: Mention de collection: Champ libre | Comprend des références
bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 20220002851 | Canadiana (livre
numérique) 2022000286X | ISBN 9782760644953 | ISBN 9782760644960 (PDF) |
ISBN 9782760644977 (EPUB)

Vedettes-matière: RVM: Crises (Sciences sociales) | RVM: Sociologie politique. |
RVM: Économie politique—Aspect sociologique.

Classification: LCC HM831.B65 2022 | CDD 303 .4—dc23

Dépôt légal: 3^e trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 2022

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de son soutien financier la
Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

SODEC
Québec

IMPRIMÉ AU CANADA

à Guylaine

REMERCIEMENTS

Les directions du Département de science politique (Christine Rothmayer et Éric Montpetit) et de la Faculté des arts et des sciences (Frédéric Bouchard et Tania Saba) de l'Université de Montréal m'ont accordé leur soutien, particulièrement au cours des dernières années. J'ai pu compter sur de nombreux et stimulants échanges de vues avec mes collègues et mes étudiants dans divers forums.

La directrice des Bibliothèques de l'Université, Stéphanie Gagnon, a apporté une précieuse contribution pour la diffusion web de ce livre. Je suis reconnaissant au bibliothécaire Mathieu Thomas pour ses conseils et sa disponibilité.

Le professionnalisme, la disponibilité et la courtoisie du personnel des Presses de l'Université de Montréal sont impressionnants. Enfin, la présence, l'esprit critique et les encouragements de Guylaine Beaudry, mon épouse, ont été une grande source de motivation dans la réalisation de ce projet.

Que toutes ces personnes acceptent mes plus sincères remerciements. À un titre ou un autre, elles ont participé au long et solitaire travail de conception et de rédaction de ce livre.

Prologue

Une société à bout de souffle

Les sociétés démocratiques occidentales — je pense à l'Europe de l'Ouest et à l'Amérique du Nord — sont dans une situation difficile. Elles sont tiraillées par des tensions, des dénonciations, un désengagement, l'éclatement des repères et un déficit d'adhésion. Plutôt que de s'inquiéter de l'humeur du temps, il convient surtout d'être attentif aux signes qui se confirment, se généralisent et s'incrument dans la vie sociale et politique de ces sociétés. Ce qui peut être perçu comme crise sociale, crise politique, crise de valeurs, fracture culturelle, politique des extrêmes, pratiques populistes, compose autant de facettes d'une image d'ensemble qui devient trouble.

Certaines manifestations ne font plus mystère au cours des dernières décennies. Les dynamiques entre les acteurs sociaux et politiques se sont enrayées, le modèle de développement engendre de grandes disparités, la cohésion sociale d'ensemble est plombée, les radicalités politiques font irruption et les extrêmes séduisent. On peut y voir autant de signes de sociétés «à bout de souffle». Viennent confirmer cette perception les signes de mal-être, le cynisme politique, une impression exacerbée d'injustice, l'affirmation que «tout est pareil» sur l'échiquier politique, l'intérêt accordé aux rhétoriques basées sur la colère et les solutions faciles, la crise des institutions politiques et le sentiment de perte et de déclassement que portent les classes moyennes et populaires.

Les remous provoqués par ces éruptions ne sont pas que de surface. Ils méritent qu'on y prête attention et qu'on y voie des signes de mouvements souterrains qui irriguent le tissu social dans la durée. Ce dont ils témoignent n'est pas inédit et encore moins singulier, car ils sont présents dans toutes les sociétés de démocratie occidentale. Mais leur intensification, leur condensation, ainsi que le rejet fréquent des canaux conventionnels de représentation politique sont des phénomènes marquants de la période contemporaine.

Je me propose de procéder à un examen attentif des facteurs qui concourent à l'émergence de ces manifestations. La démarche analytique se doit d'être transversale au sens où les seuls facteurs économiques, ou politiques, ou sociaux, ne sauraient être considérés séparément, car ils constituent un ensemble qui fait sens. Cette interconnexion permet de donner de la perspective et de nuancer l'appréciation.

De même, la profondeur historique apporte un éclairage approprié dans l'exploration des contours de la question sociale aujourd'hui. On peut ainsi saisir la situation actuelle, notamment en insistant sur les contrastes qui ressortent de la comparaison entre «aujourd'hui» et «hier». La prise de distance historique peut conduire à fantasmer le monde d'avant. Les formules comme «c'était mieux avant», ou encore «le niveau baisse», qui fusent spontanément à l'évocation d'une période révolue, sont communes et s'inspirent d'une nostalgie passéiste qui est sans intérêt. *A posteriori*, l'évocation d'un monde harmonieux et consensuel est charmante, mais, si elle a comme suprême vertu de séduire, elle a peu de prise sur la réalité. Ce que veut souligner le titre *Un monde désenchanté* n'emprunte pas à ce travers; il met en évidence deux dynamiques contrastées de développement social.

La période des Trente Glorieuses, qui s'achève au début des années 1980, est façonnée par d'innombrables conflits — souvent intenses —, qui ont été le terreau de compromis établis à la dure. Rétrospectivement, cette période connaît une croissance et une redistribution de la richesse (chaudement disputées, il est vrai),

une modernisation à laquelle, à tort ou à raison, le plus grand nombre croit participer, des conditions de vie améliorées, une mobilité sociale, des pouvoirs publics qui contribuent à une certaine justice sociale, une imagerie et imagination populaires qui créent le mirage d'une société sans classes comme évocation mythique. Reprenant ces éléments, Ulrich Beck (2001) souligne, au cours des années 1980, l'effet d'ascenseur social impulsé par ce mode de développement et le brouillage des tracés classistes des conditions d'existence (Esping-Andersen, 2003).

Avec le fordisme, le code de communication des acteurs est assez bien partagé, même s'il donne lieu à des interprétations et à des actions discordantes, et les règles du jeu de ce modèle de développement font l'objet d'une certaine acceptation. Un paradigme sociétal semble s'imposer. Par contre, au tournant des années 1980, la réponse à la crise du fordisme, qui a été qualifiée de «modernisation régressive» (Nachtwey, 2020, 47), contribue à accentuer les clivages sociaux — que l'on pense à la répartition de la richesse ou au déficit de socialisation et d'intégration sociale — et annonce des perspectives peu rassembleuses, car elles concourent à de nombreuses exclusions. Un projet de société qui laisse en rade des populations importantes ne suscite pas l'adhésion. Tout autant, des forces politiques, imperméables à ces préoccupations et incapables de proposer des perspectives qui répondent à des appréhensions souvent vives, minent leur propre légitimité.

En ce sens, la notion de désenchantement n'évoque pas un sortilège qui aurait existé, une séduction béate qui aurait ensorcelé les gens, et encore moins un recul des croyances religieuses ou magiques. Elle fait plutôt référence à la désillusion, au découragement, à la déception, à la consternation, à l'infortune, au désabusement et à la désespérance face à une détérioration des conditions de vie d'un grand nombre et à un horizon social et politique bouché.

Le nouveau régime de croissance, qui exclut, qui a du mal à mobiliser et à susciter l'adhésion, se double d'un ordre politique

défaillant, incapable de dégager des perspectives rassembleuses et grugé par une perte de légitimité. Dans un tout récent livre, Rosanvallon note que nous assistons à une «atmosphère contemporaine de désenchantement politique». Pour lui, ce désenchantement est davantage en lien avec l'impasse politique et les indépassables formes institutionnelles (Rosanvallon, 2021, 10-11). En ce qui me concerne, je cherche à déterminer les principaux facteurs de ce désenchantement en adoptant une démarche transversale qui met en évidence, d'une part, les dimensions structurelles et organisationnelles (économiques, sociales et politiques) qui cadrent les conditions d'existence des populations et, d'autre part, les conditions subjectives dans lesquelles sont vécus les rapports d'inégalité, les risques dans les cheminements de vie, le sentiment d'impuissance devant les impasses sociales et politiques et les rapports sociaux dans leur intersubjectivité.

Une société ne saurait être appréhendée dans sa totalité comme une accumulation de faits plus ou moins disparates. Je vais accorder une place centrale à l'intersection des *conditions de vie*, appréhendées et repérables par des informations qui recouvrent une diversité de facettes, et de la *dimension intersubjective des relations sociales*, qui donnent sens à sa condition dans l'organisation des rapports sociaux. La réflexion récente sur la pauvreté, par exemple, table non seulement sur les revenus insuffisants ou les privations matérielles, mais également sur la dépossession du pouvoir d'agir et sur les dynamiques relationnelles (ATD Quart Monde et Université d'Oxford, 2019). On verra par ailleurs que l'inégalité ne se limite pas aux écarts de revenus, car elle s'exprime aussi à travers la représentation, la distanciation et le traitement des personnes.

On conviendra que la mise en évidence de la crise sociopolitique, de la crise des institutions et de la montée du populisme est un choix qui laisse dans l'ombre d'autres dimensions non moins importantes comme la crise climatique ou la crise sanitaire que nous traversons. Je conviens que ce choix légitime pourrait être autre. On aurait de bonnes raisons de mener une réflexion sur la

société devenue insoutenable, étant donné la faillite écologique et le désastre environnemental que nous connaissons, par exemple. Malgré l'urgence de la situation climatique, la société, qui a creusé le précipice auquel elle fait face, semble anesthésiée par un appât du gain grisant. Le déni prime encore sur les actions décisives qui n'ont pas la cote. Cette question est pourtant fondamentale et lancinante, car elle comporte un enjeu existentiel incontournable. Cela mérite une grande attention pour saisir les forces qui, contre toute raison, motivent le maintien d'une trajectoire qui s'annonce dangereuse.

Cette question climatique, dont je ne nie pas l'importance, n'efface pas d'autres questions urgentes qui se posent sur un autre terrain: l'incapacité de nos sociétés à se doter d'un modèle de développement appuyé sur des institutions sociales et politiques qui peuvent compter sur une adhésion au moins passive de la population. Il ne s'agit pas de récuser ou d'aplanir les conflits sociaux, mais de réunir les conditions pour assurer une stabilité précaire dans le cadre de règles du jeu dans lesquelles le plus grand nombre peut s'insérer.

Ces deux grandes questions partagent une même connotation pour ce qui est de la dynamique profonde de la société contemporaine, dans la mesure où elles semblent témoigner de ce que Gilles Dostaler désignait comme la pulsion de mort inhérente au capitalisme (Dostaler et Maris, 2009). Mais trêve d'analogies! Pour ce qui nous concerne, le caractère insoutenable du développement de la société sera abordé sous l'angle des conséquences sociopolitiques du régime de croissance préconisé depuis les années 1980, en ce qu'elles compromettent, voire sapent la capacité de susciter une certaine adhésion des populations à des conventions et des axes de compromis, qui rendent possibles, certes dans les conflits, les luttes et les affrontements, des pratiques institutionnelles inscrites dans une certaine durée, désignées par la notion de mode de régulation.

Pour aller de l'avant, ma démarche retient deux grands champs d'investigation, soit la répartition des ressources et la représenta-

tion sociale et politique. De là, il sera possible de suivre plusieurs ramifications.

La *répartition des ressources* est le premier champ pour comprendre la structuration de la société. Thomas Piketty souligne que les grands classiques de l'économie politique du XIX^e siècle ont situé la répartition de la richesse au premier plan. D'emblée, il affirme que «les inégalités [doivent être] au cœur de l'analyse économique» (2013, 38), tout en précisant que ce point de départ ne conduit pas à un déterminisme économique, car «l'histoire de la répartition des richesses est toujours une histoire profondément politique» (*ibid.*, 47). Dans cette perspective, la répartition sera l'une des cibles de la démarche, laquelle est considérée sous l'angle plus large d'une répartition des ressources. Cela signifie que j'y intègre le capital symbolique qui participe au cheminement de la vie sociale.

On ne peut anticiper une tendance ou un cheminement linéaire qui va dans le sens d'une réduction ou d'une amplification des écarts dans la répartition des ressources. Il n'y a pas de fatalité qui conduirait à une convergence, comprise comme une réduction des inégalités, ou, au contraire, à une accentuation de celles-ci¹. Le processus est hautement contradictoire, car il est porté par des intérêts et des choix stratégiques à l'intersection des champs économiques, politiques, mais aussi sociaux et culturels.

Il est légitime d'imaginer qu'une plus ou moins grande inégalité de ressources entre les groupes sociaux est porteuse d'une série de comportements ou de représentations qui modifient la pratique des acteurs, la compréhension de leurs intérêts et la

1. Il faut distinguer ce que l'on mesure, les perspectives et la temporalité. Au-delà des soubresauts sur des périodes historiquement plus courtes (comme 1940-2000), l'évolution de la répartition de la richesse permettrait de conclure à la reconduction des inégalités sur de longues ondes, soit du début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui (Chancel *et al.*, 2021). De son côté, Thomas Piketty (2021), en déplaçant le curseur, souligne que, depuis la fin du XVIII^e siècle, on assiste plutôt à un mouvement de réduction des inégalités.

perception des institutions de la société. Mais il faut se méfier d'une vision mécanique induite par la situation économique, car beaucoup porte sur les rapports de force au sein de la société et sur les processus dans le champ de la représentation, autant de sa dimension institutionnelle que de sa dimension idéelle.

La façon dont on nomme les choses, dont on désigne les faits et dont on les pense, s'installe dans les luttes et oppositions idéologiques et politiques. La représentation, c'est, d'une part, l'univers dans lequel les faits et les intérêts sont nommés et idéalisés, mais, d'autre part, c'est la sphère de défense, de préconisation et de justification d'intérêts, dont l'habillage en idées ou principes est plus ou moins soigné. Par la formalisation du discours, les intérêts sont incarnés et hiérarchisés, ce qui donne corps à des idéologies, qui deviennent elles-mêmes une arme dans la lutte politique.

Cela introduit le deuxième champ de ma réflexion. Les idées ne sont pas des essences flottantes au-dessus de la mêlée, elles sont ancrées à un titre ou un autre dans l'ordre des rapports sociaux, elles y participent et leur donnent un sens. Voilà pourquoi la *champ de la représentation* jouera un rôle capital dans mon appréhension de la réalité. Il s'ouvre sur plusieurs facettes et niveaux dans le mode d'existence et de formalisation des idées, dans leur dimension aussi bien théorique que pratique. Les idées constituent l'une des avenues fécondes pour interpeller le politique. La représentation est insufflée de façon très large par le récit que chacun entretient sur l'ordre social et politique et sollicite certaines particularités de ce que l'on appelle la culture sociale et politique, qui se diffuse dans les interstices et les ramifications du tissu social.

Je veux préciser ma compréhension du rapport entre les pratiques sociales et leur représentation. L'analyse de la dynamique des pratiques sociales suppose leur répétition comme condition indispensable à leur identification. Deux dimensions se combinent: ces pratiques sont portées par des intérêts distincts, conflits, oppositions, luttes, transformations profondes, voire

crises, pourtant elles sont vécues par les acteurs et les groupes comme mobiles, intérêts acquis, normalité, conformité aux règles du jeu et prévisibilité facilitée par les formes institutionnelles qui condensent des compromis provisoires.

Ce qui permet de dépasser l'instabilité profonde des pratiques sociales qui s'entrechoquent, c'est la capacité de poser des règles du jeu, des normes et un cadre auxquels la population se conforme, non sans résistance ou affrontement. L'ordre politique est garant de ces règles du jeu et contribue aussi à la reconduction de la vie en société et à sa transformation. Dans ces circonstances, les personnes et les groupes intériorisent un espace de représentation sociale, de normes de comportement, d'anticipation et de prévisibilité et de choix compatibles ou transgressifs. Pour aller vite, on parle de culture sociale et politique qui donne sens à des pratiques et qui n'en est pas un corps étranger.

Sur le terrain politique, cette représentation se formalise dans un *discours* plus ou moins *théorique* qui propose une lecture de la réalité et qui prescrit le cadre d'une action à entreprendre (Evans et Sewell Jr., 2013; Schmidt, 2009). Cette orientation *politique générale* se décline en *politiques particulières*, en dispositifs, en leviers d'intervention, mais aussi définit une vision de la *forme de gouvernement*, soit du rapport de la «puissance publique» avec les acteurs et structures de la société. Ces éléments participent à une croyance, à des préceptes, à une éthique que véhiculent les *idéologies*. De là, la diffusion d'un *imaginaire social* qui imprègne les façons de penser, de comprendre et d'interpréter les enjeux et les actions posées.

Ces «moments» n'entretiennent pas une relation stricte et compacte, ce qui favorise ajustements, variantes et inconstances dans les pratiques et les processus de décision. Mais, globalement, la vision, le vocabulaire, les codes d'interprétation et de conduite, les paramètres définissent l'espace intellectuel dans lequel les enjeux sont pensés et les actions, décidées.

Dans certaines circonstances, cela permet la diffusion d'un *paradigme sociétal* capable de susciter l'adhésion de larges pans de

la population, y compris celle qui est dans une position subalterne ou dominée. Ce paradigme sociétal «naturalise» les choix qui sont arrêtés, car on y comprend à demi-mot, en comptant sur une «intelligence implicite», voire sur une connivence. À cette fin, il ne suffit pas d'édicter, de prescrire, mais d'amener dans un processus attractif les diverses composantes de la société à souscrire ou à soutenir un patrimoine d'idées considérées comme étant dans l'ordre des choses (Buci-Glucksmann, 1975; Gramsci, 1975).

Le paradigme sociétal est la résultante, toujours provisoire et non nécessaire, d'un processus politique qui donne crédibilité et valeur à la façon de penser et d'apprécier aussi bien les raisonnements que les actions (Jenson, 1989). Il est généralement le fruit de conflits, souvent âpres, qui conduisent à des compromis fondateurs pour la façon de traiter et de canaliser ces oppositions. Autant le paradigme sociétal, diffusé et admis, témoigne d'une réussite dans cette attraction active, autant il peut échouer, ne pas mobiliser, voire provoquer opposition, mobilisation et rejet. On peut penser que le néolibéralisme est confronté à cette incapacité ou à la profonde difficulté de susciter une adhésion à une perspective dans laquelle, même au nom de la «nécessité», on retrouve plus d'exclus qu'autrement.

Les deux champs d'investigation permettent d'étayer l'analyse des processus qui participent à la crise sociale et politique dans laquelle les sociétés de démocratie représentative sont plongées. Ils servent de foyers d'observation qui rendent possible la compréhension des évolutions et tendances actuelles. La dynamique sociale s'inscrit dans des formes institutionnelles et permet d'asseoir des complémentarités entre elles, qui opposent une résistance aux bouleversements constants ou encore aux arrangements perpétuellement éphémères (Boyer, 2004, 2015). Ces complémentarités se dégagent certes du régime de croissance, mais tout autant du terrain sociopolitique. Parmi les aspects qui participent à l'existence de complémentarités institutionnelles, ainsi qu'à leur éventuelle fragilisation, pensons à l'ordre et aux pratiques politiques, à l'expression des intérêts et des préférences

sociétales, aux conditions d'existence des groupes sociaux et à leurs influences sur les mobilisations (tant dans leurs formes que dans leur intensité), aux convergences et alliances entre groupes sociaux, au cadre politique de l'exercice du pouvoir et aux institutions qui y prennent part (Aglietta, 1997; Amable, 2016).

J'entends dégager les ingrédients économiques et sociopolitiques qui ont apporté une certaine stabilité au modèle de développement au cours des Trente Glorieuses, pour rendre compte par la suite (et c'est le cœur de ce livre) de ce qui se met en place dans la phase ultérieure, ainsi que de ses éléments de fragilité. Cela permettra de jeter un éclairage particulier sur l'impasse ou le blocage sociopolitique dont je parlais d'entrée de jeu.

La complémentarité institutionnelle, pour avoir une certaine assise et solidité, doit pouvoir compter sur une alliance sociale assez large et stable par laquelle diverses composantes sous-crivent activement ou passivement au modèle social. Avec le cours des choses, cette adhésion, au moins implicite, est sujette à se renouveler ou à devenir caduque. J'examinerai en quoi la complémentarité institutionnelle dans nos sociétés aujourd'hui est fragile, instable ou menacée par les effets même du modèle mis en avant.

Je procéderai à cet examen en portant une attention particulière aux «gens d'en bas». Ce «poste d'observation» permet de prendre la mesure des conséquences du régime de croissance des dernières décennies, des retombées de la crise de 2008 et de ses suites, de fortes inégalités de ressources qui se cristallisent, de l'importance des populations laissées en marge du modèle de développement, des effets des politiques publiques, du phénomène de déclassement, de la perception de perte de statut social, du déficit de socialisation, etc. L'hagiographie des «gagnants de la vie moderne» nous informerait peu sur le terrain friable sur lequel reposent les principales formes institutionnelles.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉCONOMIE DE L'INÉGALITÉ

L'économie pure n'existe pas. Ses formes institutionnelles revêtent des dimensions sociopolitiques qui lui sont consubstantielles. D'où l'intérêt manifesté pour les mécanismes susceptibles d'assurer une cohérence et une viabilité aux rapports économiques et à leur formalisation (Streeck, 2011). Cela suppose une certaine compatibilité des comportements économiques associés aux formes institutionnelles — ce que je désignerai par mode de développement — ou, le cas échéant, c'est-à-dire lorsqu'il y a déséquilibre ou conflits qui ne peuvent être surmontés, des redéfinitions des règles du jeu dans une autre codification des formes institutionnelles.

Un modèle de développement s'appuie sur un modèle d'organisation du travail, sur un régime d'accumulation et sur un mode de régulation (Aglietta, 1997). Cette dernière notion désigne la combinaison des mécanismes d'ajustement des comportements conflictuels des individus aux principes du régime d'accumulation. Cela passe par les habitudes et la disposition des acteurs à se conformer à ces principes, parce qu'ils apparaissent valables ou logiques, mais surtout par les formes institutionnalisées étatiques, privées ou semi-publiques (Lipietz, 1989).

De l'apogée à l'effritement du modèle de développement fordiste

Pour mettre en perspective la situation actuelle, il convient de poser la toile de fond que constitue le modèle de développement antérieur, désigné par «les Trente Glorieuses». Cela signifie que l'on s'intéresse d'abord au modèle de développement des sociétés du milieu des années 1940 jusqu'au début des années 1980, ensuite au rôle et à la place de l'État social dans la croissance du salaire indirect, notamment, enfin à la distribution des ressources de la société entre les classes durant cette période.

Le compromis fordien

Les Trente Glorieuses sont caractérisées par le compromis fordien fondé sur la jonction d'une production de masse et d'une consommation de masse, dans le cadre d'une accumulation intensive du capital (Boyer, 2015). Malgré la diversité des situations nationales, le mode de régulation repose sur les législations du travail (salaire minimum, généralisation des conventions collectives, mécanismes de coordination-concertation, par exemple), sur un État social développé assurant une gestion des risques sociaux et une expansion du salaire indirect, ainsi que sur une monnaie de crédit qui soutient la consommation et l'investissement. Le fordisme n'est pas le fruit de la prescience d'un acteur historique, mais plutôt l'aboutissement provisoire de dynamiques sociales le plus souvent conflictuelles, qui ont entraîné des confi-

gurations particulières marquées par des tensions sociales souvent vives.

L'originalité de cette période tient à la jonction d'une accumulation intensive et d'une consommation de masse croissante, jonction rendue possible par un partage *ex ante* des gains de productivité et une nouvelle conception des relations entre l'économie et l'État. Ce dernier encourage l'investissement productif, construit les infrastructures, met en place une couverture sociale pour les salariés et mène une politique de stabilisation keynésienne. La complémentarité entre consommation par les salariés et investissements, la stabilité dans le partage des revenus (salaires, profits) et la régulation administrée pilotée par l'État sont autant d'éléments de stabilité du modèle de développement.

Avec la fin des années 1960, mais plus encore durant les années 1970, l'épuisement des capacités de ce modèle se fait jour (Boyer, 2015; Mazier, Basle et Vidal 1993; Boismenu 2020). Les gains de productivité marquent le pas, le pouvoir de négociation syndical est en recul, les clauses d'indexation salariale ne sont plus la norme, la modération salariale s'impose, les inégalités au sein du salariat s'accroissent et la concurrence internationale s'accroît. À cela s'ajoutent une progression du niveau de vie en panne, un chômage élevé, des inégalités sociales qui se creusent et des profits devenus incertains.

Au début des années 1980, l'acceptabilité sociale de ce modèle de développement pose problème alors qu'une conception aux antipodes du fordisme, soit le néolibéralisme, tend à s'imposer à la faveur d'un débat et de luttes idéologiques et politiques qui secouent diverses sphères de la société, avec pour chefs de file les gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis. Cette conception couvait, elle était présente, elle avait quitté l'avant-scène, mais avait continué à alimenter un discours devenu minoritaire ou, du moins, plus discret (Petit, 1988). Cette conception monte désormais à l'assaut des « certitudes » des dernières décennies. La politique conservatrice néolibérale a maintenant le vent en poupe.

Le paradigme social-démocrate

Avec le fordisme, l'État joue un rôle de premier plan. Non seulement il confirme et stabilise les formes institutionnelles qui participent au mode de régulation, mais il devient un canal d'intermédiation par lequel le rapport salarial fordiste se développe et se valide. La façon dont l'État remplit ces rôles est variable, mais généralement elle s'inscrit dans le paradigme social-démocrate.

Il ne fait pas de doute que tous les pays ne se caractérisent pas par un « régime » social-démocrate *stricto sensu*¹. Mais la justification et la base de référence pour l'intervention systématique de l'État empruntent largement à un univers intellectuel dont les principes et les valeurs sont partagés. La social-démocratie constitue l'inspiration prédominante (Rosanvallon, 2011).

Ce paradigme s'appuie largement sur le keynésianisme, qui lui donne son inspiration théorique (Buci-Glucksmann et Therborn, 1981). Il a vocation à être dominant, non pas parce qu'il balaie toutes les oppositions, mais parce qu'il revendique la façon hégémonique de concevoir et de faire les choses dans les affaires publiques (Jenson, 1989). Son hégémonie lui assure le statut de paradigme sociétal, si tant est qu'il exerce largement son influence et qu'il est un gage, pour un temps, de stabilité sociale et politique, en ce qu'il participe à la régulation du modèle de développement.

L'apport de Keynes se situe aussi bien sur le plan conceptuel et théorique qu'en tant que logique et justification d'une politique gouvernementale interventionniste en matière d'économie. Ce sera également une série de préconisations de gestion de la

1. Wolfgang Merkel (1991) propose de distinguer les partis sociaux-démocrates de gouvernement en retenant plusieurs angles (relations avec le mouvement syndical, position au sein de la gauche, idéologie, durée de la présence au gouvernement, force politique sur la longue période). Sur cette base, il dégage quatre types de partis sociaux-démocrates. Par ailleurs, il faut souligner que des partis de gouvernement, qui ne se réclament pas nécessairement de cette étiquette, en sont venus à accepter un univers de représentation apparenté.

demande dans une perspective contracyclique (Hall, 1989). Bien qu'interprétée de diverses façons (Petit, 1988; Hall, 1989), la révolution keynésienne, associée au déploiement de l'État social, assoit le projet social-démocrate, en constitue les principes d'action et lui donne une légitimité à valeur scientifique. D'où l'usage, à une certaine époque, de la notion d'État «keynésien de providence».

La référence puise également dans l'expérience pratique, si l'on peut dire. Entre 1945 et la fin des années 1970, les partis sociaux-démocrates, surtout en Europe, ont pour la plupart accédé au gouvernement de leur pays respectif, soit comme partis dominants, soit comme partenaires dans une coalition (Escalona, 2018). La doctrine, qui s'affranchit d'une stricte relation de parti de classe, s'appuie principalement sur des principes moraux, telles la liberté, l'égalité, la justice, qui relèvent de l'héritage humaniste. Ces partis, pour l'essentiel, plaident pour une politique publique interventionniste et sociale dans le cadre libéral démocrate et capitaliste (Bergounioux et Manin, 1989).

Leur soutien électoral s'est concurremment élargi de la classe ouvrière aux classes moyennes. Cela fait écho à la montée en puissance de l'économie des services, mais aussi s'inscrit dans la révolution keynésienne qui propose un encadrement des pratiques capitalistes en accord avec les intérêts de la majorité du salariat. Au-delà de sa fortune électorale, cette vision a été longtemps un «référentiel» des politiques publiques doté d'une forte capacité d'influence. C'est l'idée d'une voie qui concilie la liberté, la prospérité et le progrès social. Cet idéal est adossé à la croissance économique, au plein emploi, à l'amélioration des conditions matérielles de vie, à la réduction des inégalités de revenu et, bien souvent, au modèle néocorporatiste de concertation et de coordination (Delwit, 2004a).

Avec sa réussite, la social-démocratie accroît son influence idéologique, incarne des réalisations gouvernementales et sert d'exemple sur le plan électoral. Comme projet, elle constitue un champ de valeurs, une organisation avalisée électoralement, et

devient un imaginaire social qui distille vocabulaire, aspirations, codes de communication et pratiques sociopolitiques.

Comme le souligne Escalona (2018), la social-démocratie jouit d'une certaine cohérence historique dans la mesure où elle soutient les quatre piliers de l'État social, soit la protection sociale, la légalisation du travail, les services publics et les politiques macro-économiques. Là où elle est le mieux implantée, une cohérence s'établit entre l'actualisation du projet, sa pratique gouvernementale et son soutien électoral. Ce projet à assise nationale est bien ancré dans le système-monde de l'après-guerre qui consacre l'hégémonie américaine et se présente en remplacement du modèle soviétique.

Le modèle d'inspiration social-démocrate s'insère fort bien dans la structure de l'économie de marché coordonnée qui se met en place, avec des variantes, en Europe continentale et en Europe du Nord (Hall et Soskice, 2001, 2002; Mazier, Basle et Vidal, 1993). Il y trouve un environnement compatible et exerce une action de renforcement évidente. En même temps, la social-démocratie médiatise bien les intérêts des travailleurs en période d'«abondance» et canalise les conflits entre les possédants et les classes laborieuses (Escalona, 2018).

Durant l'après-guerre, il y a de nombreux conflits, des mouvements sociaux et des négociations difficiles; rien n'est par définition simple. Mais on s'engage bien souvent dans des compromis concernant l'organisation du travail, le pouvoir d'achat, la reconnaissance des acteurs, une politique de redistribution affirmée, et le tout est compatible avec les principes qui sous-tendent la social-démocratie.

L'État, réputé neutre, devient un acteur précieux pour établir un double compromis entre l'État et le marché et entre le capital et le travail. D'où des formes de concertations institutionnelles, une sécurité sociale élargie, une politique d'emploi élevé, une distribution plus égalitaire de la richesse sociale et une ouverture à l'économie mixte (Delwit, 2004a; Bergounioux et Manin, 1989). Qu'on en revendique formellement la filiation ou non, il y a un

lien entre le référentiel social-démocrate et l'essor, voire le développement de l'État social, quelle qu'en soit la variante (Castles, 2009; Esping-Andersen, 1990; Merrien, Parchet et Kernen, 2005).

La social-démocratie promeut l'État comme acteur au-dessus de la mêlée et permet de déplacer l'enjeu de la distribution de la richesse de la sphère privée à la sphère publique, c'est-à-dire de la sphère économique à la sphère politique.

La réduction des inégalités

Historiquement, le fordisme et l'hégémonie sociale-démocrate sont associés à une réduction des inégalités dans la distribution de la richesse nationale. Cette période se distingue de la période antérieure et même de la période qui suit, d'où un choc pour une grande partie de la population aujourd'hui.

Depuis le début du xx^e siècle, la classe dominante — bourgeois, entrepreneurs ou rentiers — concentre la richesse nationale dans de grandes proportions. Le 1 % le plus riche draine de 18 à 20 % du revenu national dans les pays occidentaux développés. Cette proportion commence à décliner dans l'après-Seconde Guerre mondiale pour se situer à 5 ou 10 % du revenu national au début des années 1970 (Piketty, 2013, 501-507). Le mouvement est commun, mais son ampleur varie selon les pays.

Au tournant des années 1980 se produit un renversement abrupt de la tendance dans les pays anglo-saxons (pour en arriver à une situation où le 1 % le plus riche draine de 15 à 20 % du revenu national), alors que, dans les pays européens (mis à part le Royaume-Uni), le changement de trajectoire, vers une réappropriation par le 1 % d'une part grandissante de la richesse, ne connaît pas la même poussée (avoisinant 10 à 15 % du revenu national) (Alvaredo *et al.*, 2018, 123-130). Ce mouvement sera exposé de façon plus étoffée plus loin.

On verra qu'il n'y a pas exactement un retour à la situation des années 1930, surtout en Europe continentale, mais que la tendance des années 1945-1975 a été brutalement cassée par un revirement

assez radical dans les pays anglo-saxons. N'étant pas à l'identique, plusieurs pays ne présentent pas une situation aussi exacerbée que celle des États-Unis, voire des pays anglo-saxons, en dépit d'un contexte général d'approfondissement des inégalités.

Force est de constater que la génération née à cheval sur la crise des années 1930 et la guerre, qui a connu la privation, fait l'expérience d'une certaine abondance avec les années 1950 et par la suite. On pense au filet de sécurité sociale qui se met en place et aux mécanismes de redistribution, au plein emploi, à la hausse des salaires et du pouvoir d'achat dans une société à forte croissance économique.

Si l'on prend la France pour fins d'illustration, il y a une nette amélioration du niveau de vie au cours de cette période. «Entre 1951 et 1976, le pouvoir d'achat du salaire net moyen des salariés du secteur privé et semi-public augmente de plus de 4 % par an, [ce qui] permet aux employés et ouvriers d'accéder à la consommation de masse» (Peugny, 2009, 23-24; voir aussi Cornilleau, 2012). Cette situation dure jusqu'au milieu des années 1970, puis c'est la cassure. Le constat s'applique aux ouvriers, mais également aux classes intermédiaires. Ces dernières, qui ont connu une nette progression en nombre et pour la norme salariale les concernant, voient leur situation relative se détériorer. Dans l'après-guerre, elles gagnent plus de deux fois le salaire de l'ouvrier, mais cette situation avantageuse se dégrade: dans les années 1970, et jusqu'au début des années 2000, elles perdent constamment du terrain pour se situer, en 2010, à 1,4 fois le salaire net des ouvriers (Chauvel, 2016, 61-66). La cassure se manifeste également par la fin de la hausse systématique du pouvoir d'achat et par l'insécurité qu'entraîne un chômage grandissant. Rappelons qu'on aurait des données similaires en ce qui concerne d'autres pays occidentaux, notamment l'Allemagne (Nachtwey, 2020).

Outre les salaires que touchent les différents groupes, il faut considérer l'expansion du salaire indirect, qui résulte des mesures de redistribution, de protection des revenus et d'offre de services

publics qui accompagnent l'État social. Tous ces mécanismes interviennent de manière appréciable dans le revenu disponible des classes populaires et moyennes. La distribution publique de la richesse collective jouera un rôle d'atténuation du choc provoqué par cette cassure, jusqu'à la mise en cause de plusieurs volets de l'État social lui-même.

Dans le long terme, les Trente Glorieuses représentent une période typique pour la réduction des inégalités de revenu, mais ce n'est pas pour autant l'Éden d'une société égalitaire. C'est une période au cours de laquelle la classe ouvrière (surtout qualifiée) et les classes moyennes (en particulier, la strate intermédiaire supérieure mieux rémunérée et en progression sociale) ont la forte impression de faire corps avec la société et d'avoir des gouvernements attentifs au progrès social (Maurin, 2009). Cette période, qui contribue à la cohésion sociale, ne masque pas pour autant les conflits; ces derniers sont inscrits dans les règles du jeu, ce qui permet, d'une part, malgré les oppositions, de partager un code de communication et, d'autre part, d'anticiper d'éventuels gains ou avancées.

Les 50 % des revenus les plus bas en France canalisent, dans l'après-guerre, environ 20 % du revenu national (Alvaredo *et al.*, 2018, 147 *sqq.*). Avec quelques oscillations, une légère tendance à la hausse se dessine, puis stoppe au début des années 1980, avant que ne s'enclenche une trajectoire en sens inverse qui se stabilise à quelque 22 %. C'est le groupe des 40 % des revenus médians qui connaît une hausse appréciable dans la répartition au début des années 1940, pour atteindre 45 % du revenu national, puis plus ou moins s'y maintenir. Ce sont les 10 % des revenus les plus élevés qui subissent une chute durant la guerre. Après une amélioration qui les amène à près de 35 % du revenu national, le tournant des années 1970 sera difficile, puis leur part reviendra à près de 35 % par la suite.

Ce parcours n'est pas sans ressemblance avec l'Allemagne, du moins pour les plus hauts revenus (10 %), qui se situent à plus ou moins 30 % du revenu national, et pour les revenus médians

(40 %), qui passent de 35 à 40 % du revenu national de 1960 à 1980. Ce sont les 50 % des revenus les plus faibles qui se distinguent, car leur part dans le revenu national suit une descente; à plus de 30 % jusqu'au tournant des années 1970, ils ne comptent plus que pour 23 % au début de la décennie suivante (Alvaredo *et al.*, 2018, 185).

Du côté des États-Unis (Alvaredo *et al.*, 2018), les 50 % des revenus les plus bas captent au début des années 1960 plus de 20 % du revenu national, puis commencent une glissade qui va s'accélérer au milieu des années 1970. Pendant ce temps, le 1 % des revenus les plus élevés glisse de 12,5 à 10,5 % du début des années 1960 au milieu des années 1970, pour connaître, de là, une poussée irrésistible sur laquelle je reviendrai.

La période de l'après-guerre jusqu'au tournant des années 1980 se caractérise par le resserrement des inégalités, par comparaison avec les années qui précèdent, mais également avec celles qui suivent (Alvaredo *et al.*, 2018; Piketty, 2013, 2019). Le basculement vers une accentuation des inégalités se confirme au début des années 1980, quoique l'ampleur et l'amplitude n'aient pas les mêmes proportions selon que l'on considère les États-Unis et les pays anglo-saxons ou les pays européens. Le mouvement est commun, mais les écarts diffèrent. Avec d'autres éléments, on peut situer un moment charnière de fin d'une époque en 1980.

Vers un ailleurs

Ce tableau, brossé en grossissant le trait, permet de déterminer une référence antérieure pour s'attaquer à la situation présente. L'objet de cet essai est de traiter de la crise de ce modèle de développement au cours des années 1980 et par la suite afin de bien cerner la période actuelle.

Toute périodisation présente ses faiblesses. On fixe généralement le commencement d'un modèle de développement à un moment donné, même s'il est communément admis qu'il ne s'est pas imposé dès le départ dans sa forme achevée. Ce modèle est

davantage le produit instable d'une accumulation d'innovations ou du cumul de complémentarités qui ont fini par donner sens à une organisation sociale. À l'opposé, quand sera-t-il permis de considérer que ce modèle est caduc, sachant que plusieurs éléments qui y contribuent, plusieurs formes institutionnelles, plusieurs régularités commencent déjà à faiblir, à se lézarder, à se déstabiliser, comme autant de manifestations annonciatrices de son délitement? À bien y penser, le zénith d'un modèle de développement constitue un moment assez circonscrit de l'ensemble de son cycle.

Le modèle de l'après-guerre ne survit pas longtemps aux chocs pétroliers, à l'épuisement du régime d'accumulation, à la contestation sociale, aux luttes pour le maintien du pouvoir d'achat et aux limites des politiques de redistribution gouvernementale. La décennie 1970 témoigne de l'étirement d'une fin annoncée. Cela passe par une lutte sur le plan des idées et par de nombreux mouvements sociaux visant à préserver les acquis et à neutraliser les effets de la stagflation. Mais, au début des années 1980, on assiste également à une reprise en main politique du courant conservateur néolibéral à la tête des États-Unis et du Royaume-Uni, deux États au fort rayonnement. Ce courant de pensée, relayé par les grands forums internationaux, connaît un essaimage plutôt rapide et influence même le nouveau gouvernement socialiste en France (présidentielles en 1981).

Avec ce retournement politique qui fait grand bruit, l'ascendant des politiques néolibérales se confirme. L'antiétatisme prôné est jumelé à des restrictions de droits sociaux et syndicaux (Amable, 2016). Cette dimension politique accompagne le déploiement d'un nouveau régime d'accumulation qui se conjugue avec la forte poussée de la mondialisation. Au-delà du mot, une série d'ententes commerciales, notamment régionales, viennent formaliser le processus. On assiste également à une recomposition sociale sous le coup d'une inégalité croissante et d'une bipolarisation dans le travail et sur le plan social.

Économie financière et mondialisation

Avec le début des années 1980, les grands éléments de stabilisation de la période antérieure deviennent caducs (Boyer, 2015). Alors que l'espace national, à l'ombre de la *Pax Americana*, définissait largement l'aire de référence pour la régulation, que le rapport salarial garantissait, dans la durée, l'insertion des salariés dans l'économie, que l'indexation des salaires sur la productivité réduisait les déséquilibres entre capacités de production et demande effective, et que les ajustements périodiques des taux de change pouvaient contrer l'inflation générée par la boucle prix-salaire, eh bien, l'ensemble de ces mécanismes ne vaut plus.

Le processus de mondialisation, qui s'impose sous l'impulsion de facteurs économiques, politiques et culturels, est à l'origine d'une société mondiale en réseaux (Castells, 2013). La reconfiguration des espaces et la fluidité des relations sont portées par les réseaux numériques qui se jouent des frontières territoriales et institutionnelles. Si l'on peut parler de l'entreprise réseau (Reich, 1993), il en est de même pour le réseau intégré du capital global, de l'État en réseau et de la culture de la société en réseau. Ceux-ci constituent le schéma fondamental de la vie en société, de telle sorte que la frontière de la société change et que le cadre de référence des rapports de pouvoir transcende l'État national (Castells, 1998, 2013; Beck, 2003).

Avec la mondialisation, on assiste à «la fragmentation internationale des processus productifs» qui prend la forme d'une

«intégration rapide des marchés des biens et des services, ainsi que des marchés financiers et légèrement plus lente de celles [*sic*] des marchés du travail» (Dufrénot et Faivre, 2019, 236). La recherche de la réduction des coûts pousse vers l'externalisation que facilitent la baisse des coûts du transport et l'utilisation systématique des technologies de l'information. Dans la foulée, les prix n'étant plus liés à la dynamique salariale, il en découle que les salaires n'ont qu'une relation distendue avec le taux de chômage. La structure du marché du travail change rapidement et nous verrons que les nouvelles formes d'emploi, qui occupent désormais une grande place, vont dans le sens d'une «réduction de la protection des salariés [et d'une] diminution de la garantie à la fois de travail et de rémunération» (Dufrénot et Faivre, 2019, 248).

Le basculement

Simultanément, le mouvement d'externalisation de l'économie (tant pour le commerce et l'investissement que pour les flux financiers) fait de l'insertion internationale une contrainte forte à la nouvelle configuration institutionnelle. Les rendements croissants mettent en relief l'étroitesse du marché intérieur, dopant, de ce fait, la stratégie d'exportation des firmes. Cela va de pair avec l'ouverture croissante des économies nationales. Parallèlement, les États-Unis assistent à l'érosion de leur position économique dominante, si bien que la conjoncture économique est de plus en plus instable et peu prévisible.

Robert Boyer (2015) met en évidence un basculement en deux étapes. La concurrence internationale favorise la recherche de nouveaux marchés productifs alors que le salaire, à l'origine d'une demande effective, devient un coût qui pénalise le commerce extérieur. Les économies nationales entrent en concurrence et se concentrent sur la réorganisation du travail, dans la mesure où l'intensification du travail devient une variable d'ajustement (Coriat, 1990). La lutte contre l'inflation (voire la

stagflation) (Bowles, Gordon et Weisskopf, 1986) conduit les gouvernements à miser sur la réduction ou, plus simplement, sur la suppression de l'indexation des salaires sur les prix à la consommation. Le traitement de l'inflation comme un phénomène monétaire est le signe que la vision monétariste supplante la pensée keynésienne.

Les dépenses de couverture sociale, désormais associées d'abord à un coût salarial, deviennent la cible pour l'ajustement à la concurrence internationale. Parallèlement, le ralentissement de la croissance économique engendre un écart entre la décélération des recettes fiscales et la croissance des dépenses publiques et sociales. De plus, la délocalisation et l'internalisation des chaînes productives induisent une réduction de la base fiscale à l'échelle nationale. Un déficit structurel dope l'endettement public, qui doit être financé par le marché international. L'ouverture à la concurrence internationale constitue la première étape du basculement.

Une instabilité structurelle

Le nouveau régime de croissance, que domine la concurrence internationale, est instable. Le deuxième basculement assure l'initiative à la puissance et à l'omniprésence de la finance internationale (Mazier, Basle et Vidal, 1993).

La déréglementation progressive des marchés financiers a suivi la libéralisation du commerce. Les États puis les grandes entreprises se financent sur les marchés internationaux, faisant en sorte que le mode de régulation se financiarise. Les formes institutionnelles doivent se plier aux impératifs de la finance internationale. Quant aux gouvernements, soumis à une contrainte plus sévère des déficits et de la dette, ils doivent convaincre les financiers de la crédibilité de leur politique. La thématique de la dette souveraine est à l'avant-plan. Le retour sur les dépenses publiques donne lieu à un mouvement de réforme des politiques de redistribution et de protection sociale, qui

insiste sur l'incitation à l'insertion professionnelle. L'efficacité par rapport au marché du travail prime la notion de solidarité.

Le pouvoir des financiers met en mouvement l'ensemble de la société et provoque une succession de phases d'expansion soutenues par le crédit, qui s'ouvrent par à-coups. Les régimes de croissance tirés par la finance connaissent une fragilité intrinsèque, d'autant que les visions de court terme et de long terme se télescopent. Le crédit facile favorise l'immobilier, la spéculation boursière, au détriment de l'investissement productif, et la baisse des taux d'imposition fiscale pour encourager la mobilité du capital. Ce n'est pas un hasard si, d'une part, on connaît une forte accentuation des inégalités dans la distribution des ressources et, d'autre part, on feint de redécouvrir l'importance de l'économie réelle lors de la crise de 2007-2008.

La désindustrialisation

De façon concomitante, il y a plus encore pour la recomposition sociale des groupes et des classes sociales. Sur le plan macroéconomique, les données, qui témoignent d'une désindustrialisation des grandes économies, vont dans le sens suivant: d'un côté, une croissance relative importante des *services hautement spécialisés* (finances, génie-conseil, biotechnologie, technologie de l'information, etc.) et, de l'autre, l'expansion des *services de proximité*, avec emplois peu qualifiés (construction, distribution, services aux particuliers, transports, loisirs, etc.) (Artus et Pastré, 2009; Iversen et Soskice, 2019).

Même si cette tendance est généralisée, on constate, dans une perspective comparée, que la désindustrialisation peut prendre une allure positive ou négative: ou bien elle peut s'effectuer à travers une relation étroite entre industries et services ou, à l'opposé, un déplacement de la demande vers le secteur des services avec des activités plus ou moins porteuses (Uemura et Tahara, 2017). L'une ou l'autre situation peut être associée à des pays comme l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-

Uni ou encore le Japon. Ce mouvement d'ensemble se décante donc différemment et a une incidence réelle sur le régime de croissance, sur la segmentation du marché du travail qui se combine à une fragmentation sociale. D'où les répercussions et l'effet d'entraînement de ces phénomènes sur la transformation de la société, dans sa composition, et des mouvements politiques, sur le chapitre des idées et des organisations.

Fin de la croissance soutenue et économie du savoir

Dans ce nouveau modèle de développement, les épargnants exigent une rentabilité croissante et très élevée. La bulle financière prend une ampleur sans précédent. Les prises de risques par les fonds d'investissement et les banques deviennent vite insoutenables, ce qui raccourcit l'horizon temporel des investissements, justifie l'endettement excessif et donne de l'attrait aux actifs spéculatifs.

Parallèlement, on constate une baisse de l'investissement dans les pays développés, mais aussi de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Une différenciation, sur le plan de la chronologie et de l'ampleur, est notable entre les États-Unis et l'Europe, mais la tendance est claire (Artus et Pastré, 2009; Mazier, Basle et Vidal, 1993). La croissance des salaires *per capita* n'est plus arrimée à la croissance de la productivité *per capita*. Le décrochage est plus précoce et plus important aux États-Unis. Le bouclage salaire-productivité qui, selon des procédures ou des mécanismes différents, caractérisait la période des Trente Glorieuses, a fait long feu. Dans une perspective macroscopique, les salaires sont à la traîne durablement par rapport à la productivité. Le pouvoir d'achat s'en ressent, si bien que la consommation sera plus que jamais portée par le crédit.

Les technologies de l'information

Le développement des technologies de l'information canalise toujours plus l'investissement des entreprises, de sorte que l'investissement qui n'y est pas destiné compte de moins en moins (en pourcentage du PIB), aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, même si, dans ce dernier pays, la diminution est plus brutale. Nous assistons à la construction sociale et politique de l'économie du savoir (Iversen et Soskice, 2019). Certains pays négocient bien le virage, d'autres avec moins de succès. Cette économie du savoir requiert des grappes hautement spécialisées et à haute performance, qui elles-mêmes supposent la mise en place de réseaux sociaux de formation supérieure et à forte qualification. Cette configuration ne s'improvise pas et est encore moins le fait d'une génération spontanée.

Les technologies de l'information sont une condition de possibilité d'une économie du savoir performante. Cela change la donne, non seulement en ce qui concerne les activités économiques, mais également en ce qui touche l'évolution des grandes composantes de la société, de leurs positions et déploiements. La spécialisation des savoirs dans une économie à densité technologique élevée induit une forte poussée de l'inégalité tant en matière de rémunération et de conditions de travail qu'en matière de savoirs.

Avec la mondialisation, les nouvelles technologies et l'internationalisation de la production, le lien entre la norme salariale intérieure et les prix à la consommation est distendu. Il en est de même du lien entre le niveau du chômage et les salaires. On assiste à une baisse sensible de la part des salaires dans le revenu national et à la mise à l'écart, totale ou partielle, du marché du travail d'un groupe significatif de travailleurs (Dufrénot et Faivre, 2019). Le processus laissera sur sa route un contingent de « perdants », ce qui n'est pas sans influence sur la présence relative des forces sociales et politiques. On peut y voir une « fenêtre d'opportunité » pour la formation de nouveaux partis ou la restructuration du système partisan (Kriesi *et al.*, 2008).

La faiblesse relative des travailleurs

Avec ce nouveau modèle de développement, la recherche d'une plus grande flexibilité du travail est centrale afin d'ajuster l'emploi au rythme d'activité. Il va sans dire que la rigidité des salaires diminue sensiblement (Boyer, 1986; Coriat, 1990). La recherche de la qualité et de la différenciation des produits, associée aux nouveaux systèmes techniques, pousse vers une nouvelle organisation du travail. Dans ce mouvement, la complémentarité ouvriers qualifiés et ouvriers semi-qualifiés arrive à son terme. Les activités des ouvriers semi-qualifiés sont concentrées dans les entreprises à l'extérieur des grandes unités de production et souvent dans les services aux entreprises.

La conséquence sur la syndicalisation de la main-d'œuvre est claire. La proportion des employés industriels par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre a chuté de 40 % depuis le milieu des années 1970 (Iversen et Soskice, 2019, 119). On compte de plus en plus de travailleurs dans le secteur des services à faible productivité et à plus petit salaire. Si la force du syndicalisme a déjà été un gage de croissance salariale, la chute, partout, depuis le tournant des années 1990, aura vraisemblablement l'effet inverse (Pontusson, 2013). Le secteur manufacturier est le plus touché, alors que le secteur des services était et reste moins syndiqué. Le déclin de la syndicalisation joue de façon négative sur l'évolution des salaires et sur la redistribution par les mécanismes publics (Pontusson, 2005; Kerrissey, 2015). Nous verrons également que la restructuration des dépenses publiques est motivée par le tarissement des ressources fiscales et par les pressions qu'exerce le recours à l'endettement public, qui alourdit la charge de la dette publique. Sans qu'il y ait de réductions drastiques des dépenses de transfert, celles-ci souffrent au moins d'inertie, voire d'anémie.

Au cours des quatre dernières décennies, la financiarisation de l'économie s'accélère et atteint des rythmes qui sont nettement plus élevés que la taille de l'économie réelle (Piketty, 2019).

Concurremment, les interdépendances entre pays, aussi bien sur le plan commercial que sur les plans culturel et politique, sont inédites et coïncident avec une poussée du niveau des inégalités un peu partout dans le monde (*ibid.* 2019).

Recomposition sociale, inégalité et bipolarisation

Cet hypercapitalisme, suivant le terme de Piketty, est porteur d'une transformation sociale majeure, qui touche la composition des groupes et des classes, leurs conditions d'existence matérielles aussi bien que sociales, et qui détermine leurs parcours de vie et leurs anticipations.

Économie du savoir et inégalité¹

Les inégalités de revenu, qui avaient fortement diminué dans l'après-guerre, se creusent depuis le début des années 1980. La montée des inégalités est fulgurante dans les pays anglo-saxons (Alvaredo *et al.*, 2018; Piketty, 2013). Même si elle est moins marquée dans les pays d'Europe de l'Ouest, elle s'y manifeste et s'accompagne d'un abaissement de la croissance (Piketty, 2019). En général, l'inégalité connaît une nette progression. À cela il faut ajouter la concentration du patrimoine qui, avec le tournant des années 1990, s'accroît un peu partout en Europe: les 10 % les plus

1. Mon attention est tournée vers les sociétés occidentales qui présentent beaucoup de similitudes du point de vue de l'histoire, de l'économie, des institutions démocratiques et de la dynamique politique. Les données statistiques présentées concernent 14 pays et sont extraites, aussi souvent que possible, des bases de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les pays retenus sont: l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

riches accaparent, en 2015, environ la moitié du total des propriétés privées à l'échelle nationale. Aux États-Unis, le coup d'accélérateur vient plus tôt (1985) et est plus prononcé (allant jusqu'à près de 75 % du total des propriétés) (Piketty, 2019, 497). Il faut également considérer la remontée des flux successoraux depuis 1980 (Piketty, 2019).

Ces tendances sont concomitantes de l'intégration des marchés commerciaux et financiers, tout autant que du progrès technologique qui connaît de grandes avancées à partir du milieu des années 1990. Le coup d'accélérateur est saisissant. Les données sont probantes aussi bien en ce qui a trait à l'intégration commerciale, à la poussée des dépenses de R-D, que pour ce qui est de l'expansion de l'ouverture financière. Par ailleurs, les réglementations et les institutions des marchés et des produits, la législation sur la protection de l'emploi et la syndicalisation sont en perte de vitesse (OCDE, 2012d, 30 et 31). Ces dimensions, associées à une mondialisation triomphante, accompagnent et creusent les inégalités.

L'économie du savoir est tirée par les technologies de l'information et par l'intensité technologique. Depuis 1980, la part des investissements pour ces technologies dans la formation du capital fixe non résidentiel ne fait qu'augmenter. L'intensité en technologie de l'information est généralement associée à une plus grande inégalité salariale et à un écart plus prononcé des rémunérations entre les travailleurs très qualifiés et les travailleurs peu qualifiés (OCDE, 2012d, 108, 110, 149).

Dans l'ensemble, la recomposition des conditions d'existence des classes et groupes prend une autre dimension lorsqu'elle est mise en perspective avec l'incidence de la mondialisation.

Les laissés-pour-compte de la mondialisation

Si la haute technologie participe à l'accroissement de l'inégalité de revenu, qu'en est-il de la relation entre la mondialisation et l'évolution du statut de composantes majeures de la société?

Pour plusieurs, la période de l'après-guerre a été la scène d'une montée en puissance de la classe moyenne, qui est devenue socialement une référence. Pour un grand nombre, elle pouvait représenter une aspiration, être vue comme une assurance de vivre dans des conditions satisfaisantes, et rendait tangible l'idée d'un avenir prometteur pour les enfants (OCDE, 2019d). Vue comme le « socle de la société fordienne », la classe moyenne semble pourtant souffrir de la mondialisation.

Dans son étude fouillée, Branko Milanovic (2019) montre que les grands gagnants de la mondialisation sont les pauvres et la classe moyenne en Asie, alors que les classes moyennes inférieures et les plus pauvres du monde riche sont les grands perdants. Soumises à une diminution relative, aussi bien démographique que de revenus, l'existence et la fonction de la classe moyenne sont fortement déstabilisées (Milanovic, 2019; OCDE, 2019d). On peut y voir une baisse du pouvoir économique, mais aussi social et politique de la classe moyenne. La mondialisation a favorisé les groupes et classes des sociétés riches qui occupaient déjà le sommet de la pyramide, d'où les écarts qui se creusent entre le haut et le bas de la distribution des revenus. Les dernières années confirment cette concentration de la richesse au sommet (OCDE, 2019d; Milanovic, 2019; Chancel *et al.*, 2021). C'est ce dont je vais traiter de façon attentive plus loin.

Un nouveau modèle de développement

Au cours des années 1980 et 1990, le modèle de développement est tiré par la technicité et les technologies de l'information et est poussé par une financiarisation débridée. L'optimisation de court terme sert de référence principale dans les choix stratégiques. Il s'agit d'un modèle qui se développe à l'échelle mondiale, en ce sens que la chaîne des valeurs dans la production et les services est d'abord transfrontalière (Aglietta, 2019a). La déréglementation des marchés financiers est une condition de possibilité pour ce régime, tout en étant à l'origine d'une bulle financière impression-

nante qui participe à l'instabilité du modèle de croissance. Parallèlement, le financement des dépenses et de la dette publique recourt de plus en plus au financement international, ce qui exerce de fortes pressions sur la croissance des dépenses publiques, jusqu'à provoquer une crise de la dette souveraine.

Dans la foulée de la restructuration des activités économiques, l'essor de l'économie de services et des technologies de pointe est fulgurant. Pensons ici à l'informatisation, à la numérisation et à la robotisation des processus. Le monde du travail expérimente une bipolarisation qui entraîne de sérieuses conséquences pour les parcours professionnels. La classe moyenne est tiraillée par ces changements. Travaillée par, à la fois, une contraction de son poids démographique et économique et une valorisation de sa strate supérieure, elle se fractionne davantage. Là comme dans l'ensemble de la société, les inégalités s'aggravent. L'économie de l'inégalité, c'est le règne des gagnants et la mise en marge des perdants.

L'économie de l'inégalité réunit des caractéristiques qui rompent avec le modèle d'après-guerre. Je m'attacherai maintenant à montrer que, en plus du régime d'accumulation et des formes de régulation, les conventions et la composition des rapports au sein de la société sont chamboulées, avec son lot de gagnants et de perdants, et ce que cela implique pour la vision du monde et l'anticipation du parcours de vie sociale.

DEUXIÈME PARTIE

GAGNANTS ET PERDANTS

Toute société inégalitaire est, par définition, composée de gagnants et de perdants. Dans la mesure où la répartition des ressources au sein de la société est l'un des socles sur lesquels se constitue la structure des oppositions et des conflits sociaux et politiques, il convient de focaliser l'attention sur l'organisation des rapports et des formes institutionnelles qui président à cette répartition. Cela irrigue la structure sociale qui influe sur les pratiques sociales, la compréhension des intérêts, la construction des enjeux, les dynamiques politiques, les aspirations et les projections en matière de parcours de vie. Rien n'est mécanique; c'est une toile de fond qui prend son sens dans les systèmes de représentation et les cultures politiques et sociales qui influencent la structuration de la pensée et des discours.

Concentration des ressources

Le début des années 1980 ouvre une période marquée par l'accroissement des disparités dans la répartition des ressources au sein des sociétés d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. C'est un point de rupture qui enclenche une nouvelle dynamique caractérisée par l'accumulation de la richesse par le pôle déjà le mieux pourvu. Cette tendance commune est particulièrement abrupte aux États-Unis. Dans les autres pays anglo-saxons, elle est moins prononcée. Les pays européens suivent, mais avec beaucoup plus de réserve. Dans l'ensemble, il s'agit d'une nouvelle dynamique d'accentuation des inégalités au sein des populations (Pontusson, 2005; Burtless et Smeeding, 2001). Ce changement bouleverse les conditions d'existence des classes populaires, ainsi que celles de composantes des classes moyennes.

Une situation aggravée, quelle que soit la mesure

Les dynamiques sont contrastées selon les pays considérés, mais la tendance inégalitaire est affirmée et constitue un renversement par rapport à la situation connue pendant les Trente Glorieuses. Ce phénomène peut être étudié sous plusieurs angles.

Différentes approches permettent de cerner le creusement des inégalités. Le *coefficient de Gini*¹ rend compte de la plus ou moins

1. Le coefficient de Gini est une mesure statistique de l'inégalité dans la distribution des revenus. Il s'agit d'un nombre variant de 0 à 1 (ou de 0 à 100), où 0 signifie que nous avons une parfaite égalité (de revenu, dans ce cas-ci) et 1

grande inégalité (statistique) au sein de la société, mais non de l'évolution respective de ses composantes. Les 14 pays retenus (voir note 1) se situent, en 1995, dans la fourchette 0,222 à 0,375, selon qu'on se trouve en Suède ou aux États-Unis. La France, l'Allemagne et le Canada sont dans une position intermédiaire (avec 0,290 ou 0,300) alors que le Royaume-Uni et l'Australie sont attirés par l'aimant américain (entre 0,320 et 0,346) (Smeeding, 2000). Les données de 2010, qui soulignent la prégnance de cette inégalité, confirment que le positionnement respectif des pays change peu, mais laissent surtout entendre qu'un éventuel resserrement des écarts provoquerait des changements souvent radicaux. À titre d'exemple, «pour le Royaume-Uni, réduire le coefficient de Gini de 10 points [dans l'optique de 0 à 100] signifie remonter au niveau des Pays-Bas. Pour les États-Unis, réduire ce coefficient de 7,5 veut dire s'aligner sur la France» (Atkinson, 2016, 49-51). Ces retournements, tout à fait hypothétiques, ne coulent pas de source!

Pour illustrer l'écart entre les plus riches et les plus pauvres selon les pays, on peut avoir recours à la *distance économique*². On pourra dire (pour le milieu des années 1990) que le groupe des 10 % les plus riches aux États-Unis touche 5,6 fois plus que le groupe des 10 % les plus pauvres (comparativement à 2,6 fois en Suède, 3,3 en France et 3,9 au Canada) (Smeeding, 2000). Que ce soit en mesurant la distance économique ou en calculant le coefficient de Gini, nous disposons de deux instruments de mesure qui proposent une lecture, sous des angles différents, d'une même réalité et donnent une image cohérente et concordante (OCDE, 2012c).

(ou 100) indique un niveau extrême d'inégalité: une seule entité ou personne recevrait tout.

2. Par la «distance économique», on fait ressortir l'écart entre les plus pauvres (le premier décile) et ceux qui sont au centre de la distribution (médiane), de même que l'écart entre la médiane et ceux qui sont les plus riches (le dernier décile), et ainsi de suite. Cela permet de relativiser les écarts, eu égard aux pays concernés et entre les pays.

Sur le long terme (de 1985 à 2008), les inégalités de revenu ont progressé dans presque tous les pays qui nous occupent. Seules la France et la Belgique n'enregistrent pas de variation significative de leur coefficient de Gini durant cette période (OCDE, 2012d). D'un autre côté, ceux qui ont les revenus les plus élevés (1 %) accaparent une part grandissante des revenus avant impôt de 1990 à 2007 (OCDE, 2012d, 42). Les États-Unis connaissent la plus forte augmentation, si bien que la part du 1 % le plus riche représente près de 18 % du revenu total avant impôt en 2007 (c'était 13 % en 1990). Cette part est également importante dans d'autres pays anglo-saxons (surtout au Canada [13 %] et au Royaume-Uni [14 %]). Le poids de ce 1 % sur le revenu avant impôt a progressé en proportion de façon significative dans les pays d'Europe du Nord, mais avec un point de départ (1990) plutôt bas (par exemple, de 5 à 7 % au Danemark). Enfin, l'Europe continentale fait quasiment du surplace. Encore là, la tendance s'affirme, mais sans uniformité entre les pays³.

La répartition de la richesse dans la société est mise en relief lorsqu'on distingue la part réservée aux 50 % de la population la plus pauvre, aux 40 % suivants et aux 10 % les plus riches. Malgré la poussée inégalitaire connue en Europe, c'est sur ce continent que la part des 10 % les plus riches est la plus modeste, avec 33 % du revenu national, alors qu'aux États-Unis on en est à 48 % en 2018 (Piketty, 2019, 758). À l'opposé, les 50 % les moins riches disposent d'à peine 13 % du revenu national aux États-Unis; en Europe, cette même catégorie de population pauvre capte 22 % du revenu national. Les 40 % dans une position intermédiaire recueillent 45 % du revenu national en Europe, contre 40 % aux

3. Aux États-Unis, la part du revenu national des 10 % des personnes les plus riches, qui avait subi une baisse de 45 à 35 % au cours de l'après-guerre, passe, avec l'accélération des années 1980, à presque 50 % en 2015. L'Europe de l'Ouest suit la même direction: avec un point de départ similaire, la part du revenu national des 10 % correspond à «seulement» 37 % du revenu national. C'est que la croissance chez les plus riches, de 1980 à 2015, a généralement été plus modeste en Europe (Alvaredo *et al.*, 2018).

États-Unis. La distinction entre l'Europe et les États-Unis s'exprime puissamment lorsqu'on retient le rapport du revenu moyen du 1 % le plus riche sur le revenu moyen des 50 % du bas de l'échelle. Ce rapport est de 80 aux États-Unis et de «seulement» 25 en Europe (*ibid.*, 767). Sur ce point, les États-Unis se comparent à l'Inde et au Brésil.

La distinction entre les catégories de population révèle, par exemple, qu'en France les 50 % du bas de l'échelle ont vu leur part du revenu national augmenter durant les années 1970 pour atteindre 24 % en 1980, puis glisser à 22 % en 2013. Durant la même période, les 40 % du milieu sont sur une lancée et se positionnent à 45 % du revenu national, alors que les 10 % les plus riches voient leur part dégringoler dans les années 1960 (de 38 % à 30 % en 1980), puis connaissent une remontée, si bien que leur part du revenu national atteint 35 % au tournant des années 2010 (Alvaredo *et al.*, 2018, 169). En Allemagne, les 40 % du milieu, qui captent 45 % du revenu national en 1980, voient leur position se détériorer (40 % en 2000), puis se redresser à 43 % en 2013. La part des 10 % de personnes ayant les revenus les plus hauts, qui se situe à 32 % en 1980, connaît une poussée jusqu'à 40 % en 2013. Les bas revenus (50 %) se situent à plus ou moins 25 % jusqu'en 1995, puis chutent pour se retrouver à 17 % en 2013. Bref, les plus hauts revenus ont une position mieux établie en Allemagne qu'en France, les revenus du milieu ont une position comparable et les bas revenus, une position nettement plus défavorable en Allemagne (Alvaredo *et al.*, 2018, 185).

La concentration de la propriété accentue ces caractéristiques concernant le revenu et donne plus de relief aux écarts. Certes, depuis une centaine d'années, les 10 % du sommet monopolisent moins ce patrimoine, mais c'est l'évolution récente qui compte. Si, après la Grande Guerre, la concentration de la propriété s'était fortement contractée, depuis les années 1980, c'est le mouvement inverse qui s'impose, au premier chef aux États-Unis, mais également au Royaume-Uni et en France. L'hyperconcentration de la propriété a repris ses droits. Les 10 % du haut captent 55 % de la

propriété en Europe et 73 % aux États-Unis, alors que les 50 % du bas en réunissent respectivement 5 % et 2 %. Les 40 % du milieu en Europe possèdent 40 % de la propriété, contrairement aux Américains qui en détiennent à peine 25 % (Piketty, 2019, 782-783, 496, 800 *sqq.*). Le mouvement est le même que pour la répartition des revenus, il vient se caler sur les écarts connus et entretenus depuis les années 1980.

Après une amélioration de la répartition des revenus pour les 50 % les moins bien nantis de la société au cours des Trente Glorieuses, les années 1980 enclenchent une reculade, une régression qui sera comprise non seulement sous l'angle pécuniaire, mais également du point de vue du statut social et de l'amplification des risques de précarité. Dans l'après-guerre, le sentiment de contribuer au développement d'une société, certes sous tension et conflictuelle, mais qui assurait un certain partage des fruits de la croissance, revêtait une pertinence aux yeux de pans assez larges de la société. Cette représentation est par la suite invalidée avec les années 1980 et 1990. La concentration de la richesse, la grande valorisation d'une classe intermédiaire supérieure, la mise en marge de populations importantes qui n'ont pas accès aux bénéfices du modèle de croissance, sans compter le retour en force de la patrimonialisation des inégalités, tous ces éléments creusent les écarts et confirment l'idée que «les gagnants ont toujours plus». Le thème de l'inégalité occupe l'avant-scène dans la sphère sociale et politique et devient un enjeu de grande importance.

L'inégalité dans la dynamique sociale

Le repérage de l'inégalité du point de vue de la répartition du revenu a une dimension statique. Il permet de dessiner une toile de fond utile, mais incomplète. L'inégalité se manifeste certes par la répartition du revenu, mais tout autant par la position occupée dans les rapports sociaux, par les conditions qui accompagnent les parcours de vie, par la capacité d'insertion dans la vie

professionnelle, par les discriminations qui pèsent sur les cheminement sociaux, par le « statut social perçu » des acteurs, bref par des dimensions diverses qui forment le substrat des rapports inégalitaires dans la société. En somme, l'inégalité repose sur la reconduction de dynamiques et de processus qui étayent des intérêts divergents et qui s'insèrent dans une structuration des stratégies d'action. Dans des flux et reflux, cette inégalité est la matrice de la société dans sa diversité de pratiques, de trajectoires, d'expectatives et de projets, dont les acteurs, souvent opposés, croisent le fer (Therborn, 2013).

Dans un premier temps, trois champs permettent de situer l'inégalité dans les interactions sociales.

D'abord, l'inégalité se fraie un chemin dans le sillage des discriminations visant des composantes de la société, sous l'un ou l'autre motif ou prétexte. Pensons à la discrimination à l'égard des personnes racisées, à l'égard des minorités de tout genre, mais également à l'égard des femmes (Nachtwey, 2020; Dubet, 2019). Je ne peux traiter l'ensemble de ces questions qui mériteraient un ouvrage en soi, mais, à des fins d'illustration, je vais aborder, dans cette section, la question de l'inégalité femme-homme dans l'accès au revenu.

Ensuite, l'inégalité, c'est aussi une « distribution » fortement différenciée des chances, qui commence avec l'éducation ou la préparation à la vie par une formation qui débouche sur une profession plus ou moins valorisante, reconnue et bien rémunérée.

Enfin, la mobilité ascendante ou descendante des groupes dans la distribution des ressources s'inscrit dans une temporalité intergénérationnelle. Au-delà de l'imaginaire méritocratique, l'ankylose qui affecte la mobilité et la circulation intergénérationnelle des groupes dans l'organisation sociale est source de désillusion et de sclérose.

La capacité d'une personne de s'inscrire dans un parcours professionnel et un cheminement de vie compte pour beaucoup dans les perceptions et les perspectives de son devenir social. De même, l'interruption du parcours professionnel par le chô-

mage va influencer fortement sur l'obtention et les conditions d'obtention d'un revenu tout au long de la vie professionnelle et à la retraite. Je traiterai de ce dernier volet quand il sera question de la pauvreté.

En somme, l'accentuation de l'inégalité dans la répartition de la richesse se double d'autres dimensions, faisant en sorte que les ressources qui accompagnent les parcours de vie sont également contrastées.

Inégalités pour les femmes

L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail est un phénomène marquant des sociétés occidentales. C'est devenu une donnée fondamentale, mais encore là, le phénomène est inégal. Le taux d'emploi des femmes varie de 50 % à 80 % dans des sociétés globalement comparables. L'Italie et les États-Unis sont en fin de peloton, alors que la France et la Belgique enregistrent un taux d'un peu plus de 60 %, précédées par le Canada et le Royaume-Uni, avec un taux d'emploi des femmes de plus de 70 %. Enfin, dans les pays d'Europe du Nord et aux Pays-Bas, ce taux atteint près de 75 %. Une telle variation n'est pas le fruit du hasard. Toute une série de politiques publiques, qui traduisent des cultures sociales et politiques différentes, inhibent ou, au contraire, favorisent la participation féminine au marché du travail (mentionnons la fiscalité, les congés parentaux, le système de garde et son accessibilité, une équité salariale, et c'est sans parler de l'acceptabilité sociale du travail des femmes, qui est un construit social en constante évolution) (Jaumotte, 2003; OCDE, 2012b; Jönsson et Morel, 2006).

Cette inégalité s'insinue dans tous les interstices du cheminement vers la vie adulte et de l'insertion dans la vie professionnelle (Daly, 2020). Elle se manifeste de nombreuses façons. Lorsqu'on tente d'en rendre compte sur le terrain du revenu, on relève l'existence d'un écart du revenu de travail entre hommes et femmes salariés à temps plein (salaire médian). Cet écart tend modeste-

ment à se resserrer, de 14,6 % en moyenne en 2005 à 13,3 % en 2014 (OCDE, 2017b, 7⁴). Si, presque partout, il a diminué, c'est loin d'être la fin de l'histoire...

Le revenu des femmes ne peut se limiter au salaire médian des salariés à temps plein, tant s'en faut. D'autres facteurs doivent être pris en considération. L'écart de revenu entre les femmes et les hommes reflète notamment la participation relative des femmes au marché du travail et les heures travaillées (OCDE, 2017b). Ici, il est question du travail à temps partiel, qui joue un grand rôle dans l'écart de revenu entre les sexes. L'importance relative des emplois à temps partiel varie beaucoup d'un pays à l'autre. Le taux d'emplois à temps partiel se situe le plus souvent entre 10 et 15 %, mais peut compter pour plus de 30 % (comme c'est le cas aux Pays-Bas). Or le temps partiel est fortement destiné aux femmes, l'exemple extrême étant celui des Pays-Bas où le taux d'emploi à temps partiel est près de 58 % féminin (contre 20 % masculin) (Observatoire des inégalités, 2018).

De plus, l'écart de taux d'emploi entre les femmes avec de jeunes enfants et les hommes (de 25 à 54 ans) est nettement défavorable aux femmes: en 2015, cet écart est de plus de 15 points de pourcentage. Aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Italie, c'est nettement au-dessus de 20 points de pourcentage. Cet écart tend à se réduire de 2006 à 2015, mais dans ces derniers pays la situation évolue peu (OCDE, 2017c, 39). Ajoutons que le fait d'avoir un enfant devient pénalisant pour la femme qui porte cet «état» comme un handicap (OCDE, 2012a). Dans la plupart des pays, l'écart salarial entre les femmes et les hommes (de 25 à 44 ans) est amplifié, souvent fortement, lorsque la femme a au moins un enfant.

Sous un autre angle, on constate que, dans les pays européens en 2010, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'accroît avec les strates supérieures de revenu. L'écart de 0,7 % au bas de l'échelle (1^{er} centile) atteint 45 % dans le dernier centile. Donc,

4. Rappelons que ces données se rapportent aux 14 pays retenus, soit l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

plus le salaire est élevé, plus, en proportion, l'écart se creuse. Cela suit également une «logique d'âge». Ainsi, l'écart salarial se confirme et s'accroît avec l'âge. En moyenne, si, dans les pays européens, l'écart peut être inférieur à 10 % chez les personnes au début de la vingtaine, à 40 ans et plus, il est à 20 % et plus. Dans ce dernier groupe d'âge, l'écart peut atteindre 33 % au Royaume-Uni, alors qu'il n'est pas de 20 % en France et qu'il se chiffre à 15 % chez les 50 ans en Belgique. En somme, les moyennes lissent des écarts appréciables, mais le phénomène reste le même: les écarts salariaux sont plus que significatifs et ils se creusent avec les responsabilités professionnelles et l'âge des personnes considérées (Bureau international du travail, 2017, 87-91).

Tous ces éléments convergent: le revenu annuel des femmes est globalement inférieur à celui des hommes. En considérant les facteurs mentionnés — sans qu'on ait même fait référence aux ghettos d'emplois, au sexisme dans l'embauche, à la discrimination salariale —, l'écart de revenu annuel du travail entre les femmes et les hommes en 2014 est, en moyenne de 37 %, quoiqu'il soit de 40 % et plus dans les pays anglo-saxons et même de 45 % en Autriche, en Allemagne et aux Pays-Bas (OCDE, 2017b, 37). En considérant également le revenu du travail, le dernier rapport mondial sur l'inégalité montre que l'on est loin de la parité. Il est estimé qu'en 1990 les femmes recevaient 31,4 % du revenu total du travail en Europe de l'Ouest et 34,1 % en Amérique du Nord; une trentaine d'années plus tard (2015-2020), on note une progression partout, en ce sens que, de part et d'autre, la proportion du revenu salarial allant aux femmes s'établit à 38 % du revenu salarial total. Dans les trois pays européens les plus peuplés (Allemagne, France et Royaume-Uni), les femmes se partagent de 36 à 41 % du revenu salarial total (aux États-Unis et au Canada, c'est de 38 à 39 %) (Chancel *et al.*, 2021, 100-108). Même si cet écart se resserre, il reste important et significatif⁵. C'est là l'une des

5. Sous un angle complémentaire, voir «De la persistance du patriarcat et du productivisme», dans Piketty (2021, 265-271).

manifestations de l'inégalité et de la discrimination qui s'expriment dans de multiples facettes de la place des femmes dans la société.

Le système d'enseignement et les inégalités primaires

Le système d'enseignement occupe une place centrale dans la formation des inégalités primaires (Piketty, 2019), qui sont issues du milieu de vie. Plusieurs études ont pu le démontrer. Les traditions sont différentes d'un pays à l'autre, mais, par l'enseignement primaire et secondaire, les pouvoirs publics proposent à l'ensemble de la population une formation pouvant mener à l'obtention d'un diplôme de fin d'études. Au-delà de ce grand principe, une série de filtres, de mécanismes de renforcement, de chemine-ments différenciés participent à des processus de reconduction des places dans la société et de reproduction de la distribution du capital symbolique et culturel selon le groupe d'appartenance.

De nombreux travaux témoignent, avec des considérations différentes, du rôle de service public ou d'institution centrale de socialisation du système scolaire. Celui-ci s'organise généralement selon des missions et des usages qui sont formulés dans des termes variables suivant les pays. La mission de service public et l'inclusion citoyenne n'appellent pas des architectures institutionnelles et des pratiques identiques. Le mode de financement est un indicateur évocateur. Le financement privé dans l'éducation au primaire et au secondaire est très peu marqué (moins de 5 %) en Allemagne, en Autriche, en Suède, au Danemark et en Norvège. L'Europe du Sud y fait un peu plus appel, de même que les États-Unis, mais c'est dans les pays anglo-saxons (soit le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) qu'il occupe une place relativement importante (environ 15 %) (Piketty, 2019, 626).

Les enquêtes régulières de l'OCDE mettent en relief le caractère plus inégalitaire de certains systèmes d'éducation. Il est utile de noter que ce caractère ne correspond pas toujours au poids de

la contribution relative du privé (OCDE, 2019c). On peut parler de filières de formation comme de hiérarchisation des établissements d'enseignement, qui prédestinent à des parcours de vie professionnelle plus ou moins enviables. Car, mis à part le mode de financement, les processus internes dans la trajectoire de formation produisent et reproduisent des inégalités marquées, qui apparaissent dans les choix de cheminement, dans les échecs (décrocheurs), dans la poursuite ou non d'études supérieures (universitaire), etc.⁶. Il faut souligner que l'héritage immatériel est constitué de capital social et se manifeste sous la forme de filtres discriminants à la fois dans la réussite et le cheminement scolaire (Conseil de l'Europe, 2013). Avec l'obligation de fréquenter l'école, les systèmes d'enseignement primaire et secondaire peuvent prétendre à une universalité, à une égalité des chances et à un accès non discriminatoire pour l'acquisition des compétences. Pourtant, les systèmes d'enseignement tracent des voies qui ont des effets structurants, mais non nécessaires, sur la reconduction des places et la distribution des personnes dans la configuration des rapports de pouvoir et dans l'organisation de la distribution des ressources entre les groupes et les acteurs.

Le passage à l'université (enseignement tertiaire) est beaucoup plus incertain et compliqué. C'est un «défi structurel pour l'idée même d'égalité éducative» (Piketty, 2019, 630). Il ne peut y avoir obligation à s'y inscrire et à se rendre jusqu'en fin de parcours ni de prescription des savoirs à acquérir. La diversité des choix est large, le spectre des possibles presque illimité, suivant en cela le morcellement et la spécialisation des savoirs. Cette diversité, toutefois, «tend [...] à s'ordonner de façon hiérarchique, et à conditionner fortement les hiérarchies sociales et professionnelles futures» (*ibid.*, 626). Ce passage à l'enseignement supérieur

6. Je pense notamment aux travaux suivants : Beudelot et Establet, 1975; Bourdieu, 2016; Bourdieu et Passeron, 1964, 1970; Beudelot *et al.*, 1981; Peugny, 2013, pour ne nommer que ceux-là. On peut ajouter les propos de Piketty sur «L'égalité éducative: toujours proclamée, jamais réalisée» (Piketty, 2021, 254-259).

est conditionné, pour chaque candidat, par la capacité de celui-ci à mener à terme ses projets et par sa situation d'inégalité préexistante. Les conditions de réussite, favorables ou pénalisantes, sont posées. Aux États-Unis, l'accès à l'enseignement supérieur est « sur-déterminé » par le revenu parental. Situation extrême sans doute, mais pas exceptionnelle, car ce facteur intervient dans les autres pays considérés ici, mais à des degrés divers (OCDE, 2008).

Même si le principe de service public imprègne plusieurs traditions nationales, particulièrement européennes, en matière d'enseignement tertiaire, il est difficile d'échapper à la sélection et aux contingentements, ainsi qu'à une certaine hiérarchisation de l'accès aux formations. D'ailleurs, les sources de financement confirment et accentuent les tendances déjà relevées pour le primaire et le secondaire. Aux États-Unis, 65 % du financement du tertiaire est privé. Suivent, avec près de 60 %, les pays anglo-saxons. Loin derrière, l'Europe latine est à 30 %, alors que le financement privé n'atteint pas 10 % en Allemagne, en Autriche, en Suède, au Danemark et en Norvège (Piketty, 2019, 626). En définitive, l'inégalité d'accès à l'éducation tertiaire, particulièrement marquée aux États-Unis, est nettement présente en Europe (avec de bonnes variations), ce qui met à mal l'objectif de l'égalité des chances et l'idéal de la méritocratie.

Une mobilité « ankylosée »

Le niveau d'instruction se reproduit d'une génération à l'autre, et cela « tient aux effets conjugués du niveau d'études et d'autres caractéristiques des parents (comme la profession et les ressources culturelles) et à leur interaction avec diverses institutions (le système d'enseignement et le marché du travail, par exemple) » (OCDE, 2008, 233). Sur ce point, il faut nuancer, parce qu'on sait que, dans les pays de l'OCDE, « [l]a mobilité ascendante des enfants de parents peu instruits s'est améliorée pour les enfants nés entre 1955 et 1975, pour stagner ensuite pour les enfants nés après 1975 » (OCDE, 2019a, 17).

Il s'agit d'un des signes qui confirment l'absence de fluidité dans les parcours de vie à travers la hiérarchie sociale et l'idée que la mobilité ascendante est lestée par une série de facteurs liés au milieu de vie immédiat, comme le revenu des parents, leur statut professionnel, le patrimoine éducatif et l'environnement en santé. Actuellement, «[q]uatre personnes sur dix dont les parents ont un faible niveau d'instruction ne poursuivent pas leurs *études* après le premier cycle du secondaire, douze sur cent seulement obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, et deux sur cent seulement vont jusqu'au master ou plus» (OCDE, 2019a, 33). Évidemment, ces données agrégées gommant des variations d'un pays à l'autre, mais il ne s'agit que de variations.

Cette même «inertie» joue pour les classes supérieures. La conclusion s'impose: depuis les années 1990, il y a une plus grande persistance des positions au sommet et au bas de l'échelle des revenus. «Cela signifie que les personnes en bas de l'échelle ont moins de chances d'ascension, et que les personnes au sommet risquent encore moins de régresser» (*ibid.*, 38).

Si certains voulaient suggérer qu'en théorie le creusement des inégalités devrait s'accompagner d'une plus grande mobilité sur le plan des revenus, aucun élément ne permet de confirmer cette hypothèse.

Un enjeu de politiques publiques

La reproduction intergénérationnelle est plus forte dans les pays où l'inégalité est plus prononcée (OCDE, 2008). Autrement dit, les pays où l'inégalité des revenus est moins poussée connaissent une moindre reproduction intergénérationnelle de l'inégalité et une plus grande mobilité sociale, ce qui signifie que, tendanciellement, la reproduction des places d'une génération à l'autre caractérise davantage les pays où l'inégalité est forte (Chauvel, 2016).

En même temps, une inégalité moins prononcée est aussi la conséquence des objectifs que poursuivent les politiques

publiques. Cependant, il n’y a pas nécessairement de concordance. Si la mobilité intergénérationnelle est plus grande dans les pays d’Europe du Nord, il en va de même au Canada, ce qui peut sembler contre-intuitif étant donné que le niveau d’inégalité y est comparativement plus élevé. À l’opposé, la mobilité intergénérationnelle est nettement plus limitée en France, pourtant moins inégalitaire.

Parmi les éléments de compréhension, on ne peut faire abstraction de l’effet des politiques publiques. Cela se manifeste par des dépenses publiques d’éducation plus soutenues, par davantage de ressources dans la santé et l’action sociale, par des services de garde accessibles et de qualité pour les jeunes enfants, par des programmes d’accès à l’enseignement supérieur, par des dépenses pour améliorer les infrastructures publiques destinées à l’habitation et au transport et, également, par des programmes actifs du marché du travail. En somme, une action publique résolue et systématique peut diminuer la «transmission intergénérationnelle» des positions occupées par la génération précédente (OCDE, 2019a). On ne s’y trompe pas: une faible mobilité au bas de l’échelle des revenus favorise la transmission de la pauvreté d’une génération à l’autre (OCDE, 2008).

Sauf exception, les pays plus égalitaires, qui mènent une action publique conséquente, sont généralement associés à une configuration particulière des forces sociales et politiques inscrite durablement dans une dynamique politique et institutionnelle. Cette configuration, le plus souvent reliée à la social-démocratie, n’est pas immuable, comme les positions récentes des pays d’Europe du Nord en témoignent. De même, la force relative du mouvement syndical (sous l’angle de la densité syndicale) est nettement corrélée à une réduction des inégalités jusqu’au tournant des années 1990; par la suite, avec les reculs du mouvement syndical, cette relation s’amenuise jusqu’à disparaître (Pontusson, 2013). Dans certains cas, ce sont plutôt les mécanismes publics de redistribution des revenus — peut-être par inertie structurelle et institutionnelle — qui jouent encore un rôle non négligeable.

Cette question revêt toute son importance pour les classes moyennes, où l'aspiration à une mobilité ascendante est particulièrement manifeste, tant chez les parents, qui se projettent dans leurs enfants (comme génération montante), que chez ces derniers, qui cherchent à confirmer leur position sociale ou à l'améliorer. C'est en ce sens que le scepticisme à l'égard de la valeur actuelle des diplômes prendra tout son sens et alimentera l'idée du déclassement.

Et la pauvreté point

La pauvreté, dont la nature et l'ampleur se renouvellent, est l'une des manifestations de l'accentuation de l'inégalité des revenus et de la plus grande distanciation à l'égard des populations au bas de l'échelle.

Au cours des années 1960, le thème de la pauvreté s'impose dans le discours politique. La question a pris de l'importance avec le président Lyndon B. Johnson, aux États-Unis, tout en devenant une préoccupation sociale partagée durant cette décennie. L'expérience du plein emploi au cours de l'après-guerre montre ses limites. En Europe, sauf au Royaume-Uni, les régimes de protection sociale sont pensés pour être des boucliers efficaces contre ce risque social. Mais les années 1970, au cours desquelles se conjuguent chômage et inflation, montrent que la perte d'emploi, souvent l'antichambre de la pauvreté, s'installe à demeure.

La pauvreté est le produit social de la structuration du marché du travail, de la constellation des compromis entre les partenaires sociaux et l'État, de l'éventail des politiques publiques mises en œuvre et du traitement politique de la pauvreté à travers la représentation formelle du pauvre. Les diverses configurations s'inscrivent dans la durée, d'où se dégagent des modèles sociaux de la pauvreté (Lefebvre, Boismenu et Dufour, 2011; Boismenu, 2021). L'émergence de la pauvreté témoigne d'une certaine dislocation de ces champs de pratiques ou, du moins, de leur incapacité relative (ou manque de volonté) à faire face aux aléas du modèle de développement.

La « nouvelle pauvreté »

Mais surtout, progressivement, la nature de la pauvreté se révèle autre (Paugam, 2005). Jusqu'à la fin des années 1970, la pauvreté touche une frange de la population qui se situe à la périphérie de la société globale, sans que l'on puisse y voir une invalidation du système économique et social. Cette pauvreté « marginale » cède désormais la place à une pauvreté « disqualifiante » atteignant une population plus nombreuse, qui se trouve dans une situation de précarité par rapport à l'emploi tout en cumulant des handicaps touchant le revenu, le logement, la santé, la sociabilité et les réseaux sociaux. La dépendance à l'égard des organisations d'action sociale est susceptible de créer un sentiment d'inutilité sociale. La nouvelle question sociale est potentiellement menaçante pour la cohésion sociale.

La notion d'exclusion sociale prétend saisir cette réalité. La nouvelle pauvreté touche des personnes qui, normalement, auraient trouvé une place dans la société, alors qu'elles sont en marge et devenues « socialement inutiles » (Karsz, 2000; Atkinson et Davoudi, 2000; Apospori et Millar, 2003). Le phénomène social de « désintégration » est mis en relief, et l'on insiste non seulement sur la sphère économique, mais aussi sur le lien social ou la rupture de la relation entre la société et l'individu. Serge Paugam utilisera la notion de *disqualification sociale*, Vincent de Gaulejac de *désinsertion* et Robert Castel de *désaffiliation*.

La question sociale vit à l'heure de la « nouvelle pauvreté » (Conseil de l'Europe, 2013). Les études sur la pauvreté et la privation traitent déjà de l'exclusion sociale, mais le phénomène est surtout pensé sous l'angle de la discontinuité par rapport au reste de la société (Room, 1999; Barnes, 2002, 2005). Cette notion d'exclusion sociale désigne le processus multidimensionnel et dynamique de mise en marge économique, sociale et culturelle, qui va dans le sens contraire à l'intégration des personnes à la société. L'exclusion sociale est désormais au cœur de la façon de penser les changements de l'intervention politique et des mesures

de protection sociale (Béland, 2007). Cette intervention prendra une forme particulière selon qu'elle répond à l'une ou l'autre vision du traitement politique des sans-emploi (Silver, 1994).

En somme, cette réalité, la façon de la nommer, les processus en jeu et l'action publique qu'elle suscite sont autant de dimensions qui donnent une coloration particulière aux données sur la pauvreté. Loin d'être interprétées comme s'il s'agissait d'un continuum, ces données sont porteuses de pratiques et surtout d'une vision de la vie en société qui se présentent sous un jour nouveau. La pauvreté, de «marginale», devient «disqualifiante».

Une estimation de la pauvreté

La pauvreté est en relation avec le niveau de vie généralement accepté pour une société donnée. Le seuil de pauvreté est une valeur relative, car il indique le moment où les personnes sont réputées ne pas être en mesure de participer à la vie sociale commune. Ce seuil est fonction de la répartition de la richesse dans chacune des sociétés comparables. On comprend que ce qui est nécessaire pour participer à la Cité fait appel à une appréciation normative des choses (Lefebvre, Boismenu et Dufour, 2011; Townsend, 1979). Pour les sociétés d'économie avancée, ce seuil est fixé à 50 % ou même à 60 % du revenu disponible médian (ce dernier seuil est largement en usage en Europe).

La pauvreté n'est surtout pas affaire de richesse produite dans la société, mais bien plutôt de répartition de cette richesse¹. Au milieu des années 1990, les États-Unis affichent un taux de pauvreté de 17,8 % en fixant le seuil à 50 % de la médiane. Le Royaume-Uni et le Canada avoisinent ce pourcentage avec, respectivement, 13,2 % et 11,4 %. Pour le reste, les taux vont de 5,5 % en Belgique, à 6,5 % en Suède et à 7,1 en France (Smeeding,

1. Le pays qui enregistre le PIB par habitant le plus élevé, les États-Unis, est en même temps celui où les inégalités sont les plus marquées et où la pauvreté est la plus aiguë (Chevalier et Mistral, 2004).

Rainwater et Burtless, 2001, 186). Les États-Unis sont, alors, et de loin, le pays où le PIB par habitant est le plus imposant. Et pourtant!

Dix ans plus tard (2005), un peu plus de 9 % de la population de nos pays occidentaux vit sous le seuil de pauvreté établi à 50 % de la médiane (dans une fourchette de 5 à 17 % selon les pays). Les États-Unis se situent à 17 %, alors que le Danemark et la Suède enregistrent un taux de pauvreté d'environ 5 %, la France 7 % et le Canada 12 %, tout près de l'Italie. Si le seuil est fixé à 60 % de la médiane, les écarts sont importants. Avec un taux de pauvreté moyen de 16 %, on peut certainement affirmer qu'une part significative de la population se trouve dans la gêne. Le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne de 16 % dans les pays nordiques et dans certains pays d'Europe continentale, et supérieur à la moyenne dans les pays anglo-saxons (OCDE, 2008, 139²). Les États-Unis se distinguent encore une fois par le haut niveau de pauvreté, qui s'établit à 24 %.

La pauvreté, qui est induite par la configuration des formes institutionnelles du rapport salarial, par l'organisation des compromis sociaux entre les acteurs et par les politiques publiques, tout en reflétant le traitement politique de la pauvreté, est portée par des variables stabilisées. Au-delà de la conjoncture — qui compte assurément —, la pauvreté s'inscrit dans des tendances lourdes. Trois constats s'imposent. D'abord, de fortes disparités existent quant à la sévérité de la pauvreté entre pays d'économies comparables. Ensuite, certains pays présentent des similarités entre eux en raison de leurs arrangements institutionnels, d'où l'existence de modèles sociaux dans la durée. Enfin, ces modèles ne convergent pas, si bien que l'augmentation de la pauvreté ne change pas leur position relative et ne compromet pas leur existence. Au total, avec des points de référence et des rythmes

2. À un seuil de 60 % de la médiane, l'Europe présente des disparités significatives entre l'Europe du Nord (environ 13 %) et l'Europe continentale (14 à 18 %). Les pays anglo-saxons se situent à 20 % et plus, sauf le Royaume-Uni (15,5 %), alors que les États-Unis sont à 24 %.

variables, en 20 ans, de 1985 à 2005, la pauvreté augmente dans l'ensemble des pays de 15 % (OCDE, 2008, 142), ce qui en fait un problème de société majeur³.

À quoi tient la pauvreté ?

L'augmentation de la pauvreté relative⁴ est intimement liée à la croissance des inégalités dans la répartition de la richesse au sein de la société. De ce point de vue, la position de tête des pays anglo-saxons n'est pas étonnante. La forte inégalité des salaires joue un rôle primordial dans le taux de pauvreté. Au contraire, les pays où la structure des salaires est plus égalitaire comptent moins de pauvreté relative.

Au-delà de l'inégalité des revenus, l'emploi rémunéré occupe une place centrale pour comprendre la pauvreté. La hausse du chômage, qui connaît une envolée dans les années 1970 et va devenir endémique dans plusieurs pays, constitue un facteur d'augmentation de la pauvreté. La relation n'est pas mécanique, car le travail rémunéré n'est pas un sauf-conduit qui permet d'échapper à la pauvreté. En 2005, la proportion des ménages pauvres (à 50 % de la médiane) comprenant au moins une personne avec un emploi varie beaucoup, allant de 23 % en Norvège, par exemple, à plus de 70 % aux États-Unis et en Suède. En

-
3. Il faut cependant souligner que la pauvreté diminue (Belgique) ou se stabilise (Danemark, France, Norvège) dans certains pays au cours de ces 20 ans.
 4. On en est venu à dépasser la compréhension de la pauvreté basée sur les besoins physiques et biologiques minimaux et à mettre en évidence le caractère social de ce phénomène. La pauvreté a été mise en relation avec le niveau de vie généralement accepté dans une société. En considérant le revenu dont disposent les autres membres de la société, le seuil de pauvreté devient une valeur relative. La pauvreté relative consiste à déclarer pauvre toute personne ou unité familiale dont le revenu est inférieur à une certaine proportion du revenu médian. Ce seuil est « arbitraire », mais il est généralement fixé à 50 % (au minimum) ou à 60 % du revenu médian. C'est ce dernier pourcentage qui est davantage utilisé en Europe, alors que le premier est la référence au Canada. D'autres seuils existent et mettent en évidence d'autres dimensions (Nicolas Duvoux, 2021).

moyenne (sur 14 pays), 55 % des pauvres vivent dans des ménages où au moins une personne travaille. Dans la plupart des cas, il s'agit de ménages dont un seul membre occupe un emploi, mais 12 % de tous les pauvres vivent dans un ménage comptant deux travailleurs actifs ou plus (OCDE, 2008, 149-150). Au Canada, aux États-Unis ou en Autriche, quelque 20 % des pauvres appartiennent à ce genre de ménage.

Ces données mettent en évidence l'accentuation du phénomène du *travailleur pauvre*, phénomène bien connu aux États-Unis (Mosisa, 2003; Smeeding, 2006) et qui tend à toucher une population grandissante en raison des diverses formes de précarité du travail, de l'affaiblissement des mécanismes de protection sociale et des droits des travailleurs ainsi que de l'expansion d'une économie de petits boulots (*gig economy*) (Thelen, 2019). Ajoutons que l'insécurité économique a connu une accélération avec la crise de 2008, si bien qu'une partie des classes moyennes est sujette à une plus grande insécurité, dont elle pensait être préservée. Ce phénomène se combine à une plus grande concentration de la richesse dans les catégories supérieures des classes moyennes, ce qui accentue le sentiment de précarité, laquelle peut être perçue, pour les strates inférieure et intermédiaire, comme un phénomène de «prolétarianisation des classes moyennes» (Nau et Soener, 2019).

La condition de travailleur pauvre a longtemps été un impensable (ou un «impensé») en Europe continentale. Pourtant, on estime, en 2015, que 7 % des travailleurs sont pauvres (sous le seuil de 60 % du revenu médian). Là encore, il existe des variations: la Finlande (3,1 %) et la Belgique (4,7 %) sont au plus bas, alors que l'Autriche (8,3 %), l'Allemagne (9,5 %), le Royaume-Uni (8,6 %) et l'Italie (11,7 %) se situent à l'autre pôle; la France est dans la moyenne (7,9 %). De 2005 à 2015, le taux de pauvreté des travailleurs a augmenté de 1 point de pourcentage (de 6 à 7 %). Les variations sont contrastées; on constate une baisse dans le nord de l'Europe et une hausse dans plusieurs pays: faible en France (6 à 7,9 %), importante en Italie (9 à 11,7 %), très significative en

Allemagne (de 5,5 à 9,5 %). Au cours de la même période, on note un alourdissement des facteurs de pauvreté; pensons à l'emploi précaire — qui augmente chez les travailleurs pauvres (11,7 à 16,3 %) — de même qu'au temps partiel (hausse de 11,5 à 15,8 %) et à la monoparentalité (17,6 à 21,7 %) (Observatoire des inégalités, 2018).

Même si tout porte à croire que le chômage favorise la pauvreté dans presque tous les pays européens, la fréquence de la pauvreté parmi les chômeurs varie considérablement selon les pays: au milieu des années 1990, 17 % des chômeurs au Danemark sont pauvres, 26 % en Irlande et 28,7 % aux Pays-Bas, proportion qui atteint 45,8 % au Royaume-Uni et 38,3 % en Italie (Gallie, Paugam et Jacobs, 2003, 7-9). En somme, la pauvreté est, dans bien des cas, associée au chômage, davantage au Royaume-Uni et en Allemagne qu'aux Pays-Bas et au Danemark. Ces écarts sont, pour une large part, tributaires de la protection qu'offrent les politiques publiques en situation de chômage. Les taux de remplacement du revenu par l'assurance chômage illustrent la volonté variable d'absorber l'incidence du chômage sur les revenus disponibles des travailleurs (Lefebvre, Boismenu et Dufour, 2011; OCDE, 2014; Scruggs, 2006; Scruggs et Allan, 2006).

La dynamique de la pauvreté

La pauvreté touche une population beaucoup plus importante que ne le laisse croire le taux de pauvreté à un moment donné. Cela concerne les dépendants dans les unités familiales, bien sûr, mais également l'ensemble de la population qui s'inscrit dans la dynamique de la pauvreté (OCDE, 2008). La pauvreté peut être un état transitoire. On entre dans la pauvreté et on en sort, pourrions-nous dire. Ce n'est pas une situation statique. Par exemple, de 1991 à 1996, une proportion de 12 à 40 % de la population a été pauvre dans 6 pays développés comparables (Canada, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni et États-Unis). C'est plus que le taux de pauvreté à un moment donné (Oxley, Dang et Antolín,

2000; Layte et Whelan, 2003). Outre la perte d'emploi (totale ou partielle), d'autres facteurs augmentent le risque de pauvreté. Pensons aux changements qui touchent l'unité familiale (séparation, divorce) et à la baisse significative (-20 %) des transferts sociaux. Ces mêmes facteurs inversés favorisent la sortie de la pauvreté.

La crise de 2008 a bouleversé la distribution des revenus entre les générations. Les jeunes (de 18 à 25 ans) ont subi les pertes de revenu les plus importantes (OCDE, 2014). À l'opposé, les personnes âgées (plus de 65 ans) ont été protégées des pires effets de la crise. De 2007 à 2011, le revenu disponible moyen a reculé en valeur réelle d'environ 1 % par an chez les jeunes et de 0,7 % chez les personnes de 26 à 65 ans, alors qu'il a augmenté de 0,9 % par an en moyenne chez les personnes âgées. Chez ces dernières, le revenu disponible a légèrement augmenté en valeur réelle ou est resté stable pratiquement partout.

Les différentes évolutions des revenus se reflètent dans l'évolution du risque de pauvreté monétaire des différents groupes de la population totale (OCDE, 2014). En 25 ans (1985-2011), le profil d'âge des personnes touchées par la pauvreté s'est progressivement modifié. Les jeunes sont plus exposés que toute autre catégorie de la population au risque de pauvreté (OCDE, 2017a). Le taux de pauvreté des jeunes, en 2014, est particulièrement élevé: à 17 %, il correspond au double de celui des adultes (8,5 %) dans les 14 pays considérés.

Ces données sont éclairantes, même si le revenu monétaire est un indicateur très imparfait pour circonscrire la pauvreté (Lefebvre, Boismenu et Dufour, 2011). S'il permet de mettre en lumière les privations (Barnes, 2002), comme le manque de travail décent et le revenu insuffisant, il demeure nécessaire d'aller plus loin pour cerner les privations matérielles et sociales (Conseil de l'Europe, 2013) qui consistent en un «manque d'accès aux biens et services nécessaires pour mener une vie décente et participer pleinement à la vie en société» (ATD Quart Monde et Université d'Oxford, 2019, 21). On pense à une série de

«biens»: alimentation, eau potable, équipements sanitaires, soins de santé, habitation, éducation, information et accès aux services, mais aussi à des situations de privation manifeste, telles que l'incapacité de payer les factures pour des biens essentiels, la nécessité de vendre ou de mettre en consigne un bien, le besoin d'emprunter de l'argent à un membre de la famille ou à un ami, l'incapacité de chauffer la maison (OCDE, 2008).

Ces privations sont intimement liées à des interactions sociales et à des dynamiques sociopolitiques. Pensons au manque de contrôle de sa vie (*disempowerment*) et aux formes d'«acharnement institutionnel». D'une part, la personne pauvre est dans une situation où elle a peu de marge de manœuvre, où sa capacité décisionnelle est réduite, et elle se trouve dans une position de dépendance, avec peu de chances de s'en sortir. Le sentiment de vulnérabilité pousse à une lutte constante pour survivre. D'autre part, l'interaction avec les institutions publiques est le plus souvent une épreuve affligeante, car «les institutions formelles [...] façonnent l'expérience négative de la pauvreté par le discours public et par la conception et la mise en œuvre de politiques et de services». Si bien que les politiques et leurs dispositifs «ont tendance à refléter, amplifier et façonner les attitudes discriminatoires plutôt qu'à les remettre en question» (ATD Quart Monde et Université d'Oxford, 2019, 13). Tout cela renforce les jugements négatifs et préjudiciables, ainsi que la stigmatisation de ces populations.

En somme, la pauvreté point à travers un faisceau de relations sociales. Elle est façonnée par un nœud d'interactions, partant de l'accumulation des privations jusqu'aux disqualifications sociales et à la subordination politique. Loin de se limiter au revenu insuffisant, la pauvreté nous plonge dans les rapports d'inégalité, de marginalisation, de subordination et d'exclusion d'une partie significative de la population. Elle rassemble ceux qui se définissent par le manque, qui peut être compris comme le fait d'«avoir peu», de «valoir peu» et d'«avoir peu de chances». La dimension relationnelle est au centre de l'expérience de la

pauvreté; elle s'inscrit dans les dynamiques sociales et les relations intersubjectives.

L'effet de l'État social sur la pauvreté

L'anticipation des risques d'être mis en marge du modèle de développement n'est pas une chimère, mais bien une donnée posée avec réalisme. Dans ce contexte, le rôle de l'État social ne prend que plus d'importance. Cela passe par divers dispositifs, que l'on pense aux politiques pour stimuler l'emploi, aux prestations pour compenser, au moins partiellement, la perte de revenu ou aux mécanismes de redistribution de la richesse sociale, sans parler de l'effet potentiellement redistributif de la fiscalité.

Les dépenses sociales (sans considérer les pensions) semblent réduire le risque de pauvreté monétaire. La hausse des dépenses sociales pour la population active va de pair avec la diminution des taux de pauvreté (OCDE, 2007, 2008). De plus, les services publics ont une incidence sur l'état de la pauvreté, qui ne peut être sous-estimé. Les moins riches de la société recourent davantage à ces services et, plus encore, ces services ont une valeur nettement supérieure au regard de leurs revenus monétaires (OCDE, 2008, 2012d).

L'étude de la pauvreté à partir des revenus primaires (du marché) et du revenu disponible (soit après fiscalité et transferts sociaux) permet de dégager l'effet de l'intervention publique. L'effet global est impressionnant (Pontusson, 2005). En prenant le seuil de 50 % du revenu médian pour estimer la pauvreté dans 18 pays développés, on constate que le taux de pauvreté moyen passe, globalement, de 18,2 % à 8,4 % (-53,6 %) au tournant des années 2000. C'est principalement dans les pays anglo-saxons que l'effet des politiques publiques est le plus modeste. Aux États-Unis, la réduction de la pauvreté est de 24 % comparativement à 35,6 % au Canada (Besharov et Call, 2009, 606). À l'opposé, l'effet net est d'au moins 60 % dans des pays tels le Danemark, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède.

De ces diverses considérations, on peut proposer que la pauvreté est une production sociale au confluent, notamment, des formes institutionnelles du marché du travail, de la sphère de la production, du régime d'accumulation et du déploiement de l'action des pouvoirs publics. La pauvreté est également une manifestation du traitement politique des populations au bas de l'échelle.

Le maelström des classes moyennes

En déplaçant notre regard des populations au bas de l'échelle vers les classes moyennes, on ne peut que constater que les classes moyennes, prises dans un tourbillon, participent à la réorganisation des rapports entre groupes au sein de la société.

Rappelons que les classes moyennes sont moins une classe qu'une constellation ou un ensemble hétéroclite de positions sociales qui occupent une position intermédiaire entre, d'une part, la classe dominante et l'élite économique (et ses diverses composantes) et, d'autre part, les classes populaires. Cette position ambiguë les soumet à une tension permanente entre le «haut» et le «bas», qui augmente en intensité lors de transformations sociales majeures (Chauvel, 2016). Loin d'être un magma indéchiffrable, les classes moyennes se distinguent en fonction du statut d'emploi, ce qui permet de différencier la classe moyenne «inférieure», «intermédiaire» et «supérieure», ainsi que des fractions inscrites dans le service public (au sens large) ou dans le monde du secteur privé (Chauvel, 2006). Ces distinctions permettent de souligner qu'elles ne partagent pas une communauté de destin.

Une constellation qui se disperse

Les classes moyennes sont réputées être la référence première au cours des Trente Glorieuses alors qu'elles laissent présager, dans l'imaginaire social, à la fois la fin des classes sociales et le déplacement du centre de gravité de l'ordre social. La notion de

«moyennisation» de la société s'en voulait l'expression et le condensé (Bosc, 2008). De là, on a connu la référence mythique à une société confortablement installée par le poids numérique et symbolique de cette nébuleuse de catégories sociales devenues majoritaires dans l'imaginaire social. La «moyennisation» évoque la mouvance des populations, qui semblent jouir d'une mobilité ascendante et d'une amélioration de leurs conditions de vie. L'augmentation du salaire réel sur plusieurs années, la participation à la consommation de masse, la mobilité ascendante en matière de formation scolaire, de position sociale et de statut professionnel, notamment dans une perspective intergénérationnelle, touchent une part importante de la société, et cela dure un temps.

Cet ensemble hétéroclite s'est découvert, durant les Trente Glorieuses, une «unité fondée [...] sur l'espoir d'un changement social et culturel radical, virtuellement partagé par l'ensemble de la population. Sans véritable existence substantielle, elle a toutefois réalisé son utopie — du moins en apparence et pendant *un certain temps* — dans la sphère symbolique. La difficulté est que la sphère réelle finit toujours par faire son retour» (Chauvel, 2006, 34). Depuis, les parcours et les anticipations, fondés sur la transformation des conditions d'existence et de l'appréhension des tendances porteuses, sont contrastés et pointent dans des directions différentes.

Le repérage des composantes des classes moyennes est assez variable. Le spectre couvert a plus ou moins d'amplitude. Une lecture plus restrictive conduira à une opérationnalisation posant les balises de 75 à 125 % de la médiane des revenus disponibles (Milanovic, 2019). La compréhension plus étendue (OCDE) concerne la population se situant entre 75 et 200 % du revenu médian. Dans ce dernier cas, on distinguera une classe moyenne «inférieure» (75 à 100 % du revenu médian), une classe «intermédiaire» (100 à 150 %) et, enfin, une strate «supérieure» (150 à 200 %) (OCDE, 2019d, 49 et 57). Cette distinction est d'intérêt pour étudier les trajectoires parfois divergentes de ces composantes. La tranche supérieure connaît généralement une progres-

sion de ses revenus — sauf en France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et aux États-Unis —, la tranche intermédiaire recule partout — sauf en France —, et la tranche inférieure recule presque partout — sauf en France, au Danemark et en Grande-Bretagne.

L'effet toboggan sur les classes moyennes

Une approche panoramique permet de dégager certaines tendances qui touchent les classes moyennes au cours des dernières années. Plusieurs de leurs membres auront le sentiment, largement justifié, d'effectuer une grande glissade ou sentiront une attraction vers le bas mettant en péril leur statut social. Les transformations des structures de travail confirmeront l'effet de ces forces déstabilisatrices qui agissent sur les positions sociales.

La mondialisation s'est accompagnée d'une détérioration des conditions d'existence des classes moyennes et de leur position relative. En 30 ans (de 1985 à 2016), les revenus des classes moyennes (selon la définition de l'OCDE) ont augmenté plus lentement que les revenus des classes supérieures dans les pays de l'OCDE (2019d). Concomitamment avec la contraction relative des classes moyennes s'est opérée une expansion relative des bas revenus et des très hauts revenus.

Sauf en France et en Irlande, la taille des classes moyennes a diminué dans tous les pays, contrairement aux bas et hauts revenus, qui ont relativement gagné en importance (OCDE, 2019d). Entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2010, les classes moyennes ont perdu en part de revenu (-4 %) plus qu'en part de la population (-2 %¹). Par ailleurs, le niveau de vie des classes moyennes est sous pression. Le prix des composantes essentielles de son mode de vie typique (logement, santé, enseignement supérieur) a augmenté plus rapidement (de 1996 à 2017) que l'inflation globale (OCDE, 2019d).

1. Soulignons que les très hauts revenus (plus de 200 % du revenu médian) ont gagné en part de population (1,4 %) et en part de revenu (4,3 %).

Les travailleurs des classes moyennes sont aujourd'hui plus souvent hautement qualifiés que moyennement qualifiés. Globalement, on sait que, de 1990 à 2010, le nombre d'adultes qui occupent un poste requérant une main-d'œuvre moyennement qualifiée a diminué de 9,5 %, alors que les postes faisant appel à un personnel hautement qualifié ont crû de presque 12 %. Fait intéressant, la proportion de travailleurs qui occupent un poste exigeant peu de qualifications n'a à peu près pas varié (-2,3 %) sur une période de 20 ans. La perte de reconnaissance de la qualification moyenne est source de frustrations sociales majeures (OCDE, 2019d; Peugny, 2013). Ajoutons que le risque d'automatisation des emplois est considérable. Plus ou moins 13 % des emplois rattachés aux classes moyennes (75 à 200 % du revenu médian) sont exposés à un risque d'automatisation élevé en raison des progrès technologiques rapides et de l'avancement du numérique (OCDE, 2019d, 108). Or la moitié (en moyenne) de la population adulte des pays de l'OCDE présente un fort déficit en matière de littératie numérique, ce qui gêne sa facilité d'adaptation ou sa mobilité (OCDE, 2019b).

La précarisation s'est aggravée et le risque de se voir déclassé est réel, surtout pour la classe moyenne inférieure (Oesch et Rodriguez Menés, 2011; Oesch, 2015). Le basculement dans la catégorie des très faibles revenus (moins de 75 % du revenu médian) est peu probable pour la classe moyenne supérieure, mais il est estimé (sur une période de 4 ans, de 2007 à 2015) à une probabilité de 15 % dans les pays d'Europe de l'Ouest et même à 25 % aux États-Unis (OCDE, 2019d, 62). Cela dit, le risque d'un basculement dans la pauvreté (moins de 50 % du revenu médian) est nettement plus important pour les classes populaires qui touchent de 50 à 75 % du revenu médian.

Heurts et malheurs des rapports de travail

Se pose d'emblée la question de la transformation du travail et des schémas de compétences attendus. La polarisation de l'emploi

constitue un facteur de risque non négligeable pour les classes moyennes (Reich, 1993; Peugny, 2013). La transformation des activités de travail, propulsée par la désindustrialisation et la numérisation des processus de travail (aussi bien dans l'industrie que dans les services), bouleverse les positions respectives des acteurs (OCDE, 2016; Kurer et Palier, 2019). Cela se manifeste par une plus grande précarité du travail, un chômage technologique, la disparition des emplois répétitifs, une dépréciation des tâches exigeant peu de qualifications, une croissance très inégale des fonctions ou spécialisations professionnelles, une survalorisation tout autant qu'une sous-valorisation de contributions professionnelles, etc. Ces éléments menacent certaines positions ou en favorisent d'autres. Bref, l'évolution, qui est loin d'être linéaire ou proportionnelle, vient bouleverser de façon différenciée les composantes des classes moyennes.

Depuis quelques décennies, les emplois exigeant un personnel hautement qualifié (gestionnaires et professionnels) connaissent un essor notable, alors que les emplois demandant un faible niveau de qualification enregistrent également une croissance, mais dans une moindre mesure. Entre ces deux pôles, les catégories d'emplois intermédiaires, qui demandent une compétence moyenne (aussi bien dans les services que dans l'industrie), connaissent généralement un recul, mais avec une intensité variable (Peugny, 2019; OCDE, 2017b). Les emplois intermédiaires tendent à se contracter, car, répétitifs, ils se prêtent davantage à la codification et à l'automatisation. La bipolarisation du marché du travail à laquelle conduisent les progrès technologiques laisse une place de plus en plus congrue aux emplois moyennement qualifiés.

Paradoxalement, il y a une perte de concordance entre le niveau de qualification et le niveau de revenu. La polarisation n'a pas diminué le nombre relatif de travailleurs qualifiés dans les revenus intermédiaires (la classe moyenne intermédiaire), car le recul des emplois intermédiaires a été compensé par des emplois très qualifiés dans les revenus intermédiaires, donc dans la classe

moyenne intermédiaire (OCDE, 2019b). En résumé, «[...] la polarisation de l'emploi n'a entraîné ni de contraction de la part des emplois moyennement rémunérés ni de hausse de la part des emplois à la rémunération élevée» (OCDE, 2019b, 120). Il faut sans doute y voir une «banalisation» de la formation universitaire de premier cycle ou une perte de «valeur monétaire» du premier cycle de formation universitaire ou son équivalent.

Insécurité et précarité dans l'emploi

La numérisation des processus de travail donne une sérieuse secousse au travail peu qualifié, mais surtout aux emplois moyennement qualifiés, aussi bien aux cols blancs qu'aux cols bleus (Gallie, 2017; Kurer et Palier, 2019). Ces transformations frappent davantage la classe moyenne intermédiaire. La plupart des pays d'Europe occidentale, mais également d'Amérique du Nord, suivent ce mouvement. De façon générale, avec des inflexions variables, mais peu contrastées, on constate un double déplacement de l'emploi vers les professions hautement rémunérées ou vers celles qui sont faiblement rémunérées. Au cours de la dernière décennie (2006-2016), les jeunes et les travailleurs moyennement qualifiés côtoient davantage les bas salaires, une situation qui touche également les jeunes ayant un niveau d'études élevé (OCDE, 2019b; Maurin, 2009).

Le renouvellement des structures d'emploi signifie une diminution de la stabilité d'emploi pour toutes les classes d'âge, mais au premier chef pour les travailleurs peu qualifiés. Si le chômage sévit toujours, l'un des enjeux de l'«avenir» du travail est la hausse du sous-emploi², qui est d'ailleurs plus répandu dans les activités de services (OCDE, 2019b). Dans l'ombre se profile l'augmentation des emplois temporaires, des emplois à temps partiel, et une

2. Le sous-emploi est, en 2017, de plus ou moins 5 % dans des pays comme le Canada, la Belgique, les États-Unis, la Suède, le Danemark et, bien davantage, aux Pays-Bas, en France, en Autriche, en Allemagne et en Italie.

baisse durable du travail indépendant, bref, un ensemble de manifestations qui confirment la plus grande précarité dans les rapports de travail, notamment, et largement, dans le secteur des services (OCDE, 2019b, 66-73; Meyer et Biegert, 2019).

À côté de segments des classes moyennes en mobilité ascendante, avec leurs compétences adaptées à la nouvelle économie numérique, le mouvement contraire touche une forte proportion de ceux qui occupent les positions intermédiaires ou, encore davantage, de ceux dont la formation est insuffisante et inadaptée pour cette nouvelle économie (Greve, 2017b). Ces derniers perçoivent un petit salaire, se consacrent à un travail dit non productif, sont engagés dans une prestation de services personnels — souvent dans le domaine du soin —, sont souvent relégués au travail à temps partiel avec une protection sociale minimale. Leur productivité du travail est jugée faible.

En parallèle, des emplois autonomes, non salariés, liés à des applications informatiques, à horaire incertain et discontinu sans protection sociale, caractérisent un nouveau «sous-prolétariat» (*cybertariat*, dira Palier [2019, 119]) corvéable à souhait. Cette économie de petits boulots est réputée à faible productivité et les tâches sont sous-payées, soit à la hauteur de ce qui permet de recruter des candidats: c'est la disponibilité des forces vives dans un marché du travail détérioré et sans protection qui dicte sa loi. Il s'agit d'une nouvelle figure dans la «famille» des classes populaires (Palier, 2019; Greve, 2017b, 2019; Thelen, 2018, 2019).

L'évolution de la trame économique — la polarisation qu'elle porte —, la restructuration des rapports de travail et l'accentuation des inégalités s'accompagnent d'une diminution de la proportion du revenu national qui va aux travailleurs sous la forme de revenu du travail. Par contre, la part du revenu national que récoltent les détenteurs de capital s'accroît. Par référence à 24 pays de l'OCDE, la part du travail dans le revenu national est passée de 71,5 % en 1995 à 68 % 15 ans plus tard. Mais elle n'a pas reculé également dans tous les pays: si cet écart a été de -8 % aux États-Unis, des pays comme la France, le Royaume-Uni et l'Italie

n'affichent pas d'écart négatif. Parallèlement, la progression du salaire médian réel n'est plus, de près ou de loin, arrimée à la croissance de la productivité. L'écart ne cesse de se creuser. S'il y avait eu synchronie, le salaire réel médian aurait été majoré de 13 % de 1995 à 2013 (OCDE, 2019b, 76-77).

Toutes ces transformations ne découlent pas d'un processus implacable porté par une seule logique, que ce soit celle du développement technologique ou une autre. Là où les travailleurs sont organisés, en mesure de faire valoir leurs intérêts et d'établir des compromis institutionnalisés dans l'espace public, les contre-coups sont moins pénalisants et suscitent une moins grande insécurité (Hagar, 2020; Gallie 2017; Peugny, 2019). Encore une fois, la «logique économique» est travaillée par les rapports de force au sein de la société. Il faut en déduire que le morcellement et le déclin des organisations des travailleurs (au sens large) ne sont pas de bon augure.

Un sentiment de déclassement

On comprend mieux l'inquiétude, les ressentiments, la perception d'un déclassement présents au sein des classes populaires et des classes moyennes inférieures et intermédiaires. Fondée ou pas, cette appréhension est un fait social et politique dans plusieurs pays et mérite qu'on s'y penche (Nachtwey, 2020).

Ce qui, encore récemment, pouvait sembler être une formation — spécialisée ou générale — prometteuse et donnant accès à un statut professionnel satisfaisant n'offre désormais plus la même garantie. Ceux qui exercent une profession intermédiaire avec niveau de formation considéré comme «bon sans être très bon» se voient menacés de déclassement ou de surplace. D'ailleurs, la valeur du diplôme est de plus en plus remise en question. Le diplôme, qui pouvait apparaître comme un aboutissement enviable, est maintenant vu davantage comme une étape dans un parcours de formation (Peugny, 2009; Goux et Maurin, 2012).

Dans un contexte général de précarité de l'emploi et de bouleversement des besoins socioprofessionnels, de larges segments des classes moyennes s'estiment perdants dans le régime de croissance. Les innovations technologiques génèrent certainement de nouveaux emplois, plus qualifiés et mieux rémunérés, mais elles ne s'adressent pas nécessairement aux mêmes personnes, aux mêmes profils socioéconomiques, aux mêmes parcours de formation. Même si l'on acceptait l'hypothèse que, sur le plan macroscopique, il se crée autant d'emplois hautement spécialisés qu'il n'en disparaît, cela n'aurait de sens que pour les grands équilibres et non pour les personnes qui vivent ce bouleversement. Et cette hypothèse est loin d'être confirmée.

De fait, pour soi ou pour la génération qui suit, le sentiment d'être destiné à un parcours à risque s'intensifie. L'impression d'être sur la corde raide pour son cheminement professionnel est vive. L'ascenseur social n'est pas seulement en panne, il se dégingue, ce que mettent en évidence les rigidités dans la mobilité intergénérationnelle (Dubet, 2019; Peugny, 2009, 2013; Chauvel, 2016). En même temps que les classes populaires, la classe moyenne inférieure est directement touchée, mais on ne peut faire abstraction des nouvelles instabilités qui secouent la classe moyenne intermédiaire.

Le malaise

Ces changements ne se résument pas à quelques grandes variables indiquant des tendances, à un balisage différent des relations sociales ou à une distribution renouvelée des revenus du travail. Les observations révèlent la transformation des conditions de vie, la reconnaissance des contributions respectives à la vie économique et sociale, le recadrage à la fois des relations participant à la vie commune et des apports réciproques dans la production et la distribution des ressources. En somme, nous touchons à la façon dont les acteurs vivent l'insertion sociale et aux perceptions réciproques dans la constitution du lien social. Le «ressenti» qui en découle et la perception de la place de chacun dans sa relation avec l'ensemble de la société conditionnent les appréciations de la qualité de la vie en société qui peut être entretenue selon la position occupée. D'où un plus grand intérêt pour la notion de bien-être (ou mal-être), sur laquelle je reviendrai.

Pour plusieurs, les perdants de la restructuration du milieu du travail constituent potentiellement un terreau fertile pour le désengagement social, le cynisme, le ressentiment, la révolte. De grandes parties des classes moyennes, qui ont été pendant plusieurs décennies gage de stabilité et référent imaginaire pour la mobilité et le progrès social, constitueraient une base sociale de mouvements qui se posent en rupture avec l'ordre des choses. Ce serait la base sociale à laquelle se réfère le radicalisme politique (Im, Mayer, Palier et Rovny, 2019; Kurer et Palier, 2019). N'est-il pas vrai que l'extrême droite fait des classes populaires et des classes moyennes menacées de déclassement ses interlocuteurs

de prédilection, alors que d'autres segments des classes moyennes seraient plus sensibles ou plus réceptifs aux avances faites par le radicalisme de gauche (Peugny, 2006)? La relation avec la sphère politique serait altérée, prenant la forme d'un désengagement, de l'abstention, du rejet des institutions et d'un intérêt pour les extrêmes.

Concomitance ou causalité

Pourtant, on doit se méfier d'une relation mécanique entre une condition de possibilité et un effet avéré. La relation entre ceux qui font les frais de la polarisation du marché du travail et un vote en faveur des radicalismes politiques ne saurait aller de soi et briller par autant de simplicité. Cette relation ne peut relever d'une causalité: au mieux, il serait question d'un transfert qui se situe surtout dans le champ de la représentation sociale et politique, au sens large. Par exemple, il serait hasardeux de déduire de la dénonciation des inégalités l'assurance d'une exacerbation des inégalités réelles; il en serait de même si l'on concluait à l'existence du déclassement parce que le phénomène a été condamné avec conviction.

S'agissant des inégalités, on constate que la perception que les individus en ont peut être fort différente dans des sociétés pourtant similaires. Si la «dénonciation des inégalités perçues est indépendante des inégalités de revenus mesurées» (Dubet, 2019, 45), il faut en chercher l'origine dans la diversité des cultures politiques et sociales. De même, la peur du déclassement peut aller bien au-delà de la fréquence réelle de celui-ci. Mais on constate que cette peur augmente, si bien que «[...] angoisse ou réalité, le déclassement a des effets importants sur la structure sociale»; notamment, il «[...] vient progressivement saper la cohésion sociale en instaurant des tensions parfois très fortes» entre personnes ou groupes qui ne sont pas très loin dans l'espace social (Peugny, 2013, 31).

La «relation» entre la représentation et la réalité désignée ne relève pas du «reflet». Elle se joue dans la sphère politique et sociale avec ses diverses facettes (Peugny, 2006; Oesch, 2013; Bornschier et Kriesi, 2013). Parmi celles-ci, pensons au rapport des forces sociales et politiques avec leurs véhicules et styles de représentation, à la scène où s'entrechoquent idées et intérêts ou encore à la configuration des institutions qui encadrent et «travaillent» le social, et à l'affrontement des valeurs et des cultures sociales et politiques. Enfin, on ne peut sous-estimer la qualification du corps social et l'idéalisation de son rapport aux institutions: comment on pense le «peuple» et quelle est la responsabilité des pouvoirs publics¹.

Sur le plan discursif, la façon de nommer, de désigner, de penser les phénomènes, mais aussi de les porter dans l'espace public, est au centre de la mêlée politique, sociale et idéologique, où s'expriment les intérêts contradictoires, les oppositions, les ressentiments et les conflits sur le devenir de la société. L'espace intellectuel, dans lequel les enjeux et les actions sont pensés, est alimenté par la vision, le vocabulaire, les codes d'interprétation et de conduite et les paramètres portés par les divers acteurs et leurs formes organisationnelles. Ces dimensions conditionnent l'émergence des thématiques, l'importance de leur «dramatisation», la facture des revendications, le degré et les formes de mobilisation.

1. Pensons à la réflexion déjà ancienne (!) de Pierre Birnbaum dans *La logique de l'État*, qui propose de mettre en évidence la «variable étatique dans l'organisation du système social, des partis politiques et des idéologies véhiculées par les différents mouvements sociaux ou politiques». Il en conclut que les idéologies «dépendent non pas de la nature du capitalisme en général, ni même seulement des classes sociales, mais surtout des cadres sociopolitiques». C'est dans cette perspective qu'il suggère de comprendre les grandes différenciations entre, notamment, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les États-Unis (Birnbaum, 1982, 29 et 36).

Mal-être et vision fragmentée du bien-être

Les transformations socioéconomiques et politiques produisent des effets différenciés sur les conditions de vie des différents classes et groupes de la société et sur leurs anticipations raisonnables. Plusieurs dimensions de ces transformations bouleversent les conditions de vie, ce qui s'exprime variablement par un sentiment de bien-être ou de... mal-être. Parmi ces dimensions, nous avons souligné la plus grande inégalité des ressources — sa reconduction, voire son approfondissement —, la nouvelle pauvreté qui s'affirme, le renouvellement du travail et de ses exigences, l'effet toboggan sur les classes moyennes, l'ascenseur social qui se dégingue, l'insécurité et la précarité de l'emploi et l'adéquation incertaine des formations à la numérisation du travail.

Ce «sentiment» nous plonge dans l'univers subjectif, que l'on doit tenter de cerner. La prospérité économique — encore faut-il savoir en prendre la mesure (Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, 2009) — n'est pas garante d'un bien-être mutuel (Greve, 2012). Les éléments qui semblent y concourir (l'emploi, la sécurité du revenu, la santé, la distribution de la richesse et la prospérité sociétale) n'ont pas la même portée selon la position que chacun occupe dans la société. Il n'est pas étonnant que l'on puisse associer l'état du bien-être aux familles d'État social (Greve, 2017a, 2017b; Oishi, Kesebir et Diener, 2011).

Loin d'être une addition de facteurs plus ou moins satisfaisants, la notion de bien-être fait référence à un sentiment, à un état d'esprit, à une représentation d'un ensemble composite qui qualifie son positionnement social dans une vision dynamique. On peut y voir un agrégat, et non une somme, qui n'a de sens qu'en relation avec la place occupée dans la société. Un jugement sur «comment va la vie?» est, par définition, socialement déterminé. D'ailleurs, globalement, il existe une relation assez nette, à l'échelle des pays, entre l'indice d'inégalité et le niveau de bien-être estimé (OCDE, 2020).

En prenant à témoin 18 pays développés, Barnes et Hall distinguent trois groupes en fonction de leur revenu: les plus riches (les trois déciles du haut), ceux, à l'autre extrême, qui reçoivent 30 % et moins de l'ensemble des revenus et, enfin, ceux qui se situent entre ces deux pôles. Durant les années 1980, les niveaux de bien-être révèlent des écarts particulièrement marqués. Or, avec le tournant des années 1990 jusqu'au début du millénaire (la compilation des données arrête en 2005), le décalage ne fait que s'accroître: le groupe le mieux nanti exprime une satisfaction résolument en hausse, alors que les classes moyennes et populaires portent un jugement sévère qui se manifeste par une nette diminution du sentiment de bien-être. On peut y voir le résultat des bouleversements socioéconomiques de cette période et du désengagement de l'État (Barnes et Hall, 2013).

Dans l'ensemble, seule la classe supérieure voit dans le néolibéralisme, qui s'est imposé dans les sociétés occidentales, une amélioration de son bien-être. C'est une observation précieuse: avec la confirmation du néolibéralisme, le bien-être au sein des classes et groupes a connu une progression contrastée en fonction de leur position relative dans la société.

La distribution du bien-être est plus inégale dans certaines sociétés que dans d'autres (*ibid.*). On sait que l'évolution du sentiment de bien-être est perméable à l'inégalité de revenu et au chômage. Mais la relation entre l'inégalité ou le chômage et le bien-être n'est pas unilatérale ou mécanique, car elle est médiatisée par les anticipations et les attentes socialement entretenues des populations.

Face à la montée de l'inégalité, la détérioration du bien-être dans les sociétés où l'État social est nettement plus engagé (l'État social social-démocrate ou conservateur) sera plus prononcée; il faut y voir une plus grande sensibilité aux problèmes sociaux, mais également des attentes plus élevées concernant la responsabilité du politique. La réactivité touchant les conditions de vie est certainement en lien avec la culture politique et le seuil de tolérance «acquis» à la suite des usages concernant la respon-

sabilité publique. Les anticipations et les attentes des groupes et des classes, inscrites dans les histoires et les traditions politiques particulières des sociétés, proposent des grilles de lecture qui donnent un sens aux conditions socioéconomiques de vie qui touchent les populations (Alesina, Di Tella et McCulloch, 2004; Alesina et Glaeser, 2016). Selon les sociétés, il faut y voir un facteur d'«exacerbation» des réactions et de mobilisation sociale ou, au contraire, une source d'«engourdissement» et de valorisation des responsabilités individuelles d'où un retrait à l'égard de l'action politique.

Ajoutons que la densité des réseaux sociaux et l'insertion dans les relations intersubjectives au sein des organisations conditionnent la capacité des personnes et groupes à faire face aux changements. On sait également que, plus touchées par les bouleversements sociaux, les organisations syndicales et communautaires sont en perte de vitesse et ne font pas le poids. Là encore, les situations se distinguent: les classes supérieures disposent de réseaux sociaux plus denses que les classes moyennes et populaires. Considérant l'insertion sociale, le bien-être est inférieur parmi les travailleurs manuels sous-qualifiés et qualifiés, et parmi les sans-emploi, si l'on compare avec la situation des administrateurs et des professionnels (Barnes et Hall, 2013).

Par ailleurs, il faut insister sur une observation qui deviendra centrale dans l'analyse des forces politiques. La plus grande inégalité du sentiment de bien-être entre les classes et groupes fissure la société et menace à la fois la solidarité sociale et sa capacité à régler ses propres conflits. On constate qu'une plus forte inégalité de bien-être entre la classe moyenne et la classe supérieure nourrit chez celle-là une plus grande hostilité contre les populations immigrantes ou les communautés minoritaires, d'où la résurgence d'orientations politiques radicales d'inspiration nativiste (*ibid.*).

Marginalisation

Dans la foulée, la prise en compte de l'intégration sociale, des perceptions, des sentiments et ressentiments, de son statut social ressenti et d'une éventuelle marginalisation permet de cerner les attitudes et les comportements. Pour les classes populaires, les classes moyennes inférieures et même intermédiaires, le bouleversement économique et social est vécu comme une mise en marge de la société.

La conviction qu'ont ces groupes d'être laissés pour compte est renforcée par l'expérience quotidienne d'une négation au moins partielle de leur utilité sociale (Gidron et Hall, 2019). L'augmentation des inégalités et la hausse des exigences en littératie numérique, notamment, conduisent les populations à faible revenu et sans formation universitaire ou qualifiante à se considérer comme socialement marginalisées (Gidron et Hall, 2017). Ces mêmes populations entretiennent une plus grande insatisfaction à l'égard de la démocratie et une plus grande méfiance envers le personnel politique et le fonctionnement des institutions. D'autant qu'elles ressentent un déficit de respect à leur endroit, comme membres à part entière de la société, ce qui est compris comme une manifestation d'exclusion.

Relayés en marge, les cols blancs, notamment, comprennent qu'ils ne sont plus la référence première de la société. Ce sentiment se double d'une dissociation ou, au moins, d'une distanciation par rapport aux valeurs mises à l'avant-scène dans l'univers de représentation idéale. Les valeurs postmatérialistes et inclusives — je pense à l'égalité des genres, des minorités, racisées ou autres, au cosmopolitisme, au mariage pour tous comme à la libéralisation des valeurs concernant la cellule familiale et la procréation — peuvent être perçues, par plusieurs, comme une mise à l'écart, une perte de repères et, surtout, une forme d'invalidation de leurs points d'ancrage idéologiques des dernières décennies (Norris et Iglehart, 2019).

Le déficit d'intégration sociale met en jeu le lien de l'individu à la société, la relation idéale de connivence et de reconnaissance au sein de la société et la façon dont on se voit face aux autres composantes de la société. La perte de sa valeur comme agent économique et social et le sentiment d'aliénation à l'égard des valeurs dominantes portent en eux le sentiment de marginalisation sociale.

Les transformations par lesquelles les conditions d'existence des classes et groupes se renouvellent provoquent un repositionnement au sein de la société et sont à l'origine d'une redéfinition des parcours de vie et des représentations de l'ordre social et politique. Ces transformations s'inscrivent dans la durée et se sont imposées au cours des trois dernières décennies (Nachtwey, 2020). Elles touchent toutes les catégories de population, mais fort différemment.

On peut analyser la société sous l'angle des gagnants et conclure que ces transformations sont gage d'un avenir prometteur (Iversen et Soskice, 2019). Découlant d'une perspective étriquée et enjolivée, cette conclusion est plausible, mais déficiente. Une grande partie de la population se situe sur l'autre versant du modèle de développement et exerce un poids non négligeable sur les dynamiques tant sociales que politiques.

L'accentuation de la pauvreté et de l'inégalité, les parcours de vie brisés, le refoulement provoqué par la numérisation du travail, pour ne nommer que ces dimensions, plombent la société. Ce qui est peut-être vécu comme une impasse, une perte, une relégation, un déclassement, un déclin, relève autant de l'image forte, qui s'imprègne parmi ces populations, que de faits confirmés. La distance entre l'un — la représentation — et l'autre — le fait avéré — est lourde de sens, mais ne peut atténuer ce constat, car l'idéal est aussi réel que le matériel. La représentation n'est pas l'œuvre d'une déformation trompeuse, mais bien l'expression d'un sentiment qui relève de l'expérience quotidienne de soi ou de ses proches.

L'incertitude et la précarité, là où on imaginait des assurances, sont vécues comme une disqualification, une mise à l'écart ou une marginalisation. Les laissés-pour-compte de l'«économie de l'inégalité» expriment leur *mal-être* aussi bien dans leurs attitudes que dans leurs comportements, et les répercussions dans le champ politique sont nombreuses.

* * *

Tout nous mène à la nécessaire investigation du champ politique, aussi bien dans ses rapports de pouvoir, ses formes institutionnelles et leur légitimité que dans les dynamiques des forces et mouvements d'idées. J'ai parlé d'entrée de jeu de sociétés «à bout de souffle»; voyons à quoi tient l'essoufflement des partis de gouvernement, la perte de leur audience et l'émergence de forces incarnant un radicalisme de droite ou de gauche, se référant à un autre fond de lexique et proposant une action de rupture. Ce deuxième pilier de l'analyse s'articule au premier, qui porte sur le modèle de développement du capitalisme financiarisé et la répartition des ressources au sein de la société.

TROISIÈME PARTIE

**L'ÉTAT SOCIAL À L'HEURE
DU NÉOLIBÉRALISME**

La prise en compte du champ politique permet de considérer aussi bien les formes institutionnelles, les pratiques des acteurs que les idées véhiculées. Le cadre institutionnel et la présence de l'État social sont travaillés par des blocages, des remises en cause et de nouveaux desseins politiques. Forme institutionnelle majeure accompagnant la consolidation du fordisme, l'État social connaît une période de grandes turbulences à partir des années 1970 en raison autant du dictat idéologique que des limites produites par la crise du régime de croissance. Une mise en contexte, par le retour sur la configuration de l'État social au cours des Trente Glorieuses, permet de jauger la portée de ce mouvement. Dans son sillage, on assiste au renouvellement des référentiels des politiques publiques inspirés du néolibéralisme. Cela pose évidemment la question de la place des idées dans l'établissement de nouvelles formes de régulation sociale. Cela dit, les changements de cap peuvent s'accompagner de cassures minant la légitimité des institutions, des forces et des acteurs de la vie politique ainsi que d'une recomposition de ceux-ci et de leurs façons de participer à la scène publique et à la défense des intérêts.

Un État social diversifié

Le régime d'accumulation intensive et la régulation fordiste ont été le creuset du déploiement d'un État social porté par l'organisation des forces sociales et politiques tout autant que par la force de l'économie et sa position dans la structure mondiale.

L'ancrage sociopolitique

La notion d'État social désigne la forme d'État qui se met en place avec un interventionnisme marqué au cours des Trente Glorieuses. L'État social connaît une diversité de formes qui ne se réduisent pas à des singularités accidentelles; elles sont plutôt l'expression d'orientations qui témoignent des processus et des forces à leur origine. L'importance relative de la démarchandisation induite par les formes d'intervention de l'État social et la façon dont celles-ci conditionnent le rapport aux individus et contribuent à une stratification sociale ne relèvent pas du hasard historique (Esping-Andersen, 1990).

Pour la même période et dans des pays similaires sur le plan du mode de développement, qu'est-ce qui explique que l'on puisse avoir des modèles institutionnels distincts de sécurité sociale? Pour reprendre la terminologie de Korpi (1995) au tournant des années 1990, comment expliquer que l'on repère un modèle ciblé, un modèle volontaire subventionné, un modèle corporatiste, un modèle universel et un modèle de protection de base?

On a pu voir la source principale de cette différenciation dans l'orientation du parti à la tête du gouvernement (Korpi et Palme,

2003). Même si cette thèse a rarement été proposée de façon aussi linéaire, certains ont cherché à montrer qu'elle n'était pas suffisante, que les partis avaient perdu leur pouvoir explicatif (Häusermann, Picot et Geering, 2012), que c'était plutôt la force relative des travailleurs organisés qu'il fallait considérer (Jensen, 2012), ou encore l'existence d'une économie de marché coordonnée (Hall et Soskice, 2002) ou bien le mode de scrutin (démocratie consensuelle contre démocratie majoritaire) comme facteur d'impulsion (Iversen et Soskice, 2006, 2011; Döring et Manow, 2015).

Chacune des approches traite d'une dimension de la réalité selon une période retenue. Sans les mettre «dos à dos», je serais tenté de revenir à Manfred G. Schmidt qui souligne que le parti politique au pouvoir est un facteur important, si d'autres conditions sont réunies (Schmidt, 1982, 1983; Huber et Stephens, 2001a; Iversen et Stephens, 2008). La trame économique rend possible l'intervention de l'État, qui dépend largement, outre l'influence du parti au pouvoir, des rapports de force dans l'arène politique extraparlamentaire. On désigne ici les formes institutionnelles qui encadrent le travail, les modalités de concertation plus ou moins formalisées, le système des partis politiques et leurs idéologies et les rapports de force entre la gauche et la droite dans la société civile sur le plan organisationnel et idéologique (Schmidt, 1982, 1983). Cela permet de mieux saisir le fait que la défaite électorale du parti au pouvoir n'entraîne pas nécessairement une réorientation de l'État social (Huber et Stephens, 2001a; Jensen, 2010).

Des régimes d'État social

Plus qu'un agrégat de politiques sociales, l'État social, qui se constitue et se consolide au cours des Trente Glorieuses, représente des logiques d'action qui se différencient dans la mise en œuvre de la protection contre les risques sociaux (famille, vieillesse, maladie, pauvreté, accident ou perte de travail) et de la

redistribution de la richesse. Ces logiques d'action sont stylisées dans le but de faire ressortir les conceptions, la nature, les finalités et les répercussions de cette intervention publique. Cette stylisation ne rend pas compte des particularités singulières de chaque situation, mais elle met en évidence les lignes stratégiques de l'action publique (Buhr et Stoy, 2015).

Dans le sillage des travaux qui ont suivi la contribution maîtresse d'Esping-Andersen (1990), il est possible de distinguer quatre régimes d'État social (Huber et Stephens, 2001a; Manow, Palier et Schwander, 2018; Pontusson, 2005; Myles et Quadagno, 2002). Les modèles d'État social sont généralement adossés à une configuration de formes institutionnelles conséquente du point de vue sociopolitique (Boismenu, 1994). Cette jonction permet une complémentarité institutionnelle qui renforce les différences entre ces logiques institutionnelles et leur donne une cohésion. Pour en témoigner, on a pu parler de régimes d'État social. Par ce terme, on met l'accent sur le caractère structuré et structurant de son action dans la période moyenne. D'ailleurs, il est possible d'associer à ces régimes de grandes orientations de politiques macroéconomiques (Boismenu, 1995).

L'État social libéral

*L'État social libéral*¹ pratique une protection sociale résiduelle conçue comme une aide de dernier recours fondée sur des tests de besoin ou de revenu; la redistribution des revenus occupe une place secondaire. Les services publics, mis à part l'éducation et la santé, sont relativement peu développés; le bas niveau de couverture sociale est susceptible d'inciter les classes moyennes et supérieures à recourir aux solutions marchandes (éducation, santé, sécurité du revenu vieillesse). L'État est en retrait, que ce soit pour les politiques familiales ou pour celles du marché du travail.

1. Pour une présentation schématique de cette typologie, eu égard aux mesures de protection et de redistribution, voir Causa et Hermansen (2017, 34).

Sur le front du travail, le taux de syndicalisation est moyen, le mouvement syndical — fractionné et déconcentré — accuse une faiblesse organisationnelle, les négociations sont décentralisées et à portée restreinte. La mobilisation des travailleurs est modeste, même si le conflit de travail prédomine en matière de distribution du revenu. La démocratie est majoritaire avec un vote de gauche plutôt faible, voire marginal (sauf au Royaume-Uni). Dans le contexte d'une gauche non compétitive, les syndicats peuvent exercer une influence plutôt forte sur le parti social-démocrate, qui reste résolument pragmatique. Cet environnement est dominé par un libéralisme à hégémonie centriste. Ce régime est présent notamment aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Irlande.

L'État social social-démocrate

À l'opposé, l'*État social social-démocrate* est surtout engagé dans des programmes sociaux universels qui couvrent presque tous les secteurs d'activité et qui s'adressent à tous les citoyens. Le niveau de remplacement des revenus est élevé et l'accent est mis sur la prestation de services publics de qualité plutôt que sur les transferts monétaires. L'État joue un rôle de premier plan dans la formation et la mobilisation de la main-d'œuvre. Dans l'ensemble, les politiques font la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cet État social est associé à un système de relations de travail où le taux de syndicalisation est élevé, avec des syndicats jouissant d'une grande autorité organisationnelle et d'une unité exceptionnelle. La mobilisation des travailleurs est très forte. Les négociations sont à large portée face à des organisations patronales centralisées et puissantes. Le principal lieu de lutte pour la distribution s'est déplacé dans la sphère politique. La démocratie consensuelle connaît un vote de gauche imposant; le parti social-démocrate joue un rôle de premier plan et entretient des relations de coopération avec le mouvement syndical. Au sein de la gauche, ce parti est hégémonique et prône un «étatisme providentiel». Ce

régime se caractérise par l'hégémonie sociale-démocrate. On pense ainsi à la Suède, au Danemark et à la Norvège.

L'État social conservateur

L'*État social conservateur* (ou continental) est associé à la démocratie chrétienne en Europe continentale. Son action fragmentée privilégie la forme d'assurance liée aux groupes ou corps professionnels; les programmes sont davantage associés à l'emploi et au statut d'emploi. On mettra l'accent sur les transferts monétaires plutôt que sur les services, avec des taux de couverture assez élevés. L'homme comme seul soutien de famille reste une référence forte et la politique du marché du travail est relativement passive.

Cet État social combine une densité syndicale, des organisations fortes et une mobilisation des travailleurs importante. Les confédérations ont un pouvoir réel, avec des négociations de bonne portée sur une base sectorielle ou régionale. La centralisation des organisations patronales est assez avancée. Le politique agit pour une bonne part comme lieu de lutte pour la distribution. La démocratie est consensuelle; le vote de gauche est important, mais le parti social-démocrate a une présence irrégulière et inégale au gouvernement. Les relations entre les sociaux-démocrates et les syndicats privilégient généralement la coopération. Les sociaux-démocrates sont dans une relation compétitive au sein de la gauche. Leurs orientations politiques sont pragmatiques et modérées. Ce régime, qui est marqué par une concertation à dominante compétitive, est présent en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Autriche.

L'État social latin

Enfin, dans l'*État social latin*, le gouvernement est généralement de centre droit, avec une forte tradition cléricale. Les relations de travail sont conflictuelles et les syndicats, morcelés, se font concurrence. Le marché du travail laisse une place aux femmes hautement qualifiées; autrement, elles sont relayées à la sphère

familiale. La famille n'est pas particulièrement soutenue, en dépit de la valorisation de la solidarité familiale. La protection sociale est sous-développée pour les personnes qui échappent au travail protégé. L'administration n'est pas exempte de clientélisme et de patronage. Les transferts, et non les services, occupent une place centrale et sont destinés d'abord aux pensions de vieillesse plutôt qu'à la sécurité sociale ou à l'assurance chômage.

Cet État social se démarque par des organisations fragmentées et en concurrence. La mobilisation des travailleurs est irrégulière et prend souvent un caractère politique. Les confédérations comptent un effectif variable et les négociations ont une large portée en raison de leurs applications au niveau de la branche ou des secteurs. La centralisation des organisations patronales est modeste. Le conflit industriel reste central pour la distribution des revenus. La politisation et l'intensité des conflits sociaux sont un trait marquant. L'alternance gauche-droite au gouvernement étant jugée impossible pour un bon moment — en raison de l'implantation d'un parti communiste ou de régimes autoritaires —, la démocratie est imprégnée de la logique majoritaire malgré le multipartisme. Ce régime est en place en Italie et partiellement en France (qui possède plusieurs caractéristiques du régime conservateur). Avec le renversement de régimes autoritaires, on pense à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce.

Une gouvernementalité distincte

Au-delà de la caractérisation des régimes, l'État social présente une dimension nécessaire de la démocratie moderne. Ce mode de gouvernement déploie des dispositifs économiques et sociaux à l'intérieur de formes spécifiques d'administration qui incarnent une *gouvernementalité* distincte. Ce concept fait référence aux institutions, procédures, rationalités, réflexions, calculs et tactiques qui permettent l'exercice du pouvoir en ayant pour cible la population (Foucault, 2004).

Cette gouvernementalité est compatible avec une diversité d'orientations des politiques publiques (Garland, 2014; Monod, 2019). Les régimes d'État social peuvent prendre différentes couleurs, mais, fondamentalement, ils incarnent un changement historique dans la conception des problèmes traités et un renouvellement des façons d'envisager les relations entre le social et l'économie. De nouvelles rationalités de gouvernement se mettent en place. Ce qui rend l'État social possible, sur le plan conceptuel et instrumental, est la capacité d'entreprendre une action collective, globale et contraignante visant la population et les collectivités. Nous assistons à l'introduction d'une forme de rationalité politique. Il s'agit «de produire, de susciter, d'organiser la population afin de lui permettre de développer ses propriétés» (Lascoumes, 2004, par. 5).

L'État social passe par des instruments de régulation et de gestion des risques que nous connaissons: l'assurance et l'assistance sociales, les services publics et les droits sociaux, ainsi que les services sociaux pour les personnes et les politiques d'intervention économiques. Cette action, qui est subordonnée aux arbitrages politiques, suppose la recherche d'équilibres et de dosages dans les moyens et les ressources. L'État social connaît, par définition, des difficultés — vécues comme contradictions, conflits, crises périodiques — qui s'imposent comme autant de défis pour la suite. L'adaptation aux défis d'une société changeante, les visions divergentes et les rapports de pouvoir face à la distribution des ressources, la représentation des intérêts politiques — quels que soient les angles — placent l'État social au centre de la mêlée politique et des différends de tous ordres.

L'État social, forme de gouvernement, est soumis de façon récurrente à un processus de transformation. Compris comme «fait social normal», l'État social est aux prises avec ses contradictions et ses limites et est appelé à se transformer en repensant ses priorités et son mode d'organisation, mais, et c'est là une dimension essentielle, sous l'angle de sa gouvernementalité distincte, il s'inscrit dans une certaine durée (Garland, 2014). On

comprend que les principes de rationalité, qui traversent les réflexions, les institutions, les procédures et les tactiques visant les populations, ont une certaine prégnance et s'adaptent à une diversité de politiques publiques. Cette dernière dimension met en perspective et surdétermine le processus de révision et de redéfinition de la mission de l'État social avec la montée du néolibéralisme.

L'État social et la mutation de la société

Consolidé au cours des Trente Glorieuses, l'État social se trouve en porte-à-faux avec la société des années 1980 et suivantes. Le tissu social s'est recomposé et de nouvelles manifestations compromettent ses effets et sa pertinence. Ce qu'on pourrait considérer comme la « maturité » de l'État social lui donne un coup de vieux et fait ressortir ses limites et la difficulté de durer sans un examen attentif des tenants et des aboutissants. Or, loin d'être serein, cet examen se fait sous le coup d'une lutte idéologique féroce. Avant d'y venir, je me dois de relever certaines de ces limites.

Avec le blocage du modèle de développement, qui prend racine au cours des années 1980 et se confirme dans la décennie suivante, la crise emprunte plusieurs facettes. Si, en surface, la dimension financière est facile à percevoir, c'est la structuration des rapports au sein de la société qui connaît une profonde mutation.

La dette publique ne cesse de croître. La valeur relative de la dette est multipliée par 2,5 dans les pays occidentaux en 40 ans. Elle représente, dans l'ensemble, plus de 100 % du PNB en 2014, alors qu'elle s'établissait à près de 40 % du PNB en 1970 (Streeck, 2017, 147). L'écart entre les dépenses publiques et les recettes fiscales se creuse durant ces quatre décennies. Les dépenses connaissent de fortes poussées dans des moments charnières (au début des années 1970, au milieu des années 1980, au milieu des années 1990 et au lendemain de la crise de 2008) alors que les

recettes fiscales, nettement en retrait, progressent très peu par rapport au PNB depuis le milieu des années 1980 (Streeck, 2014). Le ciseau, dépenses publiques et recettes fiscales, ne cesse de s'élargir. La crise fiscale est un révélateur de failles beaucoup plus profondes.

Dans un environnement marqué par la mondialisation de l'économie, la structure du régime d'accumulation est ébranlée et vacille sur ses bases. La croissance de la productivité du travail chute, puis connaît une évolution poussive reposant sur des facteurs internes aux économies. Le passage à une économie « post-industrielle » donne une forte poussée aux activités de services, souvent à faible productivité, alors que le secteur manufacturier, longtemps riche gisement de la productivité du travail, perd beaucoup de son importance relative, notamment en raison de la délocalisation (Huber et Stephens, 2015; Uemura et Tahara, 2017). Avec la polarisation du marché du travail qui creuse les disparités, la faible croissance des salaires réels, l'augmentation des inégalités et la présence accrue de la pauvreté, tous ces aspects réduisent une capacité de ponction fiscale qui soit en mesure de soutenir les dépenses publiques, et ce, d'autant que la diminution des taux de prélèvement fiscal pour les plus hauts revenus à laquelle s'ajoutent l'évitement et l'optimisation fiscaux par les entreprises et grandes fortunes aggravent la situation (Piketty, 2019; Saez et Zucman, 2019). La synchronie qu'on pouvait anticiper entre la production de la richesse et la capacité de financement de l'État social n'est plus qu'une vieille et vaine espérance.

Évidemment, que l'on soit dans un régime d'État social ou un autre, cette question donne des impulsions différenciées (Pierson, 2001b; Iversen, 2005). Si, du côté du régime social-démocrate, l'expansion des services publics semble la voie privilégiée, elle n'est pas sans poser des arbitrages en matière de financement, de qualité des prestations et de norme salariale. De son côté, le régime conservateur — dans lequel l'emploi public dans les services est plus limité et le marché du travail davantage encadré —

est écartelé entre des dépenses de transferts, qui ne cessent de croître, et un emploi qui stagne. Quant au régime libéral, il n'hésitera pas à s'en remettre aux services dans le secteur privé qui pratique de faibles salaires, avec une tolérance pour le chômage et la croissance des inégalités et de la pauvreté; ces ingrédients ne soulageront toutefois pas la pression financière qui s'exerce sur l'État social, qui est, par ailleurs, plutôt exsangue.

Parallèlement, les ressources nécessaires pour soutenir les principales mesures de l'État social pèsent plus lourdement. Si, au départ, on a pu voir dans les dépenses publiques une forme d'ajustement conjoncturel, force est de constater que les programmes visant à atténuer les risques sociaux tout au long de la vie ont une portée structurelle et que leur développement repose sur une dynamique autoportante. Les régimes de retraite, en raison de changements touchant, entre autres, la pyramide démographique, l'espérance de vie et la part relative de la population active, représentent une charge financière qui a ses propres règles. Il en est de même pour les régimes d'assurance maladie. Là encore, on peut énumérer les facteurs qui influent sur l'évolution des coûts des mécanismes mis en place. Ajoutons que l'augmentation du chômage et des populations exclues du marché du travail constitue une charge que l'on a vite fait de chercher à contrôler par des mesures fort variables selon les régimes, sans toujours être à l'abri d'une tentation disciplinaire dont les résultats sont loin d'être concluants (Pierson, 2001b; Boismenu et Dufour, 1997).

Si la transformation du marché du travail et de la structure des emplois constitue une trame de fond pour appréhender l'État social, on doit en outre considérer de grands mouvements socio-démographiques. Le vieillissement de la population, qui se traduit par une augmentation sensible de la part relative des personnes actives et des personnes retraitées, impose un réexamen des équilibres financiers des régimes de retraite et de leur caractère viable. L'effet n'est pas moins net pour les régimes d'assurance maladie, en raison de l'allongement de l'espérance de vie et des

progrès médicaux. L'incidence du vieillissement est importante pour des secteurs de la protection sociale qui pèsent lourd dans les dépenses publiques.

La transformation de la famille et des relations entre ses membres, ainsi que de son rapport à la vie professionnelle, est une tendance majeure (Esping-Andersen, 2002, 2008). Le modèle de la famille nucléaire s'effrite. Si l'État social, de près ou de loin, s'était bâti sur ce socle, ce dernier devient toujours plus friable. Le modèle de l'homme pourvoyeur s'est effacé. Les femmes se sont engagées massivement sur le marché du travail et comptent bien y demeurer tout au long de leur vie. Parallèlement, la durée des unions conjugales ou apparentées a dramatiquement diminué, si bien que les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses. Le système de protection sociale n'a pas été pensé dans cette perspective, de sorte que l'un des effets est le taux de pauvreté nettement plus élevé dans les ménages de cette catégorie. La participation massive des femmes au marché du travail et la durée des unions se répercutent sur le taux de fertilité et sur les conditions de conciliation travail- famille.

Tous ces éléments appellent une révision en profondeur de l'État social, tant en ce qui concerne son articulation aux unités familiales qu'en ce qui touche ses prestations et services rendant possibles à la fois la vie professionnelle des femmes et la maternité. L'un des principaux chantiers consiste à repenser l'État social en fonction d'une égalité réelle des hommes et des femmes, notamment au regard du monde du travail, de la vie professionnelle tout au long de l'existence et d'une égalité des chances dès l'enfance.

C'est dans ce contexte que les attaques, voire les assauts contre l'État social sont déclenchés au cours des années 1980. La lutte idéologique est menée au nom du néolibéralisme et renverse plusieurs des principes qui, depuis quelques décennies, soutenaient le développement des politiques publiques, particulièrement de la protection sociale.

La campagne néolibérale

Le paradigme social-démocrate et le keynésianisme dominant durant une longue période dans le champ de la représentation politique. Même hégémonique, cette conception des choses n'a jamais occupé toute la place. Dans la première moitié du xx^e siècle, la pensée libérale s'était heurtée à une situation sociale fortement inégalitaire et explosive, puis à une crise économique qui invalidaient ses présupposés et la justesse de ses appréciations sur l'ordre socioéconomique.

Un nouvel univers intellectuel

Des lectures opposées au keynésianisme ne tardent pas à s'exprimer. Depuis au moins la Grande Dépression des années 1930, une pensée (néo)libérale s'est constituée et a parfait son argumentaire, ses propositions théoriques et ses méthodes sur plusieurs fronts. Comme le soulignent Michel Beaud et Gilles Dostaler:

Des théories alternatives existent déjà. Au premier rang parmi les prétendantes, le monétarisme s'impose rapidement comme pôle majeur de l'opposition au keynésianisme, tant sur le plan politique que théorique. L'économie de l'offre et divers courants libéraux se concurrencent aussi comme pourvoyeurs de recettes pour les économies en difficulté. Parallèlement, sur le plan théorique, la micro-économie néo-classique est utilisée comme une clé pour éclairer, non seulement les problèmes économiques, mais tous les problèmes sociaux. (1993, 150-151)

Ces démarches théoriques renouvellent les croyances et le discours éthique qui produisent les idéologies. L'accent est mis sur la liberté et la responsabilité individuelles face aux pouvoirs publics, considérés comme pourvoyeurs inconditionnels de ressources. L'univers des représentations se présente sous un nouveau jour, alors que l'essoufflement du modèle de développement se confirme (Jobert, 2000). Les idées, rouage capital dans la transformation sociale, deviennent un vecteur et un espace qui catalysent les oppositions sur le « pourquoi », le « que faire », le « comment » et le « au nom de quoi ». Les idées sont partie prenante aux changements et les appellent (Béland, 2016; Schmidt, 2010); elles sont l'arme de persuasion massive au service de la mobilisation des populations, mais également des acteurs qui vont s'affronter dans l'établissement des priorités de politiques publiques, dans le cadrage et la désignation des problèmes — ce qui sous-entend une conceptualisation des questions, une vision normative et une perspective d'action — et dans l'élaboration des solutions de rechange (Béland, 2019).

À la recherche d'un paradigme sociétal

Les politiques sont inscrites dans l'univers du discours politique (Taylor-Gooby, 2005). La conceptualisation générale des problèmes, l'établissement des priorités, le choix de l'orientation, la définition des finalités, les instruments mis en place et l'organisation des dispositifs ne relèvent pas d'une opération technique, encore moins de l'évidence. Ils s'inspirent d'un paradigme et lui donnent corps.

La jonction de la définition des problèmes et des solutions politiques ne se suffit pas à elle-même, car elle suppose une compatibilité avec une vision du monde qui propose une grille de lecture des grandes « nécessités » à un moment donné (Béland, 2019; Jobert et Muller, 1987). Cette vision du monde cherche à puiser dans la culture politique de la société afin de rendre les choix sinon nécessaires, du moins justifiables et légitimes. Mais cette vision saura-t-elle être hégémonique?

Le tournant des années 1980 enclenche un processus de changement de paradigme qui prend la forme d'une lutte idéologique intense et abrupte. La rhétorique, qui se déploie avec Margaret Thatcher et Ronald Reagan, a une puissante portée symbolique (Pierson, 1994). Mais au-delà, les gouvernements occidentaux — même les plus improbables — optent généralement pour cette orientation. Le changement de cap, en 1982-1983, de la politique du gouvernement socialiste français, pourtant fraîchement élu, en témoigne. Tout n'est pas identique. Il est significatif que l'on ne parle pas de politiques particulières, de dispositifs spécifiques, mais davantage d'une redéfinition des principes de base de la responsabilité et de la relation de l'État à l'égard du développement économique et de sa population (Noël et Thérien, 2010¹).

L'élection de gouvernements incarnant la nouvelle droite et le changement du personnel politique au début des années 1980 constituent un repère, mais ne sont certes pas le point de départ d'un renouvellement de la pensée politique et sociale au sein des classes dirigeantes. Durant les années 1970, divers épisodes témoignent d'une crise économique structurelle qui appelle un changement d'importance (Evans et Sewell Jr., 2013). La pression pour des augmentations salariales alors que la productivité décroît, la stagnation de l'industrie, l'économie tertiaire qui prend le relais, la montée en force du capital financier, la stagflation (comme « impossibilité théorique », pourtant réelle), la financiarisation de l'économie sont autant de symptômes d'une crise profonde qui impose un nouvel examen des grands compromis fondateurs. Il s'agit là d'une illustration de l'échec du modèle de développement des décennies précédentes et de la nécessité de sortir de l'ornière, mais de quelle façon ?

Par ailleurs, depuis le tournant des années 1970, une grande incertitude se manifeste dans la sphère socioculturelle. Les blocages d'une société de croissance, de consommation, de plein

1. Les organismes mondiaux, tels le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), sont des diffuseurs puissants (Stiglitz, 2002a, 2002b).

emploi, d'une certaine abondance, d'une solidarité politiquement entretenue sont à l'origine de désillusions comme d'une recherche de nouvelles libertés, de nouveaux usages, de repères repensés, alors que des mouvements sociaux d'émancipation jaillissent un peu partout. Par exemple, les éruptions sociopolitiques de 1968² sont autant d'illustrations de l'expression de nouvelles valeurs et du rejet d'un certain conformisme social et politique. Les certitudes d'hier sont invalidées par les rapports de force sociopolitiques et sont secouées notamment par les jeunes générations.

Les imaginaires sociaux, de droite et de gauche, sont ébranlés. Ces nouvelles structures discursives, marquées par la socialisation des enjeux, par l'égalitarisme, par le libertarisme, par l'égalité des femmes, des minorités, des populations racisées ou immigrées, se déploient, connaissent un apogée, puis une éclipse. Dans l'ombre de cette critique radicale (de gauche ou libertaire) de la culture ambiante se profile une poussée contraire, soit l'affirmation de valeurs tels l'antiétatisme et l'individualisme, qui composeront un terreau fertile pour le néolibéralisme (Evans et Sewell Jr., 2013).

L'arsenal des actions

C'est dans cet environnement que s'élève la critique sans appel du rôle des pouvoirs publics à l'égard des activités économiques et des individus. Loin de revenir au libéralisme classique, le néolibéralisme mise sur le principe de la compétitivité, sur la norme sociale de l'autodétermination et sur la mission de l'État comme garant actif de la compétitivité du marché. Cette pensée, qui se

2. Manifestations étudiantes en Italie (Rome), manifestations et émeutes pour les droits civiques aux États-Unis, Mai 68 en France, lundi de la matraque à Montréal, affrontements entre étudiants et policiers au Congrès des démocrates, à Chicago, mouvement de libération de la femme, dures grèves en Italie, mobilisation contre la guerre au Vietnam et violente répression à Mexico à l'occasion des Jeux olympiques, sans parler de l'Algérie, de la Pologne, de l'Espagne, de la Yougoslavie, de l'Uruguay, du Brésil, de la Tchécoslovaquie, de l'Irlande et du Japon...

réclame d'un corpus théorique diversifié lui donnant une aura scientifique, fait la promotion de l'éthique du travail, prône une vision individualiste du capitalisme et érige la compétitivité en vertu cardinale (Amable, 2018).

Pour la protection sociale, l'affirmation de la primauté de la responsabilité individuelle face aux pouvoirs publics et à la société sera une ligne de force dont l'application trouvera plusieurs variantes (Amable, 2011). L'individu doit chercher à s'affranchir d'une situation d'assisté et à s'assumer comme personne autonome qui prend les moyens pour construire son autonomie. La protection sociale néolibérale ne doit plus être concentrée sur la redistribution, mais servir à changer les comportements. Le traitement politique des sans-emploi repose de plus en plus sur trois principes fondateurs: d'abord, les droits sont tendanciellement subordonnés aux devoirs du citoyen; ensuite, l'action publique vise l'individu; enfin, les dispositifs contribuent à l'encadrement et à la normalisation des comportements (Boismenu et Dufour, 1998).

Ces grands principes sont liés à une éthique qui inspire certes les forces politiques et leurs intellectuels, qui sont près du capital, des milieux d'affaires, des classes dirigeantes, et qui logent à droite sur l'échiquier politique. Le néolibéralisme est une défense de l'ordre de la société capitaliste et se pose comme une solution de remplacement concrète, à la fois du libéralisme classique et du «collectivisme» sous toutes ses formes. Mais, à un certain niveau de généralité, son influence dépasse ce qui semblait être son auditoire «naturel» (Noël et Thérien, 2010). Bientôt, les plateformes des principaux partis de gouvernement en viendront à se référer, au moins implicitement, à cette idéologie aux prétentions scientifiques.

Cette idéologie investira l'imaginaire social alors que certains de ses axiomes modèleront le sens commun. On verra que les partis de gauche, sociaux-démocrates ou socialistes, pourront être séduits par cette rhétorique, ce qui influencera ce qui a été qualifié de «troisième voie», notamment dans sa critique de l'État social passif et la promotion d'une politique de l'offre. Les sensi-

bilités peuvent être différentes, les accents varier, la surdétermination des configurations institutionnelles peut être plus ou moins forte, mais cette «troisième voie» puisera assez abondamment dans un même corpus (Amable, 2011, 2022; Hall et Lamont, 2013). Le néolibéralisme occupe tout le spectre du système de représentation: de l'idéologie à l'orientation politique et aux politiques particulières. Il se posera comme paradigme politique en quête du statut de paradigme sociétal (hégémonique), mais l'adhésion au moins passive des populations qui font les frais de ses politiques est défaillante.

Plus globalement, un train de mesures se met en place. Leur implantation dépendra largement de la configuration institutionnelle, de la culture sociopolitique et des rapports entre les forces et les acteurs politiques, propres aux différents régimes d'État social. Dans toutes les sphères de l'activité économique, on connaît un changement de perspective (Barnes et Hall, 2013; Evans et Sewell Jr., 2013).

On y retrouvera, tour à tour, l'ouverture aux marchés internationaux, l'intensification de la compétitivité des marchés, la prévalence du marché dans l'allocation des ressources, les encouragements à l'investissement direct étranger, la réduction des restrictions des prises de contrôle et l'ouverture à une forte concentration des entreprises et aux oligopoles. Les barrières tarifaires au commerce des biens et services ont été réduites significativement, plusieurs entreprises publiques ont été privatisées, la privatisation des services publics a été promue.

De plus, la libéralisation des marchés du travail connaît une grande avancée avec la diminution de la protection de l'emploi — qui s'accompagne d'une poussée du temps partiel et de l'emploi précaire —, la réduction de la couverture offerte par la sécurité sociale en cas de chômage ou de maladie et l'affaiblissement du mouvement syndical. Appliquées diversement, ces lignes d'action, malgré les pétitions de principe contraires, n'ont pas permis une reprise de la croissance économique depuis le tournant des années 1980, en dépit de quelques oscillations (Evans et Sewell Jr., 2013).

La restructuration de l'État social

Le changement de perspective inspiré du néolibéralisme s'exprime de façon contrastée, tout en donnant une impulsion aux politiques publiques dont les motivations et les anticipations sont assez voisines. Que l'on utilise la notion de désengagement ou celle d'austérité, c'est la logique d'action de l'État social qui est repensée et les moyens adoptés qui sont revus. Inspiration commune, préoccupations partagées, dispositifs apparentés, mais, pour autant, sans convergence (Achterberg et Yerkes, 2009; Thelen, 2014). La diversité des régimes d'État social garde son empreinte sur le cours des choses, non par souci de fidélité à une tradition, mais surtout parce que ces régimes sont portés par le parallélogramme de forces inscrites dans les champs de l'économie, par les dynamiques politiques, par la culture politique et sociale et par les compromis institutionnalisés (Beramendi, 2015; Palier, Rovny et Rovny, 2018). Ces régimes permettent le choix de politiques publiques, mais ne s'y cantonnent pas.

Les actions posées

Une mosaïque de facteurs concourent à la reconsidération de l'État social dans les années 1980 et 1990. La mondialisation connaît son envolée alors que les structures économiques se désindustrialisent au profit d'une économie tertiaire qui est loin d'être surtout du tertiaire moteur¹ (Häusermann et Palier, 2008;

1. Tertiaire moteur: secteur regroupant les activités économiques à forte valeur ajoutée qui exercent un effet d'entraînement sur les marchés nationaux et

Uemura et Tahara, 2017). Les changements démographiques entraînent de nouveaux défis, avec la féminisation de la population active et le vieillissement de la population. Le chômage massif succède au plein emploi, alors que les emplois atypiques et le travail précaire occupent une plus grande place. Les populations du marché du travail dégradé sont en marge du marché du travail encadré et protégé. La féminisation de la force de travail participe à un renouvellement des valeurs et des cadres de vie et complique les arrangements de l'État social, dont la lutte contre l'inégalité des genres, la conciliation travail-famille, les services à l'enfance, etc. (Esping-Andersen, 2002, 2008). Au même moment, les inégalités de ressources s'aggravent dans la plupart des pays, ce qui met à mal les politiques de redistribution.

Des thématiques fortes vont s'imposer. Pensons aux politiques d'activation de la main-d'œuvre, à la flexibilité du marché du travail — mâtinée de plus ou moins de sécurité —, à la conciliation travail-famille, à la lutte contre la pauvreté et les inégalités — surtout pour les personnes qui sont mises en marge de la société.

La compréhension de la crise de l'État social prédispose à certaines actions (Rosanvallon, 2011). Ainsi, on pourra considérer que le chômage et l'inflation sont associés aux rigidités du marché du travail, à savoir au coût trop élevé de la main-d'œuvre, au surencadrement réglementaire de la force de travail et aux avantages sociaux qui n'encouragent pas le travail. Les dépenses publiques, jugées improductives, sont vues comme un coût et une cause de la faible croissance. De là la nécessité de réduire la voilure de l'État social en démantelant plusieurs de ses modes d'action et en visant à réduire la charge financière et la portée réglementaire de son intervention. Dans l'ensemble, selon cette

internationaux. Pensons notamment aux télécommunications, à l'énergie électrique, aux intermédiaires financiers et aux services aux entreprises, ainsi qu'au génie-conseil, à la robotique, à l'informatique, au recyclage, à la protection de l'environnement, aux technologies de l'information, à la biotechnologie, à l'optique-photonique, à la géomatique, à la pharmacologie, à l'automatisation, etc.

lecture, tout nous conduit à une déréglementation, à une privatisation des services sociaux et de santé, à une révision du financement des régimes de retraite et à une politique sociale d'activation et de conditionnalité (Arrignon, 2016; Dufour, Boismenu et Noël, 2003; Dinan, 2019).

Les accents différents se calent dans les logiques d'action des régimes d'État social tout en prenant en compte le régime de croissance spécifique que l'on veut impulser (Palier et Hay, 2017; Häusermann et Palier, 2008). Régimes de croissance et types d'État social en arrivent à se concilier à moyen terme. Au moment où se met en mouvement une nouvelle phase de développement, l'État social réunit des ressources et un cadre institutionnel qui accompagnent, voire consolident un régime de croissance en devenir (Avlijav, Hassel et Palier, 2020).

Le chemin emprunté est contrasté (Causa et Hermansen, 2017). L'État social libéral, déjà qualifié de résiduel, va miser, d'une part, sur la réduction des coûts des programmes sociaux, soit pour réduire les déficits ou pour alléger les prélèvements fiscaux, et, d'autre part, sur l'augmentation de l'efficacité des programmes de protection et d'assurance sociales (Deeming, 2020). La couverture, déjà faible, sera plus chétive, les programmes et dispositifs seront de plus en plus sélectifs et l'incitation au retour sur le marché du travail occupera une large place. Les politiques préconisent un renouvellement du *workfare* dans une version particulièrement étriquée de l'investissement social. Les mesures sociales sont subordonnées à l'impératif de l'insertion sur le marché du travail. La dimension redistributive de la protection sociale est passée au crible, critiquée et amoindrie. Les inégalités de salaire croissent, le travailleur pauvre n'est pas une figure exceptionnelle et la précarité de l'emploi s'étend.

L'État social social-démocrate connaît une croissance rapide du chômage. Le phénomène de la « désincitation » par rapport au marché du travail et la viabilité du modèle deviennent des thématiques fortes dans un contexte de protection sociale par comparaison généreuse. Avec les années 1990, le resserrement de la

couverture sociale se double d'une intensification des politiques d'activation de la main-d'œuvre afin de combattre la dépendance vis-à-vis de la protection sociale. Pour contenir le déficit public qui s'alourdit, on procède à un réexamen des services publics, de leur schéma organisationnel ainsi que de leur lourdeur bureaucratique, mais également à une compression des dépenses publiques, en établissant des critères d'admissibilité restrictifs, en réduisant certains services et en redéfinissant les niveaux de protection. La qualité de la formation et de la spécialisation de la main-d'œuvre reste prioritaire, de même que la création d'emplois. De façon générale, la soutenabilité de ce régime passe par un resserrement de ses mécanismes et un plus grand contrôle des comportements, mais ces solutions n'en compromettent pas les principes fondamentaux. C'est certainement le régime d'État social le plus près des principes qui inspirent l'investissement social.

Les assurances sociales, qui constituent le socle de l'État social conservateur, se prêtent difficilement à un renouvellement rapide. Avec une faible croissance de l'emploi, l'effort pour retrancher une partie de la population potentiellement active du marché du travail (femmes, étudiants, retraités) ne dure qu'un temps. La protection des travailleurs spécialisés indispensables aux entreprises d'exportation hautement spécialisées et la réglementation de ce marché de l'emploi consolident un marché du travail protégé (*insiders*) en marge duquel se déploient une protection dépréciée et des populations qui ne bénéficient pas des conventions établies. Les nouveaux schèmes de l'intervention sociale confortent la population des *outsiders* du système. Le marché du travail secondaire participe à une dualisation de l'emploi, avec des conditions de travail et de protection dégradées, laquelle favorise un régime de croissance axé sur les secteurs de niche tournés vers l'exportation (Palier et Hay, 2017; Thelen, 2009; Palier et Thelen, 2010).

La réorientation des actions de l'État social et de ses principes directeurs trace la voie à une nouvelle thématique. S'il ne s'agit

pas que de faire moins, mais autrement, sur quelle base doit-on envisager les choses? Le désengagement étatique, les compressions budgétaires, la référence à une nouvelle interprétation de la crise et des réponses publiques ou privées donnent lieu à une opposition entre deux perspectives, soit le néolibéralisme à l'œuvre et la proposition de l'État social de demain. Dans ce contexte, la notion d'*investissement social* tend à s'imposer comme solution prometteuse (Jenson, 2010, 2013, 2015; Morel, Palier et Palme, 2015).

L'investissement social : un « paradigme » plein de promesses

Il n'y a pas de génération spontanée des idées. Vers la fin des années 1980, l'OCDE reprenait les grands préceptes du néolibéralisme ambiant, parmi lesquels la réduction des mesures de protection contre les risques sociaux, la diminution du coût de la main-d'œuvre et l'allégement de la fiscalité font bon ménage avec une plus grande inégalité des ressources et l'impérativité du travail, quel qu'il soit (selon le principe *any job is a good job*). Ces postulats ont montré leurs effets désastreux pour le bien-être des populations démunies, soit les travailleurs, les classes populaires et de larges pans des classes moyennes. Avec la proposition d'un investissement social, une conception autre trouve un espace pour s'affirmer (Kitschelt, 2001, 2003).

Cette proposition apporte une perspective renouvelée, formulée de façon positive et non plus punitive; elle vise à s'attaquer à la question sociale, telle qu'elle apparaît à la fin des années 1990 et au début du XXI^e siècle. Encore là, les grandes organisations internationales (l'OCDE, la Banque mondiale, l'Union européenne, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'UNICEF, pour prendre ces exemples) jouent un rôle de laboratoire d'idées et de diffuseur (Jenson, 2010; Jenson et Mahon, 2022).

Généreuse et ambiguë, la thèse de l'investissement social ouvre la porte à des interprétations différentes qui traduisent la

diversité à la fois des traditions politiques, même de gauche, et des formes institutionnelles de l'État social. Esping-Andersen représente bien la vision sociale-démocrate nord-européenne (Esping-Andersen *et al.*, 2002), mais il faut considérer d'autres perspectives, notamment travaillistes, qui s'affirmeront. L'ambiguïté de cette proposition, qui se veut paradigmatique, permet une adaptation selon les milieux (Jenson, 2020). Qualité ou faiblesse, cette flexibilité permet une adaptation selon l'angle sous lequel la question est abordée.

Plutôt que d'agir en réaction et sur un mode passif, l'*investissement social* invite à repenser l'intervention publique. Pas «moins d'État», mais «un État autrement». Les dépenses publiques doivent être conçues en tant qu'investissement dans les composantes qui façonnent durablement l'avenir. Il s'agit d'investir en éducation et en formation, dans l'acquisition de connaissances tout au long de la vie, dans les mesures d'activation du marché du travail, dans la promotion de l'égalité des genres, dans la participation des femmes à la vie professionnelle, dans la conciliation travail-famille (Nikolai, 2012). En somme, l'investissement social consiste à privilégier le capital humain tout au long du cycle de vie (Hemerijck, 2018; Palier et Hay, 2017; Ansell et Gingrich, 2018).

Les objectifs de ce nouveau paradigme des politiques publiques sont ambitieux (Gingrich et Ansell, 2015). Par exemple, l'offre aux citoyens de services d'éducation, d'emploi et de formation, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie professionnelle, devrait mener à la création de plus d'emplois et de meilleurs emplois, au ralentissement de la progression des emplois au bas de l'échelle, à la réduction de l'inégalité et de la pauvreté et à une croissance économique durable. En investissant dans les compétences et les habiletés individuelles plutôt que dans les transferts sociaux, on devrait durablement réduire la pauvreté, favoriser l'inclusion sociale et atteindre l'équité entre les genres. L'égalité des chances des citoyens tout au long de leur vie devrait faire son œuvre.

Ce «quasi-concept polysémique» qu'est l'investissement social (Jenson, 2020) s'inscrit dans une politique de l'offre et s'appuie sur la gouvernementalité développée avec l'État social contemporain. Condition et moyen de mise en œuvre, la gouvernementalité désigne les institutions, les moyens et les tactiques du pouvoir auprès des populations, qui font appel à l'économie politique et aux dispositifs de sécurité. C'est le creuset dans lequel les actions se déploieront comme façons d'investir le tissu social et de toucher les personnes. Ces actions et les moyens retenus offrent une certaine résistance au changement et se prêtent peu à une rétractation. Spontanément, on est plus porté à construire par ajout sur la base des apprentissages effectués (Lascoumes, 2004; Monod, 2019).

La mise en route des politiques publiques qui découlent de ce paradigme est tributaire de processus politiques complexes et divers, d'autant que le contexte budgétaire est contraignant et que les forces politiques en présence sont inégales. Le jeu des forces politiques et extraparlimentaires, dans le cadre de formes institutionnelles déjà existantes, explique largement que la diffusion de cette option politique, avec ses mesures, est à la fois inégale et limitée, aussi bien en ce qui a trait à la redistribution qu'en ce qui concerne la famille, l'éducation et les politiques actives du marché du travail (Gingrich et Ansell, 2015; Jenson, 2012; Busemeyer et Neimanns, 2017).

C'est dans le régime d'État social social-démocrate que les avancées de ce paradigme sont les plus repérables (Hvinden et Schoyen, 2020). D'ailleurs, les principes de l'investissement social s'inspirent des réalisations de ce régime et de l'organisation des forces politiques qui le caractérise. Mais l'analyse des mesures mises en œuvre et des engagements financiers en Europe tend à démontrer que, mis à part les pays d'Europe du Nord, l'État social reste largement conventionnel (Morel, Palier et Palme, 2012; Noël, 2020). En distinguant les politiques et les ressources conventionnelles de celles qui contribuent au changement de paradigme, on constate que le changement de cap est vraiment

partiel. Cette conclusion se renforce quand on met en évidence la qualité des programmes et qu'on s'intéresse à l'égalité des chances et des genres, aux conditions de succès, à la qualité des emplois, des services publics et des garderies.

Une réorientation majeure des politiques publiques suppose non seulement des idées, mais surtout la jonction des forces en présence, des rationalités et des dynamiques politiques et sociales associées aux régimes d'État social. L'une des grandes questions est: l'interventionnisme public propre à l'investissement social comme paradigme peut-il aisément se dissocier du néolibéralisme? Les principales conclusions semblent répondre par la négative.

Les politiques publiques sont généralement faites d'un ensemble composite. Elles sont la résultante d'une hiérarchisation de priorités établie dans une ossature institutionnelle et avec des usages déjà acquis. La mixité des inspirations et des dispositifs n'est pas exceptionnelle (Kitschelt, 2001, 2003; Jacques, 2021; Kitschelt et Rehm, 2018). S'il faut dégager une dominante, une ligne de conduite générale dans quelques pays européens phares, on peut conclure que les mesures marquées par la remarkandisation et l'impérativité du retour à l'emploi s'affirment, plus que celles qui favorisent l'accompagnement et l'acquisition de capacités propres à l'autonomie (Dingeldey, 2007; Rueda, 2015).

Que l'on traite de la «troisième voie» des travaillistes ou d'une politique libérale d'activation, il apparaît que les politiques d'activation de la main-d'œuvre ou les réformes de l'assurance chômage en Europe ont contribué surtout à la remarkandisation de la protection sociale. L'insistance préconisée par ce paradigme sur la qualité des services d'activation a fait long feu, alors que la réforme attendue des institutions d'éducation, d'activation du marché du travail et de formation est restée superficielle. À l'opposé, la conditionnalité dans les programmes a augmenté et le niveau de protection a diminué, ce qui est porteur d'une plus grande précarité. L'investissement social a pu se traduire par une augmentation de la marchandisation, de la flexibilité du travail

et, malgré l'amélioration de l'emploi, du risque de pauvreté, ainsi que par davantage d'inégalité et de travailleurs pauvres (Bengtsson, Porte et Jacobson, 2017; Porte et Jacobsson, 2012).

De grands constats s'imposent. La proposition d'investissement social comme paradigme novateur s'est exprimée au mieux dans les pays historiques de la social-démocratie. Autrement, elle a trouvé un écho variable, aussi bien dans tel ou tel champ de la protection sociale que d'un pays à l'autre. Alors qu'elle s'inspire d'abord d'une démarche d'accompagnement et d'acquisition de capacité, cette proposition s'est matérialisée surtout par la conditionnalité, l'encadrement et le contrôle, sous forte contrainte budgétaire. La «contrepartie» a servi de coin pour fendre le socle d'une protection sociale en mal d'activation (Dufour, Boismenu et Noël, 2003).

On pourrait dire que, dans plusieurs cas, l'investissement social s'apparente à de nouveaux habits revêtus par le néolibéralisme. Prise dans sa globalité, cette affirmation est réductrice. Il faut plutôt convenir que ce paradigme a trouvé à s'exprimer dans un rapport de forces politiques peu changé, avec des partis et des acteurs institutionnels déjà imprégnés de la pensée néolibérale, au sein d'institutions à forte inertie et bloquées par des capacités budgétaires limitées ou inexistantes, dans un horizon temporel tourné vers le court ou, au mieux, le moyen terme, alors que l'anticipation aurait dû considérer le long terme. Il reste que l'«après-néolibéralisme» n'est pas chose faite. Avec des principes «généreux», on assiste bien souvent au redéploiement de la gestion des populations et, particulièrement, des sans-emploi et des laissés-pour-compte.

L'austérité : discours et mesures

Dans la foulée des premiers travaux de Paul Pierson (1994), les politiques de désengagement ont été associées à un démantèlement de l'État social, puis à une ère d'austérité permanente (Pierson, 2001a). La remise en question de la pertinence de l'État

social s'affirme, mais que doit-on retenir au sujet de l'austérité et du démantèlement?

La notion d'austérité fait référence à une réduction des déficits gouvernementaux et à une stabilisation de la dette publique, qui impliquent deux actions des pouvoirs publics: la réduction des dépenses ou l'augmentation des prélèvements fiscaux, ou les deux (Alesina, Favero et Giavazzi, 2019). Une austérité permanente, au sens fort du terme, annonce une période de stricte rigueur avec des changements radicaux concernant le rôle de l'État dans la régulation sociale. Aussi trouble que soit la situation sociale depuis la fin des années 1990, il est difficile de conclure à un effondrement des institutions et des ressources mobilisées depuis des décennies. Il convient de prendre la mesure de la politique d'austérité mise en œuvre dans les pays occidentaux et de rendre compte des formes de désengagement et de leur signification en matière de transformations institutionnelles dans le traitement politique des populations.

La seule question des dépenses publiques ne saurait circonscrire le sujet, car leurs variations peuvent tenir à plusieurs facteurs qui ne se résument pas à une réduction du niveau de protection. De même, les modifications des règles d'admissibilité aux programmes ou d'autres règles peuvent avoir un effet majeur sur la conception des dispositifs sans nécessairement avoir une incidence budgétaire visible.

L'évolution des dépenses publiques dans les pays européens offre tout de même une illustration de certaines tendances (Greve, 2020). Durant les années 2000 à 2017, les prélèvements fiscaux sur le PNB sont restés généralement assez stables, tout en étant différents selon les types de régimes d'État social. Le régime social-démocrate exerce la plus grande ponction (près de 45 %), avec une légère baisse, alors que, parallèlement, le régime conservateur (continental) augmente sa part (de 40 à 43 % en moyenne), surtout après la crise de 2008. Le régime libéral reste assez loin (avec 15 points de pourcentage d'écart), mais montre une légère tendance à la baisse sur le long terme. Seul le régime latin de

l'État social connaît une poussée à la hausse depuis 2006 (passant de 33 à 38 %). Les principales réductions ont eu lieu de 2000 à 2010, avant d'être suivies d'un faible redressement.

Même si cela ne signifie pas que cette ponction fiscale soit destinée à la protection sociale, on constate une augmentation relative — en pourcentage du PNB et par habitant (en euros constants de 2010) — de la dépense pour la protection sociale dans l'ensemble de l'Union européenne. Ce constat s'applique à la période 2008-2016, de façon générale et dans chacun des secteurs qui composent la protection sociale. Le pourcentage des dépenses de protection sociale par rapport au PNB se différencie en fonction des types de régimes d'État social. Les pays de régime social-démocrate et conservateur se suivent de très près (environ 30 % du PNB), alors que les pays de régime libéral sont distancés (passant de 27 % à 22 %) et que le régime latin reste généralement en retrait (environ 20 %). La crise de 2008 pousse subitement à la hausse la part relative des dépenses de protection sociale. Pour les deux premiers régimes, cette poussée se confirme dans le temps, alors que l'effet est surtout conjoncturel pour le régime libéral (Greve, 2020, 55-60).

L'État social n'a sans doute pas été bradé, mais des transformations qui en modifient la logique interne le secouent (Dukelow, 2020) — nous y reviendrons. Cependant, l'État social n'est plus en mesure de jouer le même rôle dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Le constat est simple. Si l'on découpe la période de 2000 à 2016 en deux sous-périodes, la plupart des pays connaissent un désengagement ou une réduction de couverture ou de protection au cours de l'une ou l'autre des sous-périodes, voire des deux, que ce soit les régimes de retraite, la protection de long terme des personnes âgées ou l'assurance chômage (Greve, 2020²). Il y a également réduction de la ponction fiscale presque partout. Le

2. Lyle Scruggs (2006) arrive à des observations similaires, mais ses données s'arrêtent en 2002. Elles regroupent non seulement les pays européens, mais également l'Amérique du Nord et l'Océanie.

secteur de la santé est le moins touché par de telles mesures restrictives. Par ailleurs, l'effet redistributif de la fiscalité et des transferts a décliné partout, avec des mouvements inscrits plus dans la continuité que dans des trajectoires brusques (Causa et Hermansen, 2017). Le retrait des pouvoirs publics dans les pratiques de redistribution de la richesse s'accompagne d'une plus forte inégalité et d'une augmentation du risque de pauvreté. Si l'on peut difficilement parler, au sens strict, d'austérité permanente, les observations appuient tout de même la perception d'un désengagement de l'État.

Portées par les dynamiques politiques et les conflits sociaux, les décisions au sommet de l'État tracent un mode d'action auprès des populations et définissent le rôle de l'État face aux groupes d'intérêts. Les luttes et oppositions se manifestent également sur le plan des idées. Devenue finalité politique, l'austérité est au cœur d'un intense conditionnement idéologique (Clarke et Newman, 2012). Les grands organismes internationaux (OCDE, Fonds monétaire international, Banque mondiale, Banque centrale européenne) en font le maître-mot pour résoudre le problème de la dette publique. Noyau d'une pensée magique, l'austérité trace dans l'imaginaire les contours du cadrage à la fois des enjeux et des réponses: elle réagit à une nécessité économique, témoigne du sens des responsabilités publiques et devient une vertu politique.

Les politiques fiscales et les dépenses de transfert sont en net recul par rapport à la redistribution de la richesse. À partir du milieu des années 1980, trois phases distinctes scandent la transformation du rôle de l'État.

Du milieu des années 1980 au milieu des années 1990, l'inégalité des revenus du marché a augmenté en flèche, hausse qu'ont atténuée les dépenses de transfert et la fiscalité. Par la suite, du milieu des années 1990 au milieu des années 2000, l'inégalité liée au revenu du marché fait du surplace, mais l'inégalité du revenu disponible (après fiscalité et transferts) continue sur sa courbe ascendante dans la plupart des pays étudiés,

si bien que l'intervention de l'État, contrairement à la période précédente, favorise l'inégalité plutôt que de la freiner. Finalement, à partir du milieu des années 2000, sans considérer les pays durement touchés par la crise de la dette souveraine (la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne), les politiques publiques (fiscalité et transferts) ont contribué à l'accroissement de l'inégalité du revenu disponible, poursuivant ainsi la tendance des décennies précédentes, notamment en Suède, au Danemark, en Allemagne, aux États-Unis et en Italie. Dans l'ensemble, et malgré un effet contraire au cours de la première période, les politiques menées ont compromis la redistribution de la richesse propre à l'État social et ont contribué à une augmentation significative de l'inégalité des revenus (Causa et Hermansen, 2017).

Au-delà de l'équilibre budgétaire, l'austérité est l'argument central qui justifie la révision en profondeur des mesures de protection sociale et des services publics, réputés être la source de la crise sociale et économique de la fin du xx^e siècle. Cette reconfiguration fait sans doute mal aux bénéficiaires, mais, nous dira-t-on, cette souffrance (inégalité, pauvreté, ciblage, stigmatisation, conditionnalité, etc.) est moindre que celle qu'ils connaîtraient si rien n'était fait.

Cette entreprise idéologique vise le consentement ou l'assentiment des populations. Même s'il est possible, pour les partis politiques, de se faire élire en comptant sur une forme d'adhésion à cette orientation politique, elle reste fragile, constamment tiraillée par les anticipations déçues, les pertes de droits et la détérioration des conditions de vie de larges parties de la société (Alesina, Favero et Giavazzi, 2019; Giger et Nelson, 2010, 2013; Jensen, 2014; Armingeon et Giger, 2008; Wenzelburger, 2014; Elmelund-Præstekær *et al.*, 2014; Giger, 2012). Le sursaut électoral de la gauche à la fin des années 1990 et au début des années 2000 en est un signal éphémère (Moschonas, 2011). La politique d'austérité peut difficilement être le fondement de la construction d'un paradigme sociétal, ce dont nous parlerons.

Rupture ou incrémentalisme

Le discours sur l'austérité ouvre objectivement la voie à la restructuration de l'État social, au processus de désengagement et au redéploiement des dispositifs. Globalement, on comprend que, d'une part, les différents régimes d'État social ne convergent pas et que, d'autre part, ces régimes, sans suivre une direction préétablie, se transforment par divers mécanismes qui relèvent, dans une large mesure, de modifications incrémentales.

Désengagement et transformations institutionnelles

Pierson (2001a) notait qu'on assistait à une remarchandisation, à une réduction des coûts et à un *redesign* des programmes axés sur l'actualisation et la rationalisation. Plusieurs actions possèdent un caractère gradualiste. On doit être attentif, car des coupes, petites ou modérées, des changements d'indexation, le recours à davantage d'examens de ressources, une privatisation partielle, toutes ces modifications peuvent être, à la longue, des sources d'érosion des fondements du régime d'État social en place (Huber et Stephens, 2001a; Thelen, 2003). En clair, les changements majeurs s'opèrent souvent par une accumulation d'ajustements apparemment mineurs (Thelen, 2009).

Le processus de libéralisation procède largement par transformations graduelles. Inscrit dans une ossature institutionnelle existante, ce processus donne lieu surtout à des mesures incrémentales et non à des actions soudaines et brusques. Streeck et Thelen (2005) proposent un cadre conceptuel qui permet de

saisir et d'interpréter ce qui est à l'œuvre. Les modalités englobent des tactiques de remplacement ou d'éviction, de superposition ou de stratification, de gradualisme ou de glissement, de transformation ou de conversion, ou, enfin, d'épuisement des dispositifs et des modes d'action en vigueur.

Seules des études attentives peuvent révéler les processus à l'œuvre. Elles relèvent tout autant la différenciation des parcours dans le désengagement de l'État social que l'absence de convergence des régimes d'État social (Yamada, 2017). À des fins d'illustration, on a, durant un temps, considéré que le régime de l'État social conservateur, c'est-à-dire de l'Europe continentale, était en état d'hibernation, qu'il était immuable: ses blocages internes ne lui permettaient pas de se renouveler ni de s'amender. Avec le recul, on constate pourtant qu'un cheminement complexe échelonné sur au moins 25 ans s'est engagé, qui touche aussi bien les acteurs sociaux et politiques que les cohérences des institutions (Palier, 2010). On note que «l'accumulation progressive de réformes a peu à peu ouvert des possibilités initialement inaccessibles» et que divers types d'ajustements se sont enchaînés pour permettre «un changement paradigmatique général des États-providence bismarckiens, marquant le passage de systèmes orientés vers la préservation du revenu et du statut à des systèmes destinés à favoriser l'emploi, reposant sur des stratégies d'activation» (Palier, 2008, 142 et 147).

Le désengagement passe généralement par une réorganisation des mécanismes de protection contre les risques sociaux qui porte sur l'admissibilité, les droits, la nature des prestations, la rationalité d'ensemble, le financement et l'architecture institutionnelle. Sur le plan des finances publiques, la réorganisation se traduit d'abord par une cassure dans la progression de la dépense publique, non pas par la baisse brutale de son volume. Plus généralement, on assiste à la subordination (variable, il est vrai) de l'action publique à une logique marchande, que ce soit pour le travail, les retraites, la sécurité sociale ou la santé. Cela

dit, le désengagement ne se résume pas au retrait relatif de l'État ni au remaniement d'arrangements existants; il ne s'agit pas seulement de déplacer le curseur sur un vecteur invariant, mais aussi de mettre en forme, consciemment ou à tâtons, une nouvelle vision de l'État social. En somme, on ne doit pas penser en se référant à un vecteur invariant, mais plutôt à un autre registre.

Nouvelle (in)capacité

La trame socioéconomique se recompose et fragilise l'État social (Greve, 2017b, 2019).

L'économie de services, la numérisation des processus de travail et les bouleversements du marché de l'emploi ont des répercussions en matière de bipolarisation du travail et des travailleurs, de dualisation du marché de l'emploi, d'approfondissement des inégalités, de précarisation de grands segments de la force de travail, de réduction des heures travaillées, de dégradation des statuts face au travail et aux droits sociaux (Thelen, 2019; Dufrénot et Faivre, 2019).

Parallèlement, la croissance économique connaît un rythme relativement faible et la capacité de ponction fiscale se rétrécit sous le double effet de la concentration de la richesse (selon la logique de «tout au gagnant») et de la soustraction d'une partie de la richesse imposable (en fonction de l'optimisation et de l'évitement fiscal) à la faveur, notamment, des plateformes numériques transnationales. Avec la financiarisation de l'économie et la mondialisation des circuits d'activité, plusieurs des outils de l'État pour drainer la richesse, comme condition de mise en œuvre d'une intervention conséquente, s'avèrent déficients, inadaptés et limités.

Le vieillissement de la population — avec la pression sur les régimes de retraite et de santé —, le chômage et le sous-emploi ainsi que la question aux multiples facettes de la formation répondant aux attentes qui découlent du renouvellement des processus de travail complètent les défis que l'intervention publique doit relever.

L'État fait dès lors face au double risque de perte (ou d'incapacité) de revenus et de pression accrue pour augmenter les dépenses de sécurité sociale (Palier, 2019). Les risques sociaux traditionnels sont toujours d'actualité, mais il faut désormais tableer sur la nécessaire préparation adéquate des travailleurs au monde numérique, sur la formation tout au long de la vie, sur le droit à un logement de qualité, sur une protection sociale en mesure de prendre en compte la volatilité du travail et l'instabilité des statuts d'emploi.

Plusieurs cibles délogées par le paradigme de l'investissement social restent de première importance (Taylor-Gooby, Gummy et Otto, 2014), mais on peut s'interroger sur la capacité réelle de mener des actions permettant de les atteindre. Cette capacité relève des ressources drainées par la ponction fiscale (sous toutes ses formes), d'une vue lucide et actualisée des enjeux actuels et de la disposition politique à faire des choix pertinents et déterminés. Sur ce dernier plan, le cadre institutionnel existant, les acteurs politiques, les groupes d'intérêts et les blocages administratifs reviennent à l'avant-scène.

La capacité de répondre aux nouveaux enjeux et de se doter des outils pertinents est surdéterminée par la dynamique interne et le champ des représentations des différents régimes d'État social (Greve, 2017b; Hassel et Palier, 2020a; Palier, 2019). Le régime conservateur (continental), qui accorde une place centrale au statut d'emploi, sera tenté de créer des statuts spécifiques pour les travailleurs du numérique, alors qu'on y connaît déjà une dualisation (*insiders* et *outsiders*) du marché du travail. Dans le régime libéral d'État social, la conception résiduelle de la protection accordée laisse à la fois espace et flexibilité pour l'économie numérique et déploie des règles et des droits peu contraignants pour les personnes. Le régime social-démocrate (nordique), qui accorde une batterie de droits à tous les citoyens, quelle que soit la situation d'emploi, est davantage en mesure de tenir compte de la flexibilité des conditions de travail du monde numérique.

Les États s'inscrivent dans des régimes de croissance différenciés, qui se sont enrayés avec la crise de 2008, mais qui établissent des paramètres souvent contraignants pour la gamme des choix pertinents. Dans un environnement marqué par le néolibéralisme, le désengagement de l'État social et une rigueur dans les dépenses publiques, les trajectoires sont loin d'être unifiées (Harada, 2017). Les stratégies préconisées pour rétablir la croissance et, plus globalement, pour renforcer les institutions, les politiques et le cadre organisationnel qui jouent un rôle dans les régimes de croissance, se distinguent et s'inscrivent dans un parcours historique, dont la prégnance reste frappante. Il sera ainsi possible d'identifier un nombre restreint de régimes de croissance renouvelés qui se profilent dans une certaine continuité historique (Hassel et Palier, 2020b).

Par exemple, la notion de flexibilité aura une acception différente selon le système de représentations politiques.

Associée à la notion de sécurité, la flexisécurité, ou flexicurité, renvoie à la complémentarité de deux principes: un marché du travail flexible en matière d'embauche, de mise à pied et de roulement de personnel, assorti d'une protection sociale garantissant un revenu de base important, une sécurité sociale et une formation sans égard au statut d'emploi. La jonction, la complémentarité et la symétrie des deux principes donnent à cette perspective un intérêt sur le plan des droits, de l'opérationnalité et de la mobilité.

La volonté de lutter contre les contraintes et les rigidités du marché du travail qui découleraient d'un État social jugé trop protecteur a tendance à prédominer dans le régime libéral, de même que dans le régime conservateur. De fait, l'introduction de mécanismes établissant un large éventail de droits à titre de «citoyen», soit le volet de la sécurité, représente une innovation institutionnelle qui est contraire aux principes de base de ces régimes et provoque de fortes résistances. Le centre de gravité restera celui de la flexibilité, dont la contrepartie apparaît lointaine et incertaine.

Par ailleurs, les programmes qui donneraient corps à un nouvel État social pourraient focaliser l'attention sur la hausse du taux d'emploi et la productivité du travail. On sait, de l'analyse des politiques dans 17 pays européens effectuée au début des années 2000, que l'augmentation de l'emploi peut aller de pair avec l'augmentation de la pauvreté et qu'en ce sens le premier facteur (emploi) a une incidence limitée sur le deuxième (pauvreté) (Taylor-Gooby, Gummy et Otto, 2014). Il faut en déduire que l'emploi n'a pas de lien direct et nécessaire avec l'inclusion sociale.

Ajoutons que les politiques de désengagement et leur réaménagement face aux nouveaux enjeux peuvent mener à un «nouvel État social», au sens où il serait d'une tout autre nature. Il est généralement entendu que l'État social a favorisé la cohésion sociale en régulant les tendances conflictuelles dans une société capitaliste. On peut cependant imaginer qu'il en soit autrement pour le nouvel État social. Taylor-Gooby (2016) le suggère. En prenant à témoin la politique conservatrice au Royaume-Uni pour la fiscalité, le marché du travail, les services aux immigrants et les pensions aux personnes âgées, il conclut que le gouvernement a renforcé les divisions et entretenu une politique clientéliste avec les principales composantes de sa base électorale. La politique de la dernière décennie aurait consisté en une politique sociale qui, si elle est avantageuse pour les groupes qui composent ses soutiens électoraux, contribue au dénigrement et à la stigmatisation des groupes d'opposants. Le Royaume-Uni ne fait sans doute pas école pour l'heure, mais montre que c'est une avenue possible qui, de près ou de loin, peut inspirer d'autres pays, surtout ceux qui sont influencés par une forte vision libérale et avec une démocratie majoritaire.

En somme, le désengagement de l'État social, les transformations institutionnelles et les perspectives d'un nouvel État social ne sont pas des questions fonctionnelles, techniques ou opérationnelles. Elles sont au cœur de la joute politique et des rapports de force dans la société.

Les forces sociales et politiques

La redéfinition de l'insertion de l'État social dans le régime de croissance est conditionnée par des facteurs propres. L'environnement socio-institutionnel a beaucoup évolué depuis la mise en place des dispositifs de protection sociale: des mécanismes de blocage sont apparus, des groupes de bénéficiaires ont la capacité de se manifester, le parallélogramme des forces politiques ou sociales s'est renouvelé, tant en ce qui concerne ses diverses composantes qu'en ce qui touche les relations entre elles, etc. La compréhension des facteurs du désengagement de l'État social ne peut se résumer à une image inversée des facteurs qui ont présidé à la construction de ce dernier. Il est légitime de s'interroger si les forces sociopolitiques — pensons aux partis politiques (selon leurs orientations), à l'allégeance politique des gouvernements, à la force relative des travailleurs et des mouvements sociaux, aux organisations patronales, par exemple — sont appelées à jouer le même rôle (Finseraas et Vernby, 2011).

L'incidence de l'orientation partisane du gouvernement, du mouvement syndical, des organisations patronales, du poids des institutions, des modèles de concertation-coordination, de la démocratie consensuelle ou majoritaire, de la situation économique ou encore de la mondialisation sur les arbitrages de politiques publiques a été étudiée pour les années récentes. Plusieurs interprétations ont été proposées (Allan et Scruggs, 2004; Hassel, 2015; Hooghe et Oser, 2016; Iversen et Soskice, 2011; Kwon, 2010; Edlund et Lindh, 2015; Beramendi, 2015).

La situation est moins nette que ce qui semblait en ce qui concerne la période précédente (Starke, 2006). Le poids de l'orientation politique du parti gouvernemental serait atténué. Pourtant, selon certains, la gauche au gouvernement freinerait les coupes dans les dépenses et les niveaux de couverture (Amable, 2007; Korpi, 2003; Korpi et Palme, 2003; Amable, Gatti et Schumacher, 2006; Finseraas et Vernby, 2011), encore que, de façon contre-intuitive, on puisse suggérer le contraire (Armingeon, Guthmann

et Weisstanner, 2015) ou subordonner cette influence à la présence de mécanismes de coordination institutionnalisés (de type corporatiste) (Jensen, 2011). Les coalitions gouvernementales et leurs positions sur l'échiquier auraient une influence (Green-Pedersen, 2001), mais le poids des familles partisanes comme facteur explicatif se serait atténué (Kittel et Obinger, 2003; Kühner, 2010).

Au tournant des années 2000, Huber et Stephens (2001a) soulignent l'affaiblissement de l'incidence de la différenciation partisane sur l'orientation des politiques, encore que leurs études de cas montrent que cette incidence n'est pas marginale. Quinze ans plus tard, ils considèrent que l'orientation partisane continue à jouer un rôle significatif dans les arbitrages politiques au gouvernement, sachant que le poids des héritages politiques, la présence de points de blocage au sein des institutions, les compromis inhérents aux coalitions gouvernementales et les pressions économiques balisent cette influence (Huber et Stephens, 2015; Stephens, 2015). En même temps, on souligne que la prégnance des sensibilités associées à la gauche, en matière de générosité, d'inclusion, de redistribution, conserve une pertinence et une nette influence.

L'analyse du rôle des partis dans les politiques gouvernementales au cours des Trente Glorieuses proposait une relation qui mérite que l'on s'y arrête (Häusermann, Picot et Geering, 2012). Elle supposait que les partis de gauche entretenaient un lien assez direct avec les classes laborieuses et populaires et qu'ils mettaient en avant des politiques portant *in fine* sur la redistribution de la richesse en leur faveur. Cette relation a pu être démontrée, mais il est difficile de la considérer comme aussi centrale dans l'interprétation des phénomènes quelques décennies plus tard.

Cela permet de souligner que les partis de gauche *ne sont pas un invariant* qui traverse l'histoire, pas plus que les forces sociales et politiques, quelle qu'en soit la dénomination. Les rapports de force, même s'ils opposent formellement des acteurs qui sont apparemment les mêmes, doivent être pris pour ce qu'ils sont

dans leurs conditions réelles et compte tenu de l'environnement changeant dans lequel les partis évoluent. Prendre leur dénomination partisane comme une donnée transhistorique agit comme trompe-l'œil. Cette remarque vaut pour tous les acteurs politiques.

En somme, la direction politique qui définit le rôle et l'action de l'État nous ramène à l'influence du parti au pouvoir et aux rapports de force dans l'arène politique, parlementaire et extra-parlementaire, à la formation d'alliances et de blocs sociaux ainsi qu'aux formes institutionnelles qui encadrent les rapports plus ou moins formalisés entre le travail et le capital, et aux formes institutionnelles de représentation politique et idéologique (culture politique et sociale). Je vais me pencher sur ces questions pour comprendre comment les institutions, les acteurs et les représentations du politique préparent les conditions d'une crise politique et sociale dont le dénouement reste largement incertain.

QUATRIÈME PARTIE

**CRISE DES INSTITUTIONS
ET ACTEURS POLITIQUES**

Les années 1980 s'ouvrent par un déplacement majeur des grands arbitrages politiques qui atteste l'avènement d'un nouveau référentiel de politiques gouvernementales. Nous sommes là au cœur de la joute politique, qui passe par une formalisation des idées, la défense et la préconisation des intérêts et des projets, avec ses diverses formes institutionnelles et leurs acteurs. Les idées s'inscrivent dans des organisations destinées à porter et faire triompher une vision dans l'action sur les terrains politique et social, notamment par les partis, organisations et mouvements. En ce sens, les idées sont au centre des luttes et des conflits entre les acteurs plus ou moins organisés, qui interviennent, qui sont des relais ou qui servent de caution dans l'organisation et l'exercice du pouvoir politique (Béland, 2005, 2016, 2019).

Par définition plurielles, les idées sont discordantes, voire conflictuelles. La recherche d'un paradigme sociétal qui s'appuierait sur une adhésion large est un but que poursuivent légitimement les classes qui tiennent les rênes du pouvoir ou qui y aspirent; c'est un but difficile à atteindre et, plus encore, à assurer dans la durée. L'équilibre instable dans la poursuite des affaires de l'État est susceptible d'être ébranlé en raison de cette évolution. Les choix de politiques, la dynamique des forces sociales et politiques, le poids des institutions, les fortunes respectives sur l'échiquier électoral et l'instrumentation des politiques nous plongent dans ce qui a été appelé le parallélogramme des forces politiques et sociales à l'ère du néolibéralisme. C'est ce que je vais tenter de déchiffrer.

Nouvel échiquier politique

Les nouveaux régimes de croissance qui se mettent en place dans les années 1980 accompagnent les changements majeurs dans les conditions d'existence des populations et l'évolution de leurs statuts sociaux.

Le monde change

La bipolarisation accrue du marché du travail, l'intensification des inégalités, le grand chambardement réel et anticipé d'une partie importante des classes moyennes, la pauvreté, le contingent grandissant des exclus du marché du travail (par la précarisation ou le sous-emploi, notamment), tous ces éléments révèlent la restructuration des conditions d'existence des classes et des groupes, à la fois au chapitre des conditions matérielles et au chapitre de la reconnaissance sociale et des perspectives d'avenir. L'évolution des unités familiales et des relations de genre modifie l'insertion professionnelle des uns et des autres, tout en interpellant les politiques publiques au sujet d'enjeux de société cruciaux. Et c'est sans parler des mutations de la structure économique, avec l'explosion des activités de services et le rôle moteur des technologies de l'information et de la numérisation, ni même de la recomposition spatiale des lieux de vie et de la mobilité des populations au sein de l'espace intérieur. La recomposition des espaces urbains et périurbains, ainsi que la configuration-hiérarchisation des pôles centraux et des périphé-

ries, se présente comme une autre forme de déclassement des perdants du modèle de développement¹.

Cette transformation profonde et durable des sociétés va de pair avec une recomposition du paysage politique, tant pour les acteurs institutionnels (les organes partisans, les lignes politiques, les idéologies) que pour les relations entre ces acteurs et les classes sociales. Ce mouvement est, dans ses grandes lignes, commun aux pays de capitalisme avancé et de démocratie représentative, qui retiennent notre attention.

En se transformant, les modèles d'État social participent au déploiement des nouveaux régimes de croissance, sans qu'il y ait de liens mécaniques et exclusifs entre les deux. De même, les parcours diversifiés de pays comparables se confirment dans le temps. On peut penser que les configurations préalables conditionnent les cheminements ultérieurs, sans que l'on puisse y voir un nécessaire déterminisme historique (Avlijav, Hassel et Palier, 2020). La jonction des modèles d'État social et des régimes de

-
1. La dimension spatiale sous un mode simplifié pose la relation des grandes métropoles mondialisées et des périphéries, sachant que nous sommes là dans la géographie sociale des modes de vie, des cultures et des comportements. L'économie du savoir et des technologies de l'information s'appuie sur des réseaux de haute spécialisation et de performance dans des circuits mondiaux, ce qui impulse une dynamique de ségrégation spatiale des populations (Iversen et Soskice, 2019, 87). Déjà annoncée sous l'angle de la géographie des compétences, la concentration de l'économie financière et numérique, des revenus et des environnements culturels façonne les milieux de vie en lien avec de nouveaux occupants (Florida, 2002). Si la classe moyenne supérieure est largement à l'initiative, on peut comprendre qu'elle introduit des valeurs, des goûts et des pratiques qui bouleversent le tissu social existant. Même si cette classe est individualiste, cosmopolite et mondialisée, elle n'en reste pas moins fortement enracinée dans son nouvel environnement urbain (Andreotti, Le Galès et Moreno-Fuentes, 2015). L'embourgeoisement (*gentrification*) des milieux urbains constitue une force centrifuge pour les classes populaires et moyennes qui occupaient des quartiers souvent modestes tout en offrant un milieu de vie de qualité. Cela dit sans parler des secousses qu'essuie la configuration des territoires, qui sont autant de manifestations de la « fracture sociale ». Pensons aux petites villes, aux villes moyennes, au périurbain subi, aux espaces ruraux qui sont autant de modalités de mise à l'écart et de ségrégation (Guilly, 2018; Fourquet et Cassely, 2021).

croissance ne va pas de soi. Il en est de même pour la composition et les alliances de classes qui sont à l'œuvre dans l'intervention publique (Beramendi *et al.*, 2015; Hall, 2020). Le paysage politique présentera donc de grandes similitudes, mais avec des traits distinctifs pour les composantes sociales et les perspectives adoptées.

Une perspective d'ensemble

Les partis politiques sont l'émanation d'une société inégalitaire et y participent, mais différemment selon les époques et les règles du jeu politique. Ils incarnent des coalitions plus ou moins larges d'intérêts et condensent des alliances sociales qui font leur personnalité et leur identité dans la lutte politique. Elles varient selon que l'on est dans le cadre d'un multipartisme ou d'un bipartisme, ou d'une scène politique multipolaire ou bipolaire (Yanai, 2017).

Le déploiement des forces partisans nous a longtemps habitués à un profil classiste. Non pas que les partis aient été étroitement liés à une composition de classe stricte, mais les relations des partis, autant par les intérêts défendus, la composition de leurs adhérents et leur assise électorale, se distinguaient en raison de leurs références à des positions sociales distinctes. Parallèlement, les partis sociaux-démocrates ou de gauche sont d'abord une famille plurielle composée de types de partis différents tant par l'idéologie que par la structure, la relation avec les classes organisées, la place sur la scène politique, etc. (Merkel, 1991). Les priorités des organisations partisans évoluent, en raison, entre autres, du cadre institutionnel, des priorités politiques, de la compétition partisane et de la relation entre le parti et l'électorat.

L'opposition gauche-droite, qui simplifie la lecture de ces dynamiques, acquiert des significations différentes dans le temps. De même, la notion de classe peut être désignée et opérationnalisée différemment dans l'analyse partisane. Au-delà des «clivages

socioéconomiques forts et persistants» qui laissent une empreinte sur les comportements électoraux, d'autres dimensions sont pertinentes. Pensons aux clivages socioculturels, régionaux, ethno-religieux, culturels, générationnels, de genre, ou aux identités multiples (Gethin, Martinez-Toledano et Piketty, 2021, 87).

Pour saisir la base sociale des partis politiques, deux indicateurs permettent de témoigner de la position dans la hiérarchie sociale. Le *revenu des électeurs* et leur *diplôme* fournissent une information capitale sur leur situation plus ou moins avantageuse socialement, sur le plan du partage de la richesse et de capital symbolique. Sur cette base, on évaluera la propension à voter à gauche, en fonction du revenu ou du diplôme, en mesurant la différence entre «la part des 10 % d'électeurs les plus aisés et la part des 90 % les moins aisés» votant pour les partis de gauche et, de même, «la différence des 10 % d'électeurs les plus diplômés et la part des 90 % les moins diplômés» votant pour les partis de gauche (*ibid.*, 41-42).

Ces clés de lecture nous amènent à certains constats frappants. Sans surprise, jusqu'au début des années 1970, les électeurs qui se situent au sommet de la hiérarchie sociale, en ce qui concerne tant le revenu que le diplôme, accordent nettement leur préférence aux partis de droite plutôt qu'à la gauche électorale (social-démocratie, socialistes, travaillistes, etc.). Cela vaut globalement pour l'ensemble des démocraties occidentales et se vérifie dans les pays considérés individuellement (avec quelques variations d'amplitude et de chronologie) (Piketty, 2019). Au milieu des années 1970 et par la suite, on assiste à la dissociation de ces variables. Jusque-là, la famille partisane de gauche représentait les électeurs les moins fortunés et les moins diplômés, et la famille politique des forces de droite, les électeurs aisés et les plus diplômés. À partir des années 1980, la population la plus diplômée aura tendance à voter relativement plus pour les partis de gauche, alors que l'élite économique continuera à appuyer les forces de droite (Gethin, Martinez-Toledano et Piketty, 2021). Le renversement du clivage lié à l'éducation se

confirme dans le temps et témoigne du déplacement de l'assise sociale de la gauche.

L'enracinement social et la vocation politique de la gauche changent radicalement. La relation préférentielle entre la gauche, les travailleurs et les classes populaires subit ici un retournement, ce qui n'est pas sans effets «collatéraux» qui ébranlent le système partisan et compromettent la relation entre la politique partisane, les citoyens et le comportement électoral.

Les classes moyennes, désormais assises des partis de gauche

La propension des personnes plus diplômées à voter pour la gauche électorale est l'une des manifestations de la relation qui se construit entre la gauche et les classes moyennes. Ce changement a une incidence sur l'orientation politique et les priorités de ces partis. Loin d'être conjoncturelle, cette évolution, qui s'accompagne de transformations majeures sur tous les plans, s'opère de façon progressive.

Au début des années 1980, entre 50 et 65 % des travailleurs donnent leur appui à la gauche électorale. Les classes moyennes comptent pour près de 20 %. Une vingtaine d'années plus tard, la situation s'inverse (Häusermann, 2018, 150-158). Le mouvement est essentiellement le même dans tous les pays occidentaux, mais suit une chronologie distincte selon les régimes d'État social. Dans les régimes social-démocrate et conservateur, les courbes du vote (ouvriers et classes moyennes) se croisent et s'inversent autour des années 1990, alors que, dans le régime libéral, l'appui électoral des travailleurs et des classes moyennes est quasiment égal pendant une dizaine d'années; c'est au début des années 2000 que l'inversion se produit (Gingrich et Häusermann, 2015; Häusermann, 2018). Dans le régime européen du Sud, le contraste est moins prononcé, même si l'inversion est aussi présente.

La part relative de ces classes dans la société et leur composition se modifient au gré de la désindustrialisation, de la croissance de l'économie de services et de l'incidence des technologies

sur les processus de travail; évidemment, cela joue sur les bassins d'électeurs. Mais le phénomène ne se réduit pas à une «mécanique démographique», il résulte d'un réaligement électoral et politique qui produit des effets.

La gauche électorale se définit dorénavant en fonction des «interlocuteurs imaginaires» que sont les travailleurs plus instruits, plus qualifiés et ayant un parcours distinct de celui de la classe ouvrière et des classes populaires. Chez ces dernières, les intérêts économiques sont au premier plan; on pense particulièrement à la redistribution des ressources, au rôle socioéconomique de l'État et, subsidiairement, aux droits sociaux. Les classes moyennes, intermédiaire et supérieure, vont quant à elles accorder plus d'importance à des thématiques liées au capital humain, à l'éducation, aux services publics, au libéralisme culturel et aux droits de la personne. La dimension socioculturelle sera promue et apparaîtra à l'avant-scène du débat public (Häusermann, 2018; Polk et Rovny, 2018). Pensons aux droits des minorités, à l'égalité des genres, à la position des femmes dans la société, à la conciliation travail-famille, à l'acceptation de la diversité, à l'environnement, aux pratiques de vie citoyenne, etc.

Dans la foulée, les partis de la gauche gouvernementale chercheront à se redéfinir et à s'engager dans un processus de reconversion partisane.

Un édifice lézardé

Avec les chocs pétroliers des années 1970 et la crise du fordisme, la social-démocratie (et la gauche gouvernementale) a du mal à se définir, car le compromis social-démocrate entre en crise. Chacun à sa façon, les gouvernements sociaux-démocrates cherchent, au cours de cette décennie, à réduire le chômage, à ralentir la progression salariale et à juguler l'inflation. Le succès est pour le moins incertain, car s'étant vu proposer une grande retenue quant à la progression des salaires, le mouvement syndical a du mal à se contenter de promesses de résultats anticipés, voire

improbables. C'est une période de revendications, d'agitation et de mouvements sociaux (Bergounioux et Manin, 1989). Tout se passe comme si, paradoxalement, on préparait la voie à l'entrée triomphale du néolibéralisme, qui va se diffuser au cours des années 1980.

Les composantes de l'édifice social-démocrate et même socialiste sont ébranlées. La jonction entre le projet, la base sociale et l'organisation a fait long feu (Escalona, 2018).

La ligne politique devient composite. Héritiers de valeurs traditionnelles de gauche (égalité, droits sociaux, emploi, responsabilité publique), ces partis resteront le plus possible fidèles à un discours marqueur de leur identité. Mais très tôt, de gré ou de force (surtout s'ils ont des responsabilités gouvernementales), ces partis s'approprient la vision néolibérale, qui donne une grande place au marché, à la stabilité des prix, à la rigueur budgétaire et à la privatisation. De plus, ils sont perméables au libéralisme culturel, dont j'ai déjà parlé. Enfin, à des degrés divers, plusieurs sont enclins à mettre en avant une sensibilité pour le thème de la loi, l'ordre, la sécurité et le contrôle de l'immigration. Ces ingrédients alimentent «un discours programmatique globalisant, de type attrape-tout», permettant de considérer que «la nouvelle social-démocratie est *modérément néolibérale, modérément non libérale, modérément écologiste et post-matérialiste et parfois modérément sécuritaire*» (Moschonas, 2004, 40; voir aussi Cronin, Ross et Shoch, 2011). Il s'agit d'un cocktail social-libéral. Mais la tentation néolibérale se confirmera quand ces partis seront aux affaires, alors qu'ils présideront aux grands arbitrages politiques. Cette transformation discursive ouvre la voie à une avancée désordonnée — car chaque parti suit un parcours et un rythme qui lui sont propres — vers une «troisième voie».

La transformation sociodémographique et socioéconomique des sociétés occidentales au cours des années de l'après-guerre jusqu'aux années 1980 se caractérise, on l'a vu, par une diminution des travailleurs du secteur industriel et par un fort dynamisme des activités de services, par la rapide augmentation des

professions socioculturelles, particulièrement dans le secteur non marchand. La base sociale historique de la social-démocratie se dérobe et se complexifie avec la fragmentation des processus de travail, le morcellement du tissu industriel, la féminisation de la population active et la part grandissante de la main-d'œuvre venant de la migration, ce qui signifie des univers de socialisation différents. De là, le déplacement de l'assise sociale des partis de gauche. «Dans la quasi-totalité des pays étudiés, on constate que le profil du vote pour les partis de gauche (travailleurs, sociaux-démocrates, socialistes, communistes, radicaux, etc., avec des variantes suivant les pays) s'est renversé durant le dernier demi-siècle». Ainsi, plus les électeurs sont diplômés, plus ils votent pour ces partis de gauche, «qui de toute évidence ont changé de nature» (Piketty, 2019, 997).

La crise du projet social-démocrate invalide les principes organisationnels qui donnent au parti un rôle central dans l'intermédiation des intérêts d'une base sociale bien définie vers les tenants du pouvoir (Escalona, 2018). Les changements internes, sur le plan du discours et de sa base sociale, décentrent l'organisation comme pivot de la représentation et l'amènent à composer avec des thématiques, des milieux de mobilisation et des aspirations qui ont une dimension transversale et interclassiste plutôt qu'à se référer au lien hiérarchique de la relation capital-travail. Les enjeux liés au milieu de vie, aux droits des femmes, à l'intégration sociale, à l'écologie, etc., supposent des aires de lutte et une mobilisation interclassiste qui échappent aux pratiques partisans usuelles et à la discipline organisationnelle conventionnelle. La multiplicité des enjeux et des modes d'organisation présente des défis de pertinence et d'efficacité pour les partis de gauche. Avec un effectif renouvelé, la culture organisationnelle est malmenée. Aussi bien les ressources discursives que les attitudes politiques des classes professionnelles et instruites mettent à l'épreuve les partis sur les plans fonctionnel et culturel.

Désalignement et réalignement politiques

Dès lors, la reconversion partisane, à laquelle se livrent, en ordre dispersé, les principaux partis de la gauche électorale, vise à apporter une solution à l'obsolescence de leur projet, à l'érosion de leur base sociale traditionnelle et à leur vulnérabilité organisationnelle (Merkel et Petrig, 2007). Cette reconversion s'opère à la faveur d'une période difficile pour la «famille socialiste», même si les résultats électoraux sont loin d'être catastrophiques. Au moment où Margaret Thatcher et Ronald Reagan sont triomphants, les partis sociaux-démocrates connaissent des revers et entrent dans l'opposition pour des périodes assez longues, autant au Royaume-Uni (1979-1997) qu'en Allemagne (1982-1998), ou sont exclus de coalitions gouvernementales au profit d'alliances de forces du centre droit (démocratie chrétienne, libérale, conservatrice). L'Europe du Sud suit un itinéraire différent et la France oscille entre des présidentielles gagnées par les socialistes (1981 et 1988) et des législatives partagées et alternées (avec la cohabitation) (Amable, 2021). Après avoir résisté durant les années 1970, dans beaucoup de cas, la retraite idéologique s'impose, ce à quoi se livrent les partis dans le cours des années 1980 et après (Delwit, 2004a).

La reconversion de la gauche électorale

Avec les années 1980, la reconversion partisane s'enclenche (Bergounioux, 2017). Dans certains cas, le processus tarde d'une

dizaine d'années, mais il se généralise. Par exemple, on le situe, chez les travaillistes au Royaume-Uni et chez les socialistes en France, au début des années 1980, chez les Allemands, on attendra les années 1990, mais surtout la fin de cette décennie. En Suède, les transformations se mettent en route au cours des années 1980, mais l'accélération ne se produira qu'après l'échec électoral du début des années 1990 (voir les études de cas dans Escalona, 2018). Chaque fois, des déchirements apparaissent, des oppositions de clans éclatent, les ailes plus radicales des partis se mobilisent, bref, la reconversion partisane se fait «dans la douleur» et dans un mouvement chahuté. Mais généralement, les évolutions constatées sont confirmées et le renouvellement des partis confirme des orientations d'inspiration néolibérale au nom du réalisme politique.

Tony Blair et Gerhard Schröder personnifient ces grands revirements (Bell, 2004; Escalona, 2018; Moschonas, 2004). Fort de victoires convaincantes de la gauche dans toute l'Europe de l'Ouest à la fin des années 1990, ils se posent en champions d'une «troisième voie», qui aura, de loin en loin, une influence au sein de la gauche de gouvernement. Leur manifeste commun publié en juin 1999 ne voit-il pas dans la «troisième voie» le «nouveau centre» (Schröder et Blair, 1999)?

Il s'agit d'une invitation adressée aux partis de gouvernement de la gauche européenne à adhérer aux principes du néolibéralisme. Les libertés entrepreneuriales et le libre commerce sont au cœur de la réflexion et, en ce sens, il serait impératif de neutraliser les formes institutionnelles qui briment le libre jeu des intérêts individuels. Dans la foulée, la position politique est portée par quatre vecteurs: une politique monétariste, l'équilibre budgétaire, la déréglementation des systèmes financiers et la baisse des impôts. La réduction des dépenses publiques est inévitable, car elles ont atteint des niveaux proches de l'inacceptable. D'ailleurs, il faut refuser de se laisser entraîner dans des programmes de dépenses publiques et dans les dérives d'un État social plombé par les acquis. Une réforme de la sécurité sociale est nécessaire, car

elle entrave les capacités à trouver de l'emploi. Il faut donc revoir les mécanismes de protection sociale et rompre avec la société d'assistance.

D'autre part, face au marché du travail, une politique de l'offre s'impose, les taxes sur le travail et sur les entreprises doivent être réduites et les normes qui infléchissent le marché du travail et la fixation des salaires sont appelées à être démantelées. Il faut reconnaître que la notion d'emploi à vie est dépassée et que les gouvernements ont pour mission d'aider les citoyens à gérer cette évolution. Les deux maîtres-mots à cet égard sont flexibilité et responsabilité individuelle.

Le leadership de ces deux personnalités politiques n'est pas à ce point dominant pour que cette orientation soit suivie aveuglément, mais leur manifeste est révélateur d'une pensée de gauche qui cherche ses marques et qui ne semble les trouver qu'en empruntant au paradigme néolibéral et en intériorisant les contraintes d'une économie financiarisée et mondialisée. S'il y a rupture, c'est avec la tradition de gauche, mais non avec la pensée des officines (nationales et internationales) du capitalisme financier. Autre aspect symptomatique: la volonté de se faire élire par référence à l'idéal de justice sociale, en visant un «nouveau centre», et au nom du libre marché et de l'innovation. Ces dernières préoccupations économiques oblitèrent l'idéal social et la réputation de défenseur des classes populaires qui sont pourtant, pour la gauche, à la base de la sollicitation de l'appui des électeurs.

Du sursaut à la reculade

Cette dualité — certains diront duplicité — anime à la fois le discours et la pratique électorale de la gauche gouvernementale depuis le début du processus de reconversion. Vu comme une nécessité pour faire face à la crise de la politique keynésienne, pour présenter une option «crédible» et maintenir sa capacité de rallier l'électorat, ce renouvellement s'ouvre sur un avenir incertain.

Lorsque le choix néolibéral est posé comme une composante naturelle et centrale de la social-démocratie contemporaine, un fossé se creuse entre l'être — le positionnement historique d'une gauche qui se réclame des intérêts des classes laborieuses — et le faire — l'action politique de gouvernements prônant le désengagement et une politique de l'offre. Les nouvelles politiques «de gauche» opèrent un déplacement vers le centre et combler la distance qui pouvait exister avec les partis de droite, surtout si les forces syndicales et les structures corporatistes s'étiolent (Jensen, 2011; Kwon et Pontusson, 2010; Armingeon, Guthmann et Weisstanner, 2015; Arndt, 2013).

Au sein de larges coalitions gouvernementales ou seules à l'initiative, les forces de gauche apparaissent, paradoxalement, bien placées pour mener des politiques de désengagement de l'État (Armingeon, Guthmann et Weisstanner, 2015). Rappelant le scénario «Nixon va en Chine²», la gauche semble bénéficier d'une certaine légitimité pour procéder ainsi, en raison de sa posture historique d'opposition aux politiques de droite. À court terme, mais à court terme seulement, le coût politique serait moindre. Avec le recul, l'impression qui marque les esprits s'apparente cependant à l'idée de tromperie et à un constat d'échec. Cette social-démocratie à la tête du gouvernement va s'aliéner une bonne partie de son électorat traditionnel.

Au milieu des années 1960, le vote social-démocrate dans plusieurs pays en Europe se situe à environ 40 %, voire 45 % (particulièrement en Europe du Nord, au Royaume-Uni et en Autriche [Crouch, 2018, 295 *sqq.*]), mais, en moyenne pour l'ensemble des pays européens, la barre est plutôt à 33 % du vote. Une vingtaine d'années plus tard, on connaît un tassement à près de 30 % (Escalona, 2018, 75 *sqq.*; Moschonas, 2011, 52 *sqq.*). Après une période de surplace, une remontée accompagne l'ouverture

2. Un acteur politique, dont la réputation auprès de ses soutiens est inattaquable, a plus de marge pour mener une politique contraire aux attentes et qui serait fort critiquée si elle était menée par quelqu'un qui n'aurait pas la même feuille de route.

de la «troisième voie» et le processus de reconversion partisane (Delwit, 2004b, 2021).

Malgré des résultats électoraux décevants au tournant des années 1980, la fin de la décennie qui suit est faste avec les victoires aux législatives, en 1997, des travaillistes britanniques et de la coalition de gauche en France et, en 1998, des sociaux-démocrates allemands. Douze des quinze pays de l'Union européenne sont alors dirigés par un parti de gauche et, dans deux autres pays, la gauche participe à des coalitions comme partenaire minoritaire. Cette embellie électorale pour la gauche, malgré les espérances qu'elle a pu susciter, est un mirage qui se dissipe très tôt. Gerassimos Moschonas parlera du mythe d'un nouvel âge d'or de la social-démocratie (Moschonas, 2011). Les années 2000 confirmeront la tendance à un étiolement de la base électorale des partis de gauche, sans que l'on puisse parler d'un effondrement. En fait, si nous assistons à un certain redressement du vote de gauche au tournant des années 2000, celui-ci se combine à une contraction de l'appui électorale aux partis de centre droit (Gidron et Ziblatt, 2019; Moschonas, 2011). Il faut comprendre que cette période annonce une transformation de la dynamique partisane et électorale.

Globalement, si l'on considère le plus long terme (de 1945 à 2010), la famille de la gauche et des écologistes représente 42 % du vote dans les 15 pays de l'Union européenne. La famille de droite modérée en représente environ 50 %. Dans ce dernier cas, la droite modérée perd 5 points de pourcentage de 1945 à 1986, puis un autre 5 points de pourcentage en quelques années, soit de 1986 à 2010 (de 55 % du vote à 45 %). Au sein de la gauche, la social-démocratie domine jusqu'aux années 1980, puis s'engage sur une pente descendante jusqu'à un léger sursaut de 1996 à 2000. À partir de là, la pente devient raide (Delwit, 2021; Françon, 2017). La gauche radicale, communiste au départ, devient composite et se situe à environ 6 % du vote au tournant des années 2000; les écologistes, qui connaissent une progression un peu tardive, semblent prendre le relais des pertes sociales-démocrates et

représentent plus de 7 % du vote en 2010 (Martin, 2013, 543-544). La chronologie varie selon les pays, notamment en fonction des partis au pouvoir, mais le recul de la social-démocratie se confirme, même si la grande famille de gauche résiste, tout en étant morcelée.

Ce parcours s'inscrit dans une configuration des forces politiques, qui est tout sauf une dynamique à somme nulle.

Déclin des partis de gouvernement

La droite modérée est un large chapiteau qui réunit des forces diverses et incarne, à travers elles, des coalitions sociales mouvantes, derrière l'élite économique et la classe dominante. Dans l'ensemble, elle a contribué à stabiliser et à consolider la régulation du régime de croissance et à donner une cohésion à ses diverses sensibilités (libéralisme économique, conservatisme social, démocratie chrétienne et nationalisme) en réactualisant un projet politique sollicitant, avec une certaine réussite, l'adhésion de l'électorat (Gidron et Ziblatt, 2019).

Le déclin de la social-démocratie ne signifie pas pour autant la montée en puissance des partis de centre droit (Crouch, 2018; Gidron et Ziblatt, 2019). On pourrait être tenté d'affirmer que la droite n'a plus à craindre de la gauche (Reynié, 2012), mais ce n'est pas un gage de stabilité. Elle a peut-être à craindre d'elle-même. L'affaiblissement des partis de droite (Deloy, 2012) que sont la démocrate-chrétienne, les conservateurs et les libéraux ne fait pas mystère. Après une descente marquée par un creux au début des années 1990, le niveau de popularité de la droite est resté stable par la suite (Martin, 2013).

Les grands partis de gouvernement sont en perte de vitesse depuis 1970. Que ceux-ci soient de droite modérée ou de gauche, ils pouvaient compter sur une assise électorale d'au moins 30 %, et parfois même de 40 % des votes durant les années 1960. Par la suite, ils ont tous connu un net recul et de même ampleur. Pour les partis de gouvernement des deux côtés du spectre électoral,

l'assise électorale est globalement grugée de 10 points de pourcentage, de 1960 à 2010 (Martin, 2013, 448). L'envers de ce recul, c'est le développement de partis faibles ou moyens et le morcellement organisationnel. En Europe (15 pays), le nombre des grands partis de gouvernement avec 30 % des électeurs comme base électorale atteignait 18 en 1960; or on n'en compte plus que 12 en 2000 (dont un seul à plus de 40 % contre 8 quatre décennies plus tôt).

Le nombre des grands partis diminue, mais le système partisan est relativement stable, car il est structuré autour de partis, de gauche ou de droite, comptant désormais sur environ 20 % de l'électorat. Nous sommes toujours dans un système bipolaire dans lequel le clivage droite-gauche garde sa place. Martin constate: «Les grands partis ont nettement décliné depuis leur position très dominante des années 1950, mais ils restent dominants dans des systèmes partisans affaiblis qui demeurent structurés par l'opposition gauche/droite» (Martin, 2013, 550).

Les systèmes partisans et la stabilité politique de ces pays depuis les années 1950 reposaient sur la présence de deux forces globalement équivalentes au chapitre de l'assise sociale sur l'axe gauche-droite. Ces deux forces sont en déclin et, sur le plan électoral, deux dimensions sont attachées à cette évolution (Martin, 2013). La participation électorale est synchrone avec l'évolution de l'appui électorale à ces deux forces, en ce sens qu'on assiste à un recul de la participation électorale: stabilité (1950 à 1970), fléchissement (1970-1985), puis déclin (1986-2010), qui passe globalement de 83 % à 72 %. La volatilité électorale suit le même parcours: consolidation du système bipartisan (1945-1970), puis nette accentuation des déplacements de vote.

Même si cette opposition reste structurante pour la scène électorale (Kriesi, 2003), l'affrontement des forces en présence et les transformations qui ont cours définissent des espaces pour l'émergence de forces nouvelles (Yanai, 2017). Les électeurs sont d'ailleurs beaucoup plus inconstants dans leur adhésion à un parti. Leur soutien est moins acquis, donc plus volatil. Ceux qui délaissent les grands partis ne montrent pas pour autant une

fidélité à un autre parti politique. On assistera à une fragmentation et à une instabilité des forces politiques en présence. Le déclin de la participation électorale accentue le phénomène, déclin qui passe par le fait que les électeurs préfèrent voter par intermittence plutôt que par une abstention permanente.

Partis de gouvernement et crise de représentation

Avec les années 1980 s'ouvre une période de renouvellement des alliances et de recomposition des blocs sociaux qui contribuaient à une certaine stabilisation de l'exercice du pouvoir. À la suite de la crise du modèle de développement fordiste, la mise en route, tant bien que mal, d'un nouveau régime de croissance fondé sur un capitalisme financiarisé passe par une politique publique pénalisante pour les classes populaires, mais également pour de larges segments des classes moyennes. L'orientation néolibérale qui s'impose assez largement dans les politiques publiques accentue le sort réservé aux «perdants» du nouveau modèle de développement.

La croissance poussive de l'économie — Nachtwey (2020) parle d'un capitalisme presque sans croissance —, le coup d'arrêt du partage de la richesse, l'accentuation des inégalités, la difficile insertion au travail avec le chômage et les précarités de toutes sortes, les carences de la redistribution du revenu, la bipolarisation du marché du travail, les reculs des droits sociaux, bref, toutes ces dimensions menacent les conditions d'existence des classes populaires et assombrissent les perspectives d'avenir des strates inférieures et intermédiaires des classes moyennes. Ces changements s'accompagnent d'un désalignement électoral qui compromet la relation privilégiée des classes populaires et moyennes avec les véhicules partisans (Kriesi *et al.*, 2008).

Comme je l'ai déjà souligné, les priorités des organisations partisans évoluent (Häusermann, 2018). Ainsi, les partis de gauche ne représentent plus les mêmes intérêts et la relation avec leur électorat «naturel» se brouille, en raison de l'évolution de la

société postindustrielle, mais également d'une volonté de réalignement électoral de ces partis (Escalona, 2018). En se rapprochant des classes moyennes qualifiées et instruites, les partis de gauche vont accorder plus d'importance aux valeurs postmatérialistes, comme l'égalité homme-femme, l'universalisme, l'éducation, le cosmopolitisme, etc. (Crouch, 2018; Häusermann, 2018; Piketty, 2019). Ce déplacement accompagne la reconversion partisane des partis sociaux-démocrates en faveur d'une «troisième voie» qui assimile plusieurs éléments de la rhétorique néolibérale (Noël et Thérien, 2010). Les succès électoraux des années 1990 encourageront cette reconversion. Mais une fois au gouvernement, les partis sociaux-démocrates verront leur image et leur réputation ternies par des politiques contraires aux attentes et par leur position à l'égard du désengagement de l'État social (Ross, 2000). En termes de théâtre, on parlerait de contre-emploi. Être élu par les travailleurs, les classes populaires et les classes moyennes fragilisées en se réclamant de principes de gauche qui seront invalidés de fait par les actions gouvernementales est lourd de conséquences.

Pour former des gouvernements, la droite modérée devait, en plus des milieux d'affaires et de l'élite économique, compter sur le vote des classes populaires, des laissés-pour-compte et des classes moyennes inférieures. Avec des politiques néolibérales qui ne sont pas favorables à ces dernières, la droite modérée ne convainc pas davantage ces classes qui l'ont pourtant déjà appuyée. «[Les] grands partis de droite et du centre droit pâtissent électoralement de la baisse de croissance et du mécontentement de l'électorat face aux politiques de rigueur, au chômage, et au recul de l'État social» (Martin, 2013, 553).

Sur un autre plan, la similitude des politiques menées par des gouvernements de centre gauche et de centre droit provoque une forte impression de fausse alternative, les concurrents étant presque interchangeables (Cronin, Ross et Shoch, 2011). En somme, le choix porte davantage sur des personnes que sur des orientations.

La crise de représentation politique entre ces partis et leurs bases électorales traditionnelles participe à la crise des grands partis de gouvernement. La crise de représentation qui se généralise (Amable et Palombarini, 2018) permet l'ouverture d'«espaces politiques» propices à l'émergence des forces écologistes, mais surtout aux partis des extrêmes (Grande, 2008). Gidron et Ziblatt soulignent à juste titre que «[...] because center-left parties have adopted centrist (or neoliberal) economic positions, there is no longer a meaningful distinction between center-left and center-right, and thus working-class voters switched from center-left to radical right wing challengers» (2019, 29). Dopé par la volatilité électorale et la baisse de la participation électorale, ce mouvement introduit une nouvelle dynamique partisane et pose, dans des termes renouvelés, l'option du radicalisme politique (Ignazi, 2003).

On assiste à un désalignement et à un réalignement des allégeances électorales (Häusermann, 2018). Par exemple, en Europe (15 pays), les écologistes arriveront tardivement sur la scène politique avec 3,5 % des voix à la fin des années 1980, pour atteindre tout de même 7 % 30 ans plus tard. La gauche radicale, qui a une histoire plus ancienne, obtient 2,7 % des voix au début des années 1970 et progresse relativement peu, avec un peu plus de 4 %, après 40 ans. C'est du côté de l'extrême droite populiste que le mouvement est plus net. Recueillant 2,5 % des voix au début des années 1970, elle en capte le double 15 ans plus tard, puis 10,6 % en 2010 (Martin, 2013). Cette reconfiguration des forces politiques mérite une plus grande attention.

Montée en puissance des extrémismes

La convergence au centre de l'échiquier, tant des idées que des options politiques, a été assimilée à une dépolitisation de la vie politique, vécue par certains comme la fin des idéologies (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018). Que ce soit avec l'affirmation de la gauche radicale ou avec celle de l'extrême droite populiste, le radicalisme politique est venu rappeler que ce n'était que banale illusion. Ces manifestations de radicalisme politique ont lourdement déstabilisé la dynamique partisane établie depuis des décennies et déplacé le centre de gravité et la dynamique des débats politiques.

Radicalisme et régimes d'État social

Les systèmes partisans sont largement conditionnés par les régimes d'État social. Au-delà du mode de scrutin et du bipartisme ou du multipartisme, on note que les thématiques dominantes n'auront pas le même poids selon les régimes d'État social et que cela conditionnera la forme de radicalisme qui se développera avec les années. Dans les États d'Europe du Nord, la compétition partisane est fortement marquée par les enjeux économiques et cela couvre l'ensemble du spectre politique. À l'opposé, en Europe du Sud, on accordera beaucoup plus d'attention à la dimension socioculturelle. Les pays libéraux sont plus attentifs aux enjeux économiques, alors que les pays d'Europe continentale présentent une attitude mitoyenne.

La relation historique entre l'État et l'Église catholique a conditionné les régimes d'État social du Sud. Les enjeux de pouvoir ont étroitement associé les dimensions économique et socio-culturelle. Cette dernière dimension recouvre, par exemple, des questions centrales telles que le rôle de la religion dans la sphère publique, la place de la femme dans la société et la conception de la famille, les droits des minorités ethniques, les droits relatifs aux sexes, l'ouverture à la diversité, etc. (Polk et Rovny, 2018). Cette combinatoire est caractéristique de ce régime, alors que dans les autres régimes, on connaît, au sein des partis de gouvernement, une dominante assez nette en faveur de la dimension économique.

Toutefois, le radicalisme politique s'engage dans le débat politique le plus souvent sous l'angle socioculturel (l'immigration, l'identité nationale et la sécurité, par exemple). Cela est remarquable dans les pays d'Europe du Nord, de même que dans les régimes libéraux. Alors que l'extrême droite populiste et la gauche radicale resteront très effacées en matière économique, elles se feront fort d'animer le débat sur la dimension socioculturelle (*ibid.*). En Europe du Sud (France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce), la gauche radicale occupe une place qui n'est pas sans lien avec le rôle historique joué par les partis communistes sur le terrain électoral ou comme résistant à des régimes autoritaires. Elle procède à un amalgame d'un projet économique radical, de valeurs socioculturelles progressistes, mêlé de dénonciations d'une élite corrompue.

Ailleurs, l'extrême droite populiste entretient un discours et des revendications socioculturels ultraconservateurs. Toute radicale qu'elle soit, cette droite ne préconise généralement pas un projet économique extrême, en ce sens qu'elle ne soutient pas un libéralisme radical dans la définition de la place et du rôle de l'État. Hayek ou Friedman ne sont pas leurs maîtres à penser en matière de politique économique (Alfonso et Rennwald, 2018). Si, au cours des années 1980 et 1990, la critique de l'interventionnisme de l'État était sévère, depuis, l'extrême droite populiste

évolue vers une position favorable à l'État social, mais d'abord pour ceux qu'elle désigne comme citoyens. C'est la façon de concilier la prolétarianisation de sa base électorale (atteignant 60 à 75 % de son électorat) et les effets douloureux de la crise de 2008 (Alfonso et Rennwald, 2018; Kyung, 2016). Le « chauvinisme social » (*welfare chauvinism*) consiste à maintenir la protection sociale dans une perspective nativiste, soit pour la population « protégée » (*insiders*), quitte à laisser en marge les populations plus exposées (*outsiders*), migrantes ou sans statut (Alfonso et Rennwald, 2018; Manow, Schwander et Palier, 2018; Mény, 2019).

Cette extrême droite se caractérise d'abord par un ultra-conservatisme social et politique, puis par son autoritarisme ambiant. De là découlent les préconisations touchant l'État de droit, les libertés individuelles, les droits des citoyens, la citoyenneté et l'immigration, notamment.

Le radicalisme n'est pas qu'idéologie, c'est surtout l'expression d'une trame sociale qui se transforme, de conditions de vie changées, d'espérances déçues et de bouleversements d'un régime de croissance qui laissent en marge des populations qui se rebiffent, d'une façon ou d'une autre. C'est aussi le produit d'un régime politique qui n'arrive plus à trouver sa légitimité, avec des institutions en panne et qui ne répondent plus aux aspirations de populations diverses ayant en commun de se sentir liguées et d'en éprouver un fort ressentiment. C'est ce que nous essaierons de saisir dans sa complexité.

Les inégalités vécues, perçues et ressenties

Les politiques néolibérales ont été en phase avec les intérêts de l'élite économique (nationale et internationale), des cadres supérieurs et des dirigeants des institutions privées et publiques ainsi qu'avec ceux de la classe moyenne supérieure qualifiée et inscrite dans l'économie numérisée. Ce bloc social, qui a tiré profit de l'accélération des inégalités de revenus et de la polarisation du marché du travail, est, en matière d'appui politique et d'assise

électorale, relativement limité et, de ce fait, fragile face aux mécontentements de toute sorte.

La précarisation des populations au chapitre de la protection sociale et leur segmentation en ce qui concerne les droits sociaux en *insiders* (protégés) et *outsiders* (exposés¹) constituent la trame de fond des politiques mises en œuvre (Bürgisser et Kurer, 2019). Elles entraînent également des «effets souterrains» qui ébranlent l'ordre politique (Magara, 2017; Yanai, 2017). Il n'y a rien de mécanique dans cette relation: ce processus relève de la perception, de l'interprétation, de l'anticipation, de l'adhésion, en d'autres termes, de la compréhension de son être social et de son devenir (Rooduijn et Burgoon, 2018). C'est ce qu'il faut déconstruire.

La progression de l'adhésion à la gauche radicale ou à l'extrême droite populiste est un phénomène qui ne peut être ramené à une seule dimension. Se disputer pour établir si la primauté est donnée aux facteurs économiques ou aux facteurs culturels a peu d'intérêt. Un état de fait «économique» n'induit pas une représentation idéale particulière et encore moins une adhésion politique spécifique. Un certain niveau d'inégalité n'engendre pas un mouvement social à l'avenant ni une intensité particulière de dénonciation. La dénonciation des inégalités en France, par exemple, n'est pas la mesure des inégalités «observables» (Dubet, 2019, 45; 2022). La culture politique et l'imaginaire social doivent être mobilisés, sans parler de la perception de sa position sociale par rapport à l'ensemble. Comprendre le phénomène, c'est poser la nécessaire interaction du «fait» et de l'«idée» (Gidron et Hall, 2017, 2019).

On sait notamment que la population qui a voté pour l'extrême droite populiste entretient une profonde préoccupation à

1. Il faut éviter de croire que les *insiders* sont une catégorie à l'écart des extrêmes de gauche ou de droite. Ces «protégés» connaissent une importante inégalité salariale, un risque accru à l'égard de l'emploi et une flexibilisation du travail. Ils n'échappent pas aux bouleversements du rapport salarial (Weisstanner, 2020). C'est d'ailleurs un sujet qui mérite une grande attention pour éviter un raisonnement mécanique (Bürgisser et Kurer, 2019; Rovny et Rovny, 2017).

la fois quant à la situation économique et quant aux développements récents de la culture sociale et politique.

Par exemple, les électeurs favorables au Brexit étaient à la fois plus pessimistes sur les perspectives économiques et particulièrement hostiles au courant culturel associé au multiculturalisme, au libéralisme social, au féminisme et à la protection de l'environnement. De plus, la population qui se considère comme économiquement défavorisée a tendance à se sentir très éloignée de la culture (ou des valeurs) des groupes dominants. Et on comprend que le déclin régional est étroitement lié à un fort ressentiment culturel (Carreras, Irepoglu Carreras et Bowler, 2019; Gidron et Hall, 2017). Dans cet ordre d'idées, un sondage mené à la veille des présidentielles de 2016 dans l'État du Michigan, qui se caractérise par la désindustrialisation et un chômage endémique élevé, a obtenu des résultats similaires. Nous sommes dans un jeu de miroir inversé. Ceux qui considéraient que le pays changeait trop vite au détriment des valeurs traditionnelles américaines votaient nettement plus pour Donald Trump, alors que ceux qui étaient parfaitement en accord avec l'idée qu'une plus grande diversité des cultures et des styles de vie était un facteur de progrès pour le pays soutenaient massivement Hillary Clinton et fort peu Trump (Edsall, 2018).

Cette concordance marquée ne peut conduire pour autant à un raisonnement linéaire et causal. Les conditions favorables nous renseignent peu sur la transposition de ces conditions en représentations et orientations politiques. Elles ne nous en disent pas davantage sur la «dramatisation» d'enjeux socioéconomiques qui ne se manifestent pas avec le niveau de gravité perçue. La question centrale est double: comment peut-on comprendre que le degré de mobilisation ou de dénonciation soit le cas échéant plus élevé que ce que pourraient laisser croire les «conditions de vie»? Et par quels processus les «conditions de vie» se transposent-elles en jugements critiques et en options politiques transgressives?

L'état des privations relatives

L'inégalité des ressources, le chômage, l'exclusion et la précarisation dans l'insertion professionnelle, la bipolarisation de l'emploi et la numérisation des tâches, la dégradation du travail, l'impartition des postes vers les activités de services, et la délocalisation des emplois à l'échelle internationale (qui accompagne la mondialisation): ces facteurs, qui touchent aux conditions et aux moyens d'existence, comptent pour beaucoup dans les choix politiques. Ce n'est pas tant le niveau que la variation dans les conditions de vie des laissés-pour-compte qui produira le plus grand effet. C'est cette variation qu'il faut saisir (Algan *et al.*, 2017; Layard, 2005).

La notion de *positional deprivation*, ou privation relative, permet de rendre compte de cette dynamique. Il s'agit d'établir la relation entre certains groupes et l'ensemble de la société. Par exemple, l'évolution du revenu disponible (croissance ou baisse) d'un individu ou d'un groupe est mise en relation avec l'évolution de la distribution du revenu dans les autres groupes de cette société (Burgoon *et al.*, 2019; Engler et Weisstanner, 2021). Cette relation permet de mettre en perspective et, le cas échéant, de considérer, pour certains groupes, le fait que l'individu a été laissé en marge ou n'a pas bénéficié de la production sociale de la richesse ou du devenir collectif. Une plus grande inégalité dans la répartition et la progression des revenus alimente la perception d'une injustice, qui sera renforcée d'autant si elle s'inscrit dans le temps et produit des effets cumulatifs (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018).

Or cette évolution négative est vécue par une population appréciable comme un fait pernicieux avéré ou comme une perspective menaçante (Algan *et al.*, 2017). Concomitante au processus de mondialisation et de financiarisation du régime de croissance, cette évolution représente une détérioration des conditions d'existence, des milieux de vie et des positions socio-économiques des populations. Ce mode de développement, posé comme inéluctable, produit son lot de perdants, «sacrifiés» sur

l'autel de la mondialisation au nom de la rationalité économique et de la compétitivité (Berger, 2017). Même si, publiquement, on associe ce mode de développement à ses gagnants, considérés comme porteurs d'avenir, on ne peut oblitérer le contingent de perdants de la mondialisation qui ne sont pas moins réels. Ces derniers savent se situer dans le temps et en fonction de l'ensemble de la société (leur place dans la société et face aux pouvoirs publics). Les sentiments d'insécurité et de méfiance alimentent une opposition à l'égard des décideurs politiques, des institutions qui les cautionnent, des options politiques conventionnelles et peuvent mener à un radicalisme qui bouleverse l'échiquier politique (Algan *et al.*, 2017; Milanovic, 2019; Milner, 2021).

La plus forte inégalité relative dans la répartition des revenus signifie qu'une part grandissante de la population est laissée en marge (Engler et Weisstanner, 2021). C'est le cas des salariés — ouvriers, employés, travailleurs précaires de tous ordres —, des sans-emploi, des exclus ainsi que de grands segments de la classe moyenne inférieure et intermédiaire (Kurer, 2020; Nolan et Weisstanner, 2021). Cette réalité touche différemment les générations. Pour la strate d'âge la plus vieille, la situation est vécue comme une régression, au mieux une stagnation. Pour la plus jeune, cela se présente comme un horizon bouché ou une anticipation désavantageuse au regard de la génération précédente.

Le statut social perçu ou ressenti

Le statut social de ces populations s'en trouve dégradé (Engler et Weisstanner, 2021). Cette acception de statut social ne correspond pas tant à la situation objective des individus dans la hiérarchie des «places» au sein de la société qu'à leur situation telle qu'ils la perçoivent dans leurs rapports aux autres. C'est en ce sens que j'utilise la notion de «statut social perçu» (*subjective social status*) (Gidron et Hall, 2019). Plusieurs dimensions sont à considérer. On pense aux conditions d'insertion sur le marché du travail, au

niveau de revenu, à la qualité de la formation (éducation) et au sentiment de bien-être qui découle des conditions d'existence et de la situation matérielle. Mais, plus encore, le statut social perçu est lié à l'estime sociale, voire à l'estime de soi (Gidron et Hall, 2019).

Placé sur le terrain de la relation sociale ou de la dimension relationnelle de l'insertion dans l'«ordre social», le statut social ressenti est sensible au respect et à la reconnaissance témoignés par «les autres» dans le discours et l'ordre social (Gidron et Hall, 2017). Or la perte de statut social, de respect, de reconnaissance et d'estime sociale est subie comme une agression insidieuse. La dimension subjective domine, car le statut social ressenti et l'estime sociale font appel à la représentation, à la perception, à l'interprétation (Gest, Reny et Mayer, 2018); c'est ce que j'ai appelé plus haut la compréhension de son être social et de son devenir.

L'inégalité comme représentation

Au-delà de sa dimension économique, l'inégalité est inscrite dans un processus «culturel» qui passe par la construction de sens dans les relations intersubjectives et qui met à contribution des catégories et des classifications par et avec lesquelles les individus perçoivent et interprètent leur position sociale et leur environnement (Lamont, Beljean et Clair, 2014; Dubet, 2022). Ce processus «culturel» contribue à la production et à la reproduction routinières de l'inégalité, en s'inspirant d'une grille de lecture, d'un cadre interprétatif et d'un répertoire conceptuel avalisant l'ordre des rapports sociaux.

Cette dimension de l'inégalité ne relève pas que du récit (Therborn, 2013). Elle accompagne la distribution des ressources non matérielles, comme la culture et le capital symbolique, mais également elle s'insinue dans le cadrage de la vie sociale et dans le fonctionnement des organisations, des institutions et de l'État. L'inégalité est associée aux actions intentionnelles ou relevant des *habitus* dans lesquels la classe

dirigeante a l'initiative et exerce une domination symbolique (Bourdieu, 2012, 2016).

Ce schème cognitif joue dans la construction et la réification de l'espace social des groupes, ainsi que dans la perception et la caractérisation des différents groupes (Lamont, Beljean et Clair, 2014). On attribuera volontiers compétence et honnêteté aux membres de groupes hiérarchiquement dominants, alors que les membres des groupes de statut inférieur ou marginalisés seront surtout associés à l'incompétence, à la paresse et à la malhonnêteté. Ce phénomène de *stigmatisation*, par lequel sont attribuées des identités ou des caractéristiques à des groupes ou à des individus, souvent dans des termes défavorables, est bien connu. Il a pour face opposée un processus de *reconnaissance* des qualités avantageuses de groupes sociaux ou d'individus. De toute façon, nous sommes dans le domaine de construction et de différenciation des identités (Lamont, 2018). La structure de reconnaissance sociale des groupes et des individus se caractérise par des écarts majeurs qui ne font que se creuser. Ce qui, en retour, renforce des comportements attendus et justifie cette structure de reconnaissance fortement polarisée.

La poursuite des politiques néolibérales au cours des dernières décennies conditionne lourdement la structure de reconnaissance sociale des groupes et des individus. Les postulats de base, comme la privatisation du risque, l'impératif du libre marché, le succès socioéconomique, l'autonomie des individus, le désengagement de l'État social, la réduction des dépenses publiques et des dépenses de redistribution, vont de pair avec le déclin de la solidarité sociale, la valorisation de la responsabilité individuelle et la réduction de l'engagement à l'égard des plus pauvres (Mijs, Bakhtiari et Lamont, 2016). La classe moyenne supérieure est érigée en idéal, car elle témoigne des vertus du néolibéralisme et de la méritocratie, alors que les classes moyennes peu qualifiées, les cols bleus, les travailleurs, les classes populaires, les immigrants, les populations racisées et les bénéficiaires de prestations sociales sont fréquemment stigmatisés et relégués au statut d'assistés (Lamont, 2019).

Sous un autre angle, l'économie numérique, qui valorise une formation spécialisée et de pointe, augmente les exigences pour le recrutement d'employés en demandant une formation universitaire (tertiaire) (Gidron et Hall, 2019). Les personnes qui ont (seulement) une formation secondaire voient leur prestige, leur statut social ou leur utilité décliner. Ces personnes, dont la formation et les compétences sont jugées limitées, sont susceptibles d'être touchées négativement par les nouveaux standards du travail et par la délocalisation des activités économiques, et, ultimement, d'être réfractaires aux attitudes dominantes des élites économiques et des directions. Finalement, en matière de mode de développement et de reconnaissance sociale, les personnes considérées comme insuffisamment qualifiées éprouvent un sentiment de marginalisation sociale (Engler et Weisstanner, 2021).

La structure de reconnaissance sociale et la segmentation des groupes et classes établissent des distances qui ne font que s'approfondir et se rigidifier. Davantage de groupes ou de personnes sont en mesure de se considérer comme floués par le modèle de développement qui s'est constitué dans les années 1980 et surtout depuis la crise de 2008, d'où une *crise de confiance et un mal-être* qui ne font que s'amplifier. On peut comprendre le ressentiment qui en découle, car l'inégalité est liée au déclin du statut social des groupes au bas de la pyramide ou devenus vulnérables et à la faible estime qui leur est témoignée.

Les inégalités grandissantes signifient l'accroissement des disparités de statuts sociaux et la reconfiguration de leur hiérarchie. Au-delà de l'inégalité de revenu, la notion de privation relative met en relief le risque de déclin social, non seulement pour ceux qui sont au bas de l'échelle, mais également pour les classes moyennes fragilisées. Pour ces dernières, la menace ou le risque d'un glissement est une perspective réelle. D'où la présence d'un fort sentiment de déclasserement social (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018).

En tenailles entre défiance et mal-être

La conviction ou la perspective d'un déclin social nourrit le mal-être. La relation est assez nette, aussi bien aux États-Unis que dans les pays d'Europe de l'Ouest. La croissance de l'inégalité des revenus entretient une chute du bien-être pour les personnes que défavorise la distribution des revenus, ce qui n'est pas le cas pour les hauts revenus. Au-delà du niveau de revenu, ce qui est en cause est davantage le sentiment d'injustice. C'est donc la relation aux autres qui est centrale (Oishi, Kesebir et Diener, 2011). Il en est de même pour la question du chômage, qui est liée au mal-être (Algan *et al.*, 2017). Loin d'être une représentation fantaisiste, la crainte face à l'avenir est entretenue par l'évolution de la situation réelle (Engler et Weisstanner, 2021).

Cette crainte s'exprime et se cristallise à travers un processus d'idéalisation nostalgique. En faisant référence à une période plus ou moins lointaine, qui évoque des « temps meilleurs », les protagonistes politiques exacerbent le sentiment de dépossession ou de déclassement. « *Nostalgic deprivation is a measure of how much status has been gained or lost over time...* » (Gest, Reny et Mayer, 2018, 1712); l'idéalisation nostalgique est fréquemment liée au soutien politique à des forces antisystèmes (Burgoon *et al.*, 2019). Les slogans utilisés au Royaume-Uni et aux États-Unis illustrent bien le phénomène. Pensons à « *Make America Great Again* » (Donald Trump), à « *Take America Back* » (Tea Party), à « *We Want Our Country Back* » (UK Independence Party [UKIP]) ou à « *Take Back Control* » (Vote Leave²). L'évocation d'un Éden mythique met en relief la perte dans l'allocation des ressources, l'effacement d'un environnement social protecteur et le déclin du statut social,

2. Ou encore, en France, Éric Zemmour, en lançant son nouveau mouvement, Reconquête, déclare: « Oui, la reconquête est lancée! La reconquête de notre économie, la reconquête de notre sécurité, la reconquête de notre identité, la reconquête de notre souveraineté, la reconquête de notre pays! Nous reparons à la reconquête de nos villages abandonnés, de notre école sinistrée, de nos entreprises sacrifiées, de notre patrimoine culturel et naturel dégradé. Nous partons à la reconquête de notre pays pour le retrouver! »

tout en préparant les esprits à l'acceptabilité de solutions extrêmes pour remédier à la situation.

Le mal-être et l'«idéalisation nostalgique» accompagnent le sentiment de plus en plus vif de défiance à l'égard des institutions politiques, des gouvernements, de la politique, du personnel politique et, particulièrement, de l'élite politique et économique. Ce sentiment s'est amplifié avec la crise de 2008 et se confirme depuis (Algan *et al.*, 2017, 2019). Cette défiance à l'égard du politique, la perte de confiance en autrui, le ressentiment, la désaffiliation (Castel, 2009) sont autant de manifestations qui minent la cohésion sociale et aiguisent le sentiment de menace, d'où l'érosion de l'esprit civique et la manifestation de l'intolérance (Jay *et al.*, 2019; Kyung, 2016). Ces différentes expressions de bris du lien social peuvent être mises en relation avec le statut professionnel, le niveau de revenu, l'éducation (le diplôme) et la mobilité intergénérationnelle descendante.

Les perdants du modèle de développement composent le bassin social privilégié qui soutient la rupture avec l'ordre établi, les valeurs dominantes et la classe politique (Algan *et al.*, 2019). Ils incarnent un problème d'intégration sociale et représentent le ferment du radicalisme politique, que ce soit de la gauche radicale ou du populisme d'extrême droite (Gidron et Hall, 2019).

Une force politique s'affirme

Ces processus sociaux ont pris quelques dizaines d'années pour se sédimenter, si bien que leurs manifestations dans la pratique politique s'inscrivent dans la durée. Ils soutiennent largement la progression du radicalisme politique, qu'il soit de gauche ou de droite.

Le tourbillon du radicalisme politique

Nous en avons la flamboyante démonstration aux États-Unis avec la présidence de Donald Trump et ses suites, dont le chemin avait été déblayé par ses prédécesseurs, à savoir le conservatisme religieux et le Tea Party (Levitsky et Ziblatt, 2018; Fournier, 2021). Au Canada, le Parti conservateur, réuni à la suite de fusions de forces populistes et de conservatisme social (le Parti de la réforme, l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur), qui constitue l'opposition officielle, se veut la solution de rechange comme parti de gouvernement, tout en étant toujours tiraillé par des tendances populistes de droite (que la course à la direction du parti de 2022 illustre avec éclat). Au Royaume-Uni, le Parti conservateur vit des tensions internes exacerbées que le Brexit n'a rien fait pour apaiser, d'autant qu'elles sont aiguillonnées, selon l'évolution de la conjoncture, aussi bien par le populisme de l'UKIP que par le comportement de l'actuel chef conservateur, Boris Johnson, souvent inspiré par les mêmes accents. Ces pays avec un mode de scrutin majoritaire à un tour n'arrivent plus à étouffer le radicalisme d'extrême droite au sein

des partis de gouvernement, ce qui rend possible une éventuelle bascule abrupte vers le populisme d'extrême droite dans la conduite des affaires (comme ce fut le cas en 2016 avec l'élection de Donald Trump¹).

L'Europe continentale, où le multipartisme est favorisé par le mode de scrutin proportionnel, voit l'essor du populisme d'extrême droite ou de la gauche radicale comme composante de son paysage politique (Johansson Heinö, 2016).

C'est d'abord l'extrême droite qui s'affirme, puis qui confirme sa présence dans la suite du néolibéralisme mis en place dans les années 1980. Par ailleurs, la crise de la dette souveraine (à la suite de 2008) et les mesures d'austérité qui ont suivi, notamment dans les pays d'Europe du Sud, encouragent le vote pour la gauche radicale. Pensons à la Grèce, à l'Italie, à l'Espagne, en particulier, avec des mouvements antisystèmes influencés d'une tradition de gauche, mais qui doivent faire face à une extrême droite. La France vit également une compétition bipolaire des forces populistes. Les forces d'extrême droite ont une présence marquée dans les pays scandinaves, surtout au Danemark et en Norvège, et les partis jouent un rôle dans l'assise des coalitions gouvernementales, y compris en Suède. En Autriche, l'extrême droite est une composante importante sur l'échiquier politique depuis plusieurs années, alors qu'en Allemagne c'était une force contenue jusqu'à ces dernières années, mais la situation change.

En Europe de l'Ouest, le soutien électoral aux partis de radicalisme de gauche ou d'extrême droite se situe généralement dans la fourchette de 15 à 30 % en 2016 (Johansson Heinö, 2016),

1. Iversen et Soskice (2019) sont plutôt optimistes lorsqu'ils avancent que le populisme n'arrivera pas à s'imposer dans ces pays, car, que ce soit aux États-Unis avec Trump ou au Royaume-Uni avec le Leave, les électeurs qui ont été favorables à leur cause ne sont pas tous populistes; dans le premier cas, ils seraient pour une bonne part des républicains traditionnels et, dans le deuxième, des conservateurs eurosceptiques. C'est faire peu de cas de l'autorité et de l'initiative qu'accorde le scrutin majoritaire au dirigeant de la majorité, ne serait-ce qu'avec la pluralité des voix. C'est faire aussi peu de cas de la vie politique des dernières années.

ce qui leur permet de jouer un rôle indéniable dans la transformation des rapports de force sur la scène politique (Biard, 2019).

Un espace politique à occuper

Ces forces politiques radicales sont porteuses d’aspirations et de visions du monde qui interpellent une population plus nombreuse, disponible à l’écoute, et qui entend peser dans les rapports de force parlementaires et extraparlementaires. Ces forces se veulent des vecteurs de rupture. Il faut voir comment se fait cette jonction, mais surtout quels sont les principes de ralliement proposés à la population pour incarner cette rupture.

Les laissés-pour-compte et les précarisés du mode de développement voient de moins en moins chez les partis de gouvernement conventionnels des canaux qui rendent compte de leurs intérêts et les défendent, et encore moins chez ceux qui incarnent une solution de rechange par rapport à une situation détériorée qui n’annonce pas de jours meilleurs. Cette situation est composite. Elle ne se réduit pas, bien que cela compte, à l’inégalité de revenu, car elle soulève pour plusieurs la question de la faillite de l’intégration sociale (Grande, 2008; Kriesi *et al.*, 2008).

La réponse ne peut se limiter à une politique particulière ni à une action conjoncturelle, d’autant qu’au cours des dernières décennies, les cheminements des partis politiques établis, à travers des parcours sinueux, en sont venus à converger avec, de part et d’autre, des résultats peu impressionnants ou des non-réponses pour corriger les déclassements ou la précarité (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018). L’absence de polarisation des projets sur la scène politique, qui découle d’une dynamique orientée vers le centre et laissant place uniquement à de faibles variations ou à des nuances dans un espace politique étriqué, est propice à une pensée qui empêche ce « système » de s’exprimer et de dégager des créneaux porteurs.

Le terreau socioéconomique que j'ai analysé permet aux forces politiques radicales de progresser, mais leur influence serait moindre sans la faiblesse et les défaillances des institutions de représentation dans les démocraties avancées (Berger, 2017). Ces institutions de représentation, avec leurs différents acteurs, n'ont pas su ou pu canaliser les ressentiments, les dénonciations, voire la colère des «perdants» de la société néolibérale. Au mieux, on a rationalisé cet état de fait sous l'angle de la fatalité et considéré ces laissés-pour-compte dans l'équation des pertes et profits du régime de croissance (Grande, 2008). L'espace idéologique étant étriqué, les revendications justifiées et légitimes de ceux qui n'en tiraient pas les bénéfices ont trouvé à s'exprimer sur un autre registre, mais surtout dans une démarche transgressive qui se pose en rupture avec l'ordre politique. Cette crise de la représentation politique est le «*dark side of the contemporary politics — both in Europe and in the United States*» (Berger, 2017, 23).

En réaction à l'émergence et à la confirmation des forces radicales associées au populisme, les partis de gouvernement ont tôt fait de stigmatiser ces dernières et de les rejeter comme contraires aux principes de l'ordre politique démocratique, dans un face-à-face des «bons démocrates» contre les «infâmes populistes». Les alliances des forces en présence pour bloquer leur espace de manœuvre et les marginaliser au nom du «front républicain», comme on dit en France, ont, dans la durée, pour effet pervers de confirmer dans l'esprit de plusieurs l'existence d'une caste politique dominante au sein de laquelle se noue la grande connivence des privilégiés du système (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018). Cette dynamique prend une tournure différente selon que l'on est dans un système partisan multipolaire ou bipolaire et en fonction du mode de scrutin.

Le déficit, voire la crise de la représentation politique pose les conditions de l'expression d'un système de valeurs et de propositions programmatiques qui donne corps au phénomène populiste et bouleverse le combat politique et partisan.

Un stock limité d’idées qui se déploient

Bien que les ancrages et les traditions se distinguent, la gauche radicale et l’extrême droite populiste ont une certaine compréhension commune de la société, de son organisation et de la rupture que l’on veut incarner. L’analyse de mouvements dans différents pays montre que l’on ne peut confondre les deux traditions, bien que certaines caractéristiques ressortent (Bonikowski, 2017; Ivaldi, Lanzone et Woods, 2017; Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018; Oesch, 2013; Staerklé et Green, 2018; Dufour, 2021).

Le populisme se caractérise par une idéologie plutôt mince qui possède une remarquable plasticité au sens où elle se montre en mesure d’agrèger des corpus éclectiques (Ivaldi, Lanzone et Woods, 2017; Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018; Mény, 2019). Une trame narrative et une grille d’interprétation sont proposées; elles permettent de donner sens à la réalité, de désigner les ennemis et de définir des solutions radicales (au sens de rejet sans appel).

La société est fondée sur une opposition irréductible entre l’élite et le peuple. Ce que désignent l’un et l’autre est variable, mais cette cassure marque l’ensemble du discours et de l’action politique populistes. L’élite, c’est une caste politique coupée du peuple, qui regroupe l’oligarchie financière, les acteurs de la mondialisation et les bureaucrates des institutions internationales, comme ceux de l’Union européenne. Il y a des modulations selon le locuteur, mais, dans tous les cas, cette caste, qui est jugée corrompue, malhonnête et cupide, utilise les institutions politiques à ses propres fins.

Sur l’autre versant, le peuple constitue une référence, mais pas nécessairement la même. Pour l’extrême droite populiste, ce sont les gens ordinaires associés à une collectivité nationale («les gens comme nous»), alors que ceux qui viennent d’ailleurs (les immigrants, les réfugiés, les non-natifs, les profiteurs du système) représentent une menace matérielle et culturelle (Staerklé et Green, 2018). Opposée à cette vision nativiste et ethnonationa-

liste, la gauche radicale fait référence de façon inclusive au peuple exploité sans appuyer sur la qualité de ses composantes, si ce n'est qu'être dans une position d'exploitation. De là découle une préoccupation affirmée pour la redistribution de la richesse.

Une réforme radicale des institutions de démocratie représentative s'impose, car ces dernières servent à asseoir la domination de l'élite (Rosanvallon, 2020; Ignazi, 2003). Le pluralisme suscite de la méfiance. Détracteur de la démocratie représentative, le populisme est tenté par l'illibéralisme. Les corps intermédiaires ne peuvent que filtrer ou détourner la relation vitale entre le peuple et son dirigeant. D'autres mécanismes comme le référendum ou le vote d'initiative populaire seraient de meilleures façons de faire. Plus encore, la gauche, inspirée sans doute par son enracinement historique dans les mouvements sociaux, prône la démocratie directe, la révocation des mandats électoraux, les assemblées délibérantes et le recours systématique aux médias sociaux comme moyens de prédilection pour la consultation populaire (Müller, 2017).

Tout en reconnaissant des distinctions significatives, les forces populistes s'expriment dans des formes *diverses*, mais *non disparates* (Ivaldi, Lanzone et Woods, 2017). Si l'extrême droite s'inspire du nativisme et du conservatisme social (Mudde, 2007), la gauche radicale est proche des valeurs libertaires et attentive à la redistribution de la richesse (Mény, 2019), mais l'une et l'autre s'accordent sur l'opposition peuple/élite et sur le nationalisme économique, les politiques protectionnistes, le refus de la mondialisation et la perte de souveraineté politique. Le patriotisme et la défense des intérêts nationaux sont garants de la promotion des intérêts du peuple.

En somme, la vision populiste n'est pas une idéologie complète, mais elle jouit d'une grande souplesse et s'ajuste selon l'influence dominante, la conjoncture et la base sociale privilégiée. De façon générale, elle combine, avec une intensité plus ou moins grande, une conception bipolaire de la société, la référence à l'ethnonationalisme, voire au nativisme — pour la droite —, ou

le rejet de l’exploitation — pour la gauche —, et la propension à l’autoritarisme (Bonikowski, 2017).

Ce radicalisme politique exploite, entretient et canalise l’anxiété face à l’avenir réservé aux populations laissées en marge du régime de croissance ou en perte de statut social. Cette appréhension a tôt fait de se transformer en peur, voire en colère. C’est le terrain nourricier d’une forte conviction *antisystème* (Mudde et Rovira Kaltwasser, 2018; Dubert, 2022). Si les travailleurs sont enclins à être attentifs et sympathiques à ce discours, ce n’est certainement pas pour de seuls motifs économiques. Il faut de plus tenir compte également du fait que les plus affectés par une vie difficile seront tentés par l’abstention lors des élections (Bornschier et Kriesi, 2013).

Le radicalisme politique prend de l’importance, car il est en mesure de susciter une adhésion. Cette dernière s’appuie sur une combinatoire *positionnement socioéconomique-statut social et estime sociale* (Gidron et Hall, 2017, 2019; Oesch, 2013). La détérioration de la place des travailleurs dans l’organisation socioéconomique, en raison de la réduction des postes bien payés avec une sécurité d’emploi, se double d’une insécurité et d’un manque de reconnaissance pour les travailleurs ayant une formation limitée.

À l’heure où l’économie demande des employés hautement qualifiés, le statut social de plusieurs est fortement déprécié. La jonction de ces deux dimensions est capitale pour comprendre l’intérêt à l’égard des discours et de l’orientation du radicalisme de gauche ou de celui de l’extrême droite populiste. De façon typique, le travailleur col bleu a perdu énormément de son prestige avec la poussée de l’économie de services et, parallèlement, avec la participation croissante des femmes au marché du travail, la mobilité sociale ascendante de ces dernières et la redéfinition des rôles des hommes et des femmes (Bornschier et Kriesi, 2013; Gidron et Hall, 2017). À ces dimensions «culturelles» ajoutons la perspective entretenue par l’extrême droite populiste d’une menace venant de la mobilité des populations qui envahissent l’espace du travail local, d’où la thématique forte de la menace par l’immigra-

tion, les réfugiés, les travailleurs étrangers plus ou moins illégaux, etc. Le pas vers le nativisme est rapidement franchi.

L'appui que le travailleur, homme blanc socialement menacé, peut apporter au populisme de droite peut paraître contre-intuitif, si l'on accepte l'idée que l'extrême droite devrait adhérer à l'ultra-libéralisme économique. Ce n'est pas si simple, car, au fur et à mesure que l'extrême droite gagne en appuis du côté des travailleurs (on parle d'une prolétarianisation de l'extrême droite), elle prend ses distances par rapport au néolibéralisme concernant la protection sociale, en particulier. Avec une base électorale qui se prolétarise (Kyung, 2016; Alfonso et Rennwald, 2018), l'extrême droite met une sourdine à sa politique socioéconomique (qui devient de plus en plus floue) et focalise l'attention sur ses engagements concernant l'immigration, la loi et l'ordre et les dimensions culturelles (Alfonso et Rennwald, 2018; Häusermann, 2018). Par exemple, dans les pays d'Europe continentale, l'extrême droite met en avant un « chauvinisme social » par lequel la protection traditionnelle est assurée pour les *insiders*, tout en ayant des réticences à étendre cette protection aux catégories exposées, dont les étrangers, les migrants, les précaires, les populations racisées, etc. (Beramendi, 2015; Palier et Thelen, 2010; Weisstanner, 2020).

Crise des institutions et politique de la colère

La transformation sociale des dernières décennies accompagne la poussée du radicalisme politique, mais l'assise sociale de la gauche radicale et de l'extrême droite populiste n'est pas identique ni interchangeable. Le radicalisme politique s'adresse aux bas revenus, aux populations qui vivent un déclassement du statut social et qui témoignent d'un mal-être social (Algan *et al.*, 2019; Engler et Weisstanner, 2021; Ivaldi et Lanzone, 2017; Kurer, 2020; Oesch, 2013). Le mal-être est un dénominateur commun aux deux orientations, encore que les appuis à la gauche radicale soient plus confiants dans l'avenir, ce qui n'est pas le cas pour le

camp de l’extrême droite populiste. Par ailleurs, les valeurs que portent les organisations de part et d’autre font ressortir des oppositions significatives.

La gauche radicale reçoit un appui proportionnellement élevé de catégories professionnelles ou semi-professionnelles du domaine des services sociaux ou culturels, qui sont dans une logique de travail fondée sur les relations interpersonnelles (santé, travail social, journalisme, enseignement, communication) et qui affichent des attitudes libertaires et universalistes. Leurs champs de pratique tournés vers l’aide, le soin et l’éducation les prédisposent à une ouverture à la différence des modes de vie, à la question des genres, à la diversité sexuelle, etc. D’abord inspirés par les nouveaux mouvements sociaux, ces partisans pensent l’engagement politique selon un processus *bottom-up*. L’indépendance nationale est indispensable pour que chacun assume souverainement ses choix contre la mondialisation et l’oligarchie internationale tentaculaire qui pèse de tout son poids.

L’extrême droite populiste reçoit un appui notable des travailleurs blancs mis en marge. Elle se signale par une offensive contre les valeurs «universalistes» et se porte à la défense des frontières nationales en postulant, entre autres, une homogénéité culturelle qu’il faut protéger contre le multiculturalisme et l’envahissement des populations venant «d’ailleurs» qui menacent les cohérences économiques, les structures d’emplois productifs, mais aussi l’intégrité nationale, sur les plans culturel et territorial. L’homogénéité culturelle est promue contre le multiculturalisme. La sauvegarde de la souveraineté est essentielle pour contrer tout autant la mondialisation que les institutions supranationales qui porteraient atteinte à l’indépendance des institutions politiques. On est attaché à la tradition nationale et à l’autorité traditionnelle de préférence au culte des choix individuels. D’ailleurs, au sein de l’organisation, l’autorité vient d’une direction qui gravite autour d’un chef dont l’ascendant est respecté, voire adulé selon le processus directif de *top-down*.

Mais le grand point de convergence, c'est le rejet des institutions politiques et de la démocratie représentative en Europe comme aux États-Unis. En ce sens, le radicalisme politique défie l'ordre politique, aux prises avec une crise de confiance et de légitimité des institutions et du personnel politique. Mais c'est aussi la revendication de faire la politique «autrement» sous l'impulsion d'un chef.

Le chef est autoritaire et souvent charismatique. Son rôle est central. En désignant adversaires et ennemis, il est en position de convertir l'indignation en rancœur, en ressentiment, en protestation, en dénonciation. Cela explique que l'on décrive souvent le populisme comme un style politique. Le leader est toujours indigné, toujours en colère. Il cherche à mobiliser les passions. L'important est de frapper les esprits, brutalement, sans vérifier l'information ou la déclaration (Dubet, 2019). Nous sommes à l'ère des faits alternatifs, des infox, de la réalité approximative. Donald Trump en est un virtuose, Boris Johnson en a usé et abusé, notamment pendant la campagne du Brexit, Marine Le Pen s'y adonne à satiété². C'est sans doute une façon de faire de la politique «autrement», une forme d'«imagination au pouvoir». Les réseaux sociaux, qui sont de très bons amplificateurs, se chargeront de la suite.

Les programmes, la propagande, la prise de parole du radicalisme politique ont une incidence sur le choix des thématiques du débat public et le niveau de traitement, ce qui n'est pas sans affecter la qualité du débat public (Norris et Iglehart, 2019). Le ralliement des opposants dans un élan pour renverser le pouvoir

2. À titre d'anecdote, le traité d'Aix-la-Chapelle signé en janvier 2019 est l'objet d'une descente en flammes de la part de Marine Le Pen, qui y voit une capitulation de la France devant l'Allemagne. Elle s'appuie sur une lecture fallacieuse et abusive du traité. Du côté du Rassemblement national (RN), on se défend: «On a le droit de s'interroger, on a le droit d'avoir un avis qui diverge des journalistes et des éléments de langage du gouvernement» (c'est moi qui souligne). Même si, peut-on comprendre, l'esprit et la lettre du traité contredisent cet «avis»! Dans cette mouvance, d'autres que Marine Le Pen enfourcheront la même monture.

suppose la radicalisation non seulement du projet, mais également des pratiques politiques tentées, comme principe unificateur, par la table rase ou le dégagisme.

On assiste à une «contamination» du champ politique dans lequel les partis conventionnels sont amenés à radicaliser leur discours afin de conserver leur électorat. La «compétition politique» change de règles et utilise des marqueurs définis par les extrêmes (Mény, 2019; Norris et Iglehart 2019). Cette surdétermination polémique agit sur les choix, les priorités et les thématiques des partis, qui empruntent beaucoup au radicalisme des adversaires (d’où l’expression «chasser sur les terres de l’adversaire») (Biard, 2019).

Plutôt que de chercher à tracer une voie, les partis conventionnels s’occupent à colmater les failles, à couvrir les angles morts et à surfer sur la vague conjoncturelle, se mettant davantage dans une posture défensive. Cela témoigne également de la «mise intellectuelle» des partis de gouvernement qui peinent à dégager un horizon politique auquel l’électorat pourrait à un moment se rallier avec un certain enthousiasme (pourquoi pas?). L’acceptation subreptice de la rhétorique populiste donne de la marge au radicalisme politique et lui confère l’initiative (Mény, 2019).

En contrepartie, deux dimensions indiquent que la progression du soutien politique aux radicalismes n’est pas un processus linéaire et implacable.

D’abord, le soutien affiché au mouvement populiste, de gauche ou de droite, peut apparaître comme un coup de semonce aux forces dominantes afin de témoigner d’une révolte, d’une colère, d’une dénonciation. La rage contre l’élite au pouvoir et la mobilisation qu’elle impulse sont bien captées par une caricature de Panos Zacharis publiée en Grèce en 2014 et souvent reprise depuis. Elle met en scène trois moutons en conciliabule devant une affiche électorale sur laquelle un loup qui porte fièrement un brassard arborant une croix gammée offre ses services. L’un des moutons dit à ses congénères: «Je pense voter pour le loup, ça fera réfléchir le berger» (Berger, 2017, 23). Coup de semonce, mais pas seulement.

La solidité du projet et la capacité de le mener à terme peuvent être jugées secondaires, tant que la probabilité de transférer le pouvoir est faible ou éloignée. Dans ce cas, l'absence d'expérience, de compétence ou de réalisme a peu de poids dans la décision de l'électeur, si tant est que le message relève d'un geste de protestation. La notion de risque compte pour peu, ce qui n'est pas toujours le cas (Rooduijn et Burgoon, 2018). Car, en même temps, il ne peut s'agir que d'un chantage superficiel. On constate que l'implantation sociale des radicalismes n'est pas que circonstancielle ou sujette à de petits calculs de court terme. L'idée même d'une réussite est de plus en plus apprivoisée au gré de succès politiques et de l'élargissement d'une opinion publique favorable.

Ensuite, la progression des extrêmes dans l'électorat et la possibilité de participer à une coalition ou de prétendre gouverner enclenchent, du côté des partis d'extrême droite ou antisystèmes, la tentation d'émousser les aspérités du discours, de réduire la pression de l'indignation, de préciser le programme en donnant des gages de réalisme. En conséquence, l'intensité de la colère, la violence de la révolte s'atténueraient. Le contrecoup pourrait être la désaffection d'une partie d'un électorat qui serait allergique à la «ringardisation» du mouvement jusqu'alors fer de lance de la révolte contre l'establishment.

Outre ces conjectures, la présence de ces partis participe à la recomposition des forces de l'arène politique. Les partis de gouvernement, déjà en panne, voient leurs soutiens s'éroder encore davantage. La bipolarité droite-gauche se transforme avec l'irruption de ces partis sur la scène partisane, le morcellement des forces en présence et le bouleversement des balises du jeu électoral. En cascade, la dynamique politique, la lutte idéologique, les débats et les styles de mobilisation et d'action se recomposent.

La bipolarité sur la scène politique, associée au bipartisme, peut se maintenir formellement avec la radicalisation d'un des partis, pensons aux États-Unis. Ce sera au prix d'une exacerbation des tensions, d'un blocage politique et d'affrontements

sévères au sein de la société. Un basculement abrupt en cas de victoire populiste provoquerait un profond renouvellement des référentiels du jeu politique (l’ère Trump ne peut que nous en convaincre). Par contre, avec le multipartisme, les partis qui incarnent les positions extrêmes sur l’échiquier politique sont en mesure de trouver leur place dans la durée, de participer éventuellement à la composition de coalitions gouvernementales ou, de toute façon, de bénéficier d’une influence appréciable. En France, où le multipartisme est contraint par un système bipolaire en vertu du mode de scrutin majoritaire à deux tours, les «extrémismes» (gauche radicale et extrême droite) s’installent dans le jeu politique, les partis de gouvernement traditionnels (centre gauche, centre droit) s’effacent, les rapports de forces sont bouleversés par l’entrée en scène de nouveaux acteurs et les préférences électorales se divisent en trois grands courants. La suite est incertaine, alors que les luttes politiques et sociales ne semblent pas s’atténuer. On a déjà connu des gouvernements de cohabitation, mais avec des positions politiques de partis qui avaient plus en commun entre eux. On ne peut écarter l’éventualité d’une crise des institutions dans les années qui viennent.

Quoi qu’il en soit, les attaques à répétition contre la légitimité des institutions ou contre une élite opportuniste vilipendée ont un effet corrosif sur la confiance du citoyen dans les processus politiques et les institutions (Algan *et al.*, 2019). Presque partout, cette évolution mine l’adhésion à l’ordre social et, de loin en loin, produit des effets sur les acteurs, les institutions, les idéologies et les formes de pratiques politiques (Bonikowski, 2017).

La montée et la réussite des extrémismes sur la scène politique ne relèvent pas de la nécessité ni de la fatalité. En même temps, la présence, à l’avant-scène politique, de forces prônant des projets populistes d’extrême droite ou de gauche radicale n’est pas le fait d’une génération spontanée. Ce phénomène, enraciné dans le mode de développement suivi depuis les années 1980, et particulièrement au cours des deux dernières décennies, n’est cependant pas que le pâle reflet de l’accentuation des inégalités. La

progression des forces politiques extrêmes, qui est indéniable, est l'aboutissement d'un processus compliqué, multidimensionnel et sinueux, où la dimension sociale, voire psychosociale, joue un grand rôle.

Et pourtant... la société existe

L'adoption du néolibéralisme comme cadre d'intervention publique accompagne le régime de croissance financiarisé et fondé sur l'expansion du numérique au cours des dernières décennies. Ce néolibéralisme bouleverse les formes institutionnelles de régulation et favorise une logique d'action tout autre. Cela va de pair avec ce que j'ai qualifié d'économie de l'inégalité, qui prend son essor avec l'affaiblissement des forces organisées contestant les règles de la valorisation du capital, tant dans la sphère sociale que dans l'univers politique. Les ténors du néolibéralisme n'avaient que faire du respect de ces forces (sociales ou syndicales) ou de la reconnaissance de la légitimité de leur action.

Dans un entretien en octobre 1987, Margaret Thatcher avance l'idée simple que «*There is no society*». L'opposition des mouvements sociaux, syndicaux ou urbains n'entre pas dans son champ de vision. Il est possible d'ouvrir la voie à un capitalisme libéré de ses chaînes et de ses contraintes, car la société n'existe pas. Les grands compromis sociaux qui ont été construits au cours de la période précédente ne sont plus utiles, pis encore, ils sont nuisibles. Tout ne doit pas passer par un affrontement brutal, mais la direction du chemin à suivre est arrêtée et l'État est à son service. La primauté du libre marché et l'autonomie de l'individu feront le reste (Perrignon, 2022).

Les inégalités connaissent une forte croissance, la pauvreté augmente, une portion importante de la population est refoulée du travail rémunéré, la précarisation des statuts est à l'œuvre,

l'action régulatrice de l'État social est revue à la baisse, les partis politiques de gouvernement ne mobilisent plus, le choc des options politiques conventionnelles est apaisé, l'appauvrissement relatif de larges parties de la population s'intensifie au même moment que l'inégalité sociale se rigidifie et l'inégalité des statuts sociaux ressentis se creuse davantage. Bref, la richesse sociale se polarise et n'est plus captée par de grands pans de la société.

Que le modèle de croissance s'appuie sur des gagnants, beaucoup moins nombreux, cela a peu d'importance, car la société n'existe pas. Dans l'imaginaire, cette dernière est plutôt une masse qui s'inscrit mal dans le modèle d'enrichissement collectif, qui ne contribue pas au dynamisme de la croissance, qui est donc en marge et qui joue un rôle accessoire. Cette masse assiste à la monotonie de la scène politique: les partis de gouvernement s'accordent sur des projets globalement convergents. La défense de ses intérêts n'a pas de porte-voix, si ce n'est dans la version de projets qui se signalent par la pensée magique, par des perspectives d'action générales, généreuses et souvent gênantes en raison de leur candeur, leur ambition démesurée, mais aussi de la haine distillée au sein de la population.

Ce qui frappe, c'est la capacité des partis populistes à canaliser la colère, l'anxiété, la violence refoulée d'une partie de cette masse qui n'intéresse plus les «bien-pensants» de la politique officielle. Ce qui frappe, ce sont les projets vaporeux qu'ils mettent en avant en se réclamant de la différence dans un monde monotone, voire atone. Ce qui frappe, c'est leur efficacité pour propulser leurs thématiques à l'avant-scène des débats. Ce qui frappe, c'est leur progression qui, sans être fatale, se confirme devant l'impuissance des forces nanties.

On se remémore la phrase attribuée à Galilée qui, face à l'obscurantisme et au sectarisme religieux qui lui font procès pour sa thèse sur la rotation de la Terre autour du Soleil, aurait murmuré: «Et pourtant, elle tourne!» Dans ce contexte, il fallait comprendre: les faits sont contre vous. Or, ce qui frappe, malgré les dénégations, est que «et pourtant... la société existe» et qu'elle

s'impose dans la suite des choses... Elle existe dans sa diversité, dans ses oppositions internes, dans ses rapports de force et ses luttes idéologiques. On peut ne pas lui accorder d'attention, mais elle est là, non comme sujet historique qui ferait corps et tracerait son chemin, mais comme résultante de forces tiraillées par des luttes et des antagonismes dans une mouvance indéterminée qui se rappelle aux esprits négligents ou inattentifs faisant mine de l'occulter. Elle est peut-être gênante, cette société, mais elle se manifeste. Avis à quiconque voudrait le nier: les faits sont contre vous.

Épilogue

Pour la suite des choses

La répartition des ressources et la représentation sociale et politique sont riches d'enseignements. L'un et l'autre angle d'attaque ouvrent sur des dimensions essentielles qui irriguent le tissu social.

Si le monde est désenchanté, ce n'est pas en raison de réminiscences qui font regretter le pacte social des Trente Glorieuses¹ et inspireraient un vague projet de revenir à ce moment perdu. Ce n'est ni possible ni à l'ordre du jour, car les conditions qui ont permis aux formes institutionnelles d'adopter ce mode de régulation ne sont plus. D'ailleurs, 40 ans ont passé depuis le début du changement de cap. Ce monde est désenchanté, car, sous plusieurs aspects, c'est le lien social qui se délite. La détérioration relative des conditions économiques et sociales d'existence, qui touche une partie importante de la population, est vécue comme une atteinte au lien social. En découle une perte d'adhésion, au moins passive, à l'ordre social. Cela ne se manifeste pas d'abord par une opposition frontale du plus grand nombre, mais plutôt par un éclatement des représentations, un morcellement des organisations et des lieux d'action, une crise de légitimité des institutions, le cynisme politique et le rejet des règles du jeu.

On a vu que la *répartition des ressources* ne se limite pas aux revenus primaires; elle couvre le patrimoine économique, familial et culturel, ainsi que le capital symbolique et les conditions

1. Pacte qu'on peut décrire *ex post*, mais qu'on sait s'être construit dans des oppositions sociales fortes (le contraire de la paix sociale).

de socialisation. Cette répartition est porteuse d'inégalités accrues au cours des dernières décennies. Le devenir professionnel et social, en tant que cheminement de vie, va façonner une manière de voir, d'anticiper l'avenir et de se projeter dans l'insertion sociale. Même si le schéma classique des classes sociales a vécu, la structuration des positions sociales reste fondamentale et s'insinue dans la multiplicité des clivages et des lignes de fracture (Rosanvallon, 2011; Dubet, 2022; Huguée et Pénissat, 2022).

Les inégalités s'approfondissent et se diversifient, de sorte que le thème de l'inclusion gagne en actualité, aussi bien en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la participation au corps social qu'en ce qui a trait à la reconnaissance du statut social de chacun. La socialisation et la stigmatisation lancent des défis majeurs: face au phénomène, Michèle Lamont (2018) appelle à la «déstigmatisation» des laissés-pour-compte et à la réduction des écarts dans la reconnaissance sociale. De plus, les mobilisations sociales et politiques, dans leurs formes organisationnelles, leurs ancrages et leur prégnance dans la vie sociale, apparaissent sous un jour nouveau, si bien que certaines formes jadis dominantes, comme les organisations syndicales ou les partis de masse, perdent beaucoup de leur influence et s'éclipsent.

La *représentation sociale et politique* permet de prendre en considération les idées en ce qu'elles participent à la construction du champ sociopolitique dans ses projets, ses actions, ses oppositions, ses conflits et ses impasses. La façon de penser l'intervention publique s'est fondamentalement corrigée en revenant sur le cadrage des principes qui avaient pu guider son action pendant quelques décennies. Les grands compromis ont été revus dans leur contenu et dans la désignation des acteurs. Les formes organisationnelles et les orientations partisanes ont connu un réalignement au moment même où leurs audiences se laminaient. Les partis de gouvernement de gauche et de droite ont perdu de leur lustre et de leur aura, dégageant un espace pour l'expression de courants de pensée concurrents.

Les politiques publiques revues et corrigées ne sont plus, malgré leurs prétentions, porteuses de croissance et de résorption des difficultés sociales et économiques pour le plus grand nombre. Elles accompagnent des régimes de croissance instables et à faible productivité. L'image du « tout au gagnant » et le culte de l'individualisme qui s'imposent oblitèrent le principe de solidarité qui inspirait la rhétorique fondatrice de l'État social. De plus en plus nombreux, les laissés-pour-compte du modèle de développement sont en quête, mais en vain, d'une trame narrative qui pourrait donner sens à leur situation détériorée et alimenter un projet viable et porteur d'avenir. Désormais, que croire? Qui croire?

L'économie de l'inégalité est d'abord un construit social. Anthony Atkinson (2016, 136) souligne que la répartition finale du revenu passe par le marché, mais un marché qui « [opère] au sein d'un contexte social ». C'est ce contexte social qui est la clé. Et l'inégalité ne se résume pas à une dimension comptable des revenus. Stiglitz (2012), parlant du *prix de l'inégalité*, insiste sur la détérioration de l'économie, mais aussi sur la perte de confiance dans la démocratie et la menace pour le sentiment d'identité nationale qui s'ensuivent. Ainsi, l'inégalité ébranle l'ordre social et politique. La précarité, l'avenir plus qu'incertain des individus et de la société et le sentiment de déclassement sont propices à l'émergence et au développement de la démarche et du jeu de techniques politiques du populisme (Bronk et Jacoby, 2020). Seules des actions concrètes à la fois déterminées et inscrites dans un projet de société sauraient faire la différence.

On pourrait en conclure qu'on se doit de repenser un régime de croissance soutenable en mesure à la fois de réagir adéquatement et sans tergiverser à la crise écologique et de « faire société », au sens de poser les principes d'une appartenance sociale. À ce titre, il n'y a pas de « recette du futur » permettant de définir le chemin de passage vers la société de demain. C'est par et dans les oppositions et conflits des forces sociales et politiques, l'engage-

ment ou la démobilisation des uns et des autres, la solidité ou la faiblesse des organisations porteuses de projets, la multiplicité des formes d'expression des appuis ou des résistances que vont se construire les alliances sociales et les équilibres de compromis, qui seront d'autant plus viables qu'ils seront relayés ou amplifiés à l'échelle internationale. C'est de la confrontation des forces en présence qu'un chemin sera tracé tant bien que mal.

Quatre décennies après le grand virage sociopolitique et économique de 1980, la trajectoire est télescopée par l'arrivée brutale d'une pandémie planétaire, qui se propage à la vitesse grand V à partir du début de l'année 2020. Les économies sont mises à l'arrêt par décision politique, selon des séquences modulées qui suivront l'évolution des vagues de contamination successives. De divers horizons, on affirme que le monde de l'après-pandémie ne sera plus pareil au monde d'hier et qu'un « temps nouveau » s'annonce, un temps nouveau décliné selon toutes les sensibilités. La pandémie n'est pas étrangère à la logique productiviste qui domine depuis belle lurette. On peut croire que la mise en route d'un nouveau régime de croissance ne pourra ignorer la gravité de la crise climatique et la destruction des écosystèmes. Il faut se colleter non seulement avec l'épuisement du régime de croissance, mais également avec la crise du rapport de l'humain à son environnement naturel et physique (Coriat, 2020).

Plutôt que d'élaborer des scénarios d'anticipation, il est sans doute plus utile de mettre l'accent sur de grands enjeux de société.

Le capitalisme financiarisé a engendré un régime de croissance particulièrement instable et a mené à une crise écologique qui ne permet plus de faux-fuyant. L'un des enjeux cruciaux consiste à assurer une croissance inclusive et soutenable, fondée sur le renouvellement du modèle de la redistribution de la richesse socialement produite et sur l'amélioration du bien-être des populations (Coatanlem et de Lecea, 2022). Cette croissance suppose une perspective du temps long (Aglietta, 2019a). Ce dernier aspect implique que nous soyons socialement en mesure de composer

avec la «tragédie des horizons» qui découle de l'incompatibilité de l'action pensée dans le temps court face à la menace climatique. Le modèle de croissance doit s'adosser à une écologie politique et se projeter au-delà des cycles courts de la vie politique tout autant que de la profitabilité financière.

Une régulation socioécologique inspirée par l'inclusion sociale valoriserait la justice sociale, assurerait la préservation de biens publics communs, prônerait la démocratie participative, l'équité et les libertés réelles, serait axée sur une croissance inclusive et soutenable (Aglietta, 2019a; Piketty, 2019; Coatanlem et de Lecea, 2022). Cela suppose un État stratège porteur de l'écologie politique. Sans chercher à revenir à des relations de travail qui n'existent plus, tant pour les acteurs, les processus et les lieux d'activité, le dialogue social doit s'adapter et s'imposer par des formes de représentation collective des intérêts des «prestataires du travail». Ceux-ci doivent pouvoir s'organiser, se faire entendre et faire valoir leurs intérêts, selon des modalités adaptées au nouvel environnement. Des formes de concertation et de collaboration seraient à réinventer.

D'un autre côté, la pandémie a mis en relief, s'il en était besoin, l'importance de centrer le mode de développement sur la «production de l'humanité par l'humain» (Boyer, 2020, 88). La transformation des sociétés de capitalisme avancé met en évidence le fait que la production de services en santé, en éducation et en culture prend le pas sur la production et la consommation de biens durables. Malgré la valeur réelle et l'importance relative des compétences, des moyens et des contributions humaines, ces activités, que l'on peut associer à la reproduction anthropogénétique d'une génération à l'autre, sont souvent assimilées à des coûts, sujettes à des compressions budgétaires et administratives, parce qu'associées à des dépenses non productives (Boyer, 2002). On pourrait, au contraire, y voir l'assise d'une croissance de longue période.

La pandémie a souligné l'intérêt d'associer ces domaines aux biens publics communs, qu'il faudrait préserver contre une appro-

priation privée qui servirait au petit nombre (Théret, 2021). Mais peut-on penser que le choc qu'ont causé l'«hibernation artificielle» de nos vies sociales et économiques des deux dernières années et la révélation du caractère insoutenable de nos modèles de développement soit à l'origine d'une conversion subite de l'élite économique mondiale et des tenants du pouvoir politique? Conjugués, le choc de la pandémie et la gravité de la crise climatique peuvent-ils provoquer une réorientation des grandes priorités du modèle de développement? On pourrait prétendre qu'il n'y a pas de choix, mais le choix existe toujours. Il n'y a pas de nécessité dans le fil de l'histoire.

Les grands changements de paradigme se produisent à des moments charnières de l'histoire. Même si plusieurs conditions sont réunies pour un tel changement, elles n'imposent pas ce dénouement. Par exemple, la période caractérisée par l'essor de l'État social et du keynésianisme, soit les Trente Glorieuses, est issue d'une configuration particulière de conditions. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le capitalisme avait connu une crise profonde, la Grande Dépression avait semé la misère partout, deux guerres mondiales avaient déchiré les sociétés, la montée du fascisme et du nazisme avait fait basculer des démocraties parlementaires et poussé vers le totalitarisme, la révolution bolchevique — relayée par des forces politiques nationales — s'offrait comme contre-modèle et le leadership mondial basculait du côté des États-Unis. «Sur cet échiquier agité, les démocraties libérales ne pouvaient survivre qu'en se transformant profondément» (Dostaler, 2005, 450).

Sans faire un calque de cet exemple, il serait raisonnable de considérer qu'aujourd'hui «les tendances lourdes qui dégradent la vie des sociétés ont des conséquences néfastes à long terme sur le rendement du capital: changement climatique, rareté des ressources (eau, énergie, terre arable, forêts), inégalités gigantesques, sous-emploi chronique, éducation discriminante, vulnérabilités financières et surtout un doute largement répandu sur la capacité

politique à résoudre les problèmes» (Aglietta, 1997, 433). Devant ce constat, on peut espérer une nouvelle alliance politique ou un bloc social hégémonique qui porterait un projet de société radicalement différent de celui que nous connaissons.

Ce qui apparaît désirable n'est pas inévitable. L'analyse des politiques publiques au cours des dernières décennies montre que les différents régimes de croissance des économies de capitalisme avancé ont confirmé leur «distinction». La chronologie, la logique et les choix stratégiques des autorités gouvernementales ne suivent pas une trajectoire identique. Des voies diverses se dessinent en écho aux représentations politiques des élites économiques et aux clivages électoraux. Chaque pays cherche à confirmer ses avantages, à capitaliser sur ses forces et à se situer au mieux dans l'économie numérique et à forte valeur ajoutée, tout en s'inscrivant dans les flux transnationaux (technologiques, commerciaux, financiers ou autres). Il est cependant frappant de constater que la lutte contre le changement climatique est généralement absente de ces stratégies (Avlijav, Hassel et Palier, 2020).

La question environnementale a été de toute évidence négligée, mais on pourrait estimer que cela ne peut durer. La crise climatique va certainement s'inviter dans l'élaboration de stratégies de croissance qui devront tenir compte des défis que présente l'impasse actuelle. Si, au cours des dernières années, les différents modèles de croissance se sont confirmés tout en se transformant, la question qui se pose est: est-ce que le choc environnemental peut provoquer une bifurcation des trajectoires? Et quelles sont les conditions politiques nécessaires?

Une autre dimension met en lumière des enjeux sociaux majeurs. Le capitalisme de plateforme est devenu une force économique et institutionnelle colossale qui quadrille les comportements sociaux et crée des «dépendances» de tous ordres (Zuboff, 2020). Avec la pandémie, son omniprésence s'est diversifiée et intensifiée. Sous l'impulsion de grands oligopoles, une place de marché transnational numérisé s'est imposée, où ceux-ci font le

marché auquel ils participent². L'économie numérique, avec l'intelligence artificielle et l'apprentissage profond, possède une puissance considérable de transformation des pratiques organisationnelles et de travail. Elle est à l'origine de bouleversements dans l'emploi et pose également des défis majeurs concernant une large diffusion d'une littératie numérique (au moins de niveau intermédiaire) et la formation continue des populations. Cela exige un engagement résolu du politique en éducation et en culture, pour assurer une formation adéquate et éviter le refoulement d'une grande partie de la population en marge de la société.

Plus fondamentalement, c'est la réaction à l'emprise du «capitalisme de surveillance» qui est en cause, de même que la volonté de réappropriation de la souveraineté individuelle dans un État de droit et une gouvernance démocratique (Zuboff, 2020). L'économie numérique est souvent synonyme de capitalisme sauvage (avec la multiplication des petits boulots [*gig economy*]), car elle souffre mal les contraintes normatives et l'existence de droits collectifs et agit comme un citoyen corporatiste asocial et hors sol. Laissée à elle-même, cette économie est source de progrès fabuleux dans les façons de faire, mais tout autant de régressions sociales, d'approfondissement des inégalités de richesse et de menace pour la souveraineté individuelle. Les fictions juridiques font partie de son imaginaire. C'est ainsi que le travailleur sera converti en autoentrepreneur, que l'économie de partage sera le tremplin pour la consolidation de géants capitalistes de services et que la sophistication juridique permettra de profiter à fond de l'optimisation fiscale.

Déjà soumis à une forte pression fiscale, les États, désormais investis du rôle d'assureur des risques systémiques, ont transgressé toutes les limites connues, même psychologiques, de la valeur relative de la dépense publique. Les défis auxquels font face

2. À côté de cette économie de plateforme donnant toute la place au marché, un autre modèle, encadré dans le capitalisme d'État à la chinoise, semble prospérer, alors qu'un modèle de capitalisme axé sur le contrôle du citoyen chercherait à émerger en Europe (Boyer, 2020).

les gouvernements pour la gestion de l'après-pandémie sont considérables (Boyer, 2020). On peut difficilement penser que les GAFAM, grands centres d'accumulation de la richesse, échappent à une contribution équitable aux finances publiques des pays. Sans présumer du résultat, ce thème prend désormais de l'importance sur la place publique, y compris dans les grands forums et organismes internationaux. Si le principe de prélèvements fiscaux systématiques semble recevable, il faut pouvoir juger de son opérationnalisation et de son incidence.

Mais comment réguler cette économie numérique, qui tire profit de ses activités à l'échelle planétaire et qui se comporte en apatride? La capacité de contrôle de ces oligopoles par les pouvoirs publics est un enjeu crucial. Il faut reconnaître, en raison du gigantisme de leurs opérations, de leur «insolente santé financière» (Boyer, 2020, 101), de leurs réseaux tentaculaires, de l'insestimable mine d'informations stratégiques dont ils disposent — tant sur les personnes et les organisations que sur le développement de la science et de la technologie, les marchés privés et publics, le nouvel âge spatial, etc. —, de leur intégration verticale et horizontale, de leur comportement prédateur envers toute jeune pousse (*startup*), que leur pouvoir est supérieur à celui des gouvernements (Aglietta, 2019a; Zuboff, 2020). Sans être totalement à l'abri, ces oligopoles défient les législations sur la concurrence des marchés, absorbent sans mal les mesures restrictives sur l'accès aux données, bloquent les enquêtes concernant leurs pratiques et effectuent, si nécessaire et de plus ou moins bonne grâce, le paiement de pénalités, somme toute légères, qui sanctionnent leurs pratiques. Mais l'économie de plateforme peut-elle se maintenir à l'écart des grands arbitrages politiques, tant sur le plan national que sur le plan international? Le champ des possibles s'ouvrirait si l'économie numérique était assujettie aux grands compromis politiques avec les autorités publiques.

Face à une économie qui cherche une dynamique de croissance, à une société qui est minée par les inégalités et les exclusions, à un ordre politique qui ne convainc pas, à l'urgence de la

crise climatique et à la vulnérabilité en cas de pandémie, l'équilibre des forces des dernières décennies a peu à offrir. À défaut d'esquisser la dynamique sociale et politique des prochaines années (qui serait pure spéculation), on peut considérer que certains principes ou certaines valeurs devraient être propulsés à l'avant-scène pour élaborer un projet qui devrait rompre avec le cours des choses.

- On peut imaginer qu'un régime de croissance viable et soutenable, qui apporte une réponse systématique et sans tergiversation à la crise écologique, serait la pierre angulaire d'une proposition crédible.
- Le défi serait également de «faire société», c'est-à-dire d'établir les bases d'une appartenance sociale du plus grand nombre.
- On pense à une croissance inclusive et soutenable, inspirée et portée par un État stratège qui adopterait la perspective d'une écologie politique privilégiant le long terme.
- Le nouvel équilibre de compromis doit s'appuyer sur une alliance des forces sociales et politiques, voire sur un bloc social dont la solidité sera renforcée si elle s'adosse à des relais internationaux et à des structures supranationales.
- Cette alliance devrait pouvoir compter sur une assise sociale renforcée par la promotion du dialogue social, la démocratie participative, l'établissement de droits collectifs pour les nouvelles relations de travail et la lutte contre les inégalités et la marginalisation sociale.
- De même, la justice sociale doit passer par la préservation de biens publics, à l'encontre de l'appropriation privée, et par la valorisation des actifs et des équipements collectifs destinés à la santé, à l'éducation et à la culture.
- Cela suppose que tous les acteurs, y compris les nantis, les grandes fortunes et les entreprises — quelle que soit leur taille — contribuent à canaliser les ressources nécessaires à la réalisation d'un tel projet.

Ces points de repère supposent une conversion radicale à d'autres idéaux que ceux portés à ce jour. La question reste entière: comment associer les forces en présence à un *aggiornamento* politique et constituer une nouvelle alliance sociale qui assurerait une appropriation collective des défis de l'heure?

C'est en ce sens qu'il faut être attentif à la suite des choses.

BIBLIOGRAPHIE

- Achterberg, Peter, et Mara Yerkes. 2009. «One Welfare State Emerging? Convergence versus Divergence in 16 Western Countries». *Journal of Comparative Social Welfare*, 25(3), 189-201.
- Aglietta, Michel. 1997. *Régulation et crises du capitalisme*. Odile Jacob.
- . 2019a. «Pour une croissance inclusive et soutenable». Dans Michel Aglietta (dir.), *Capitalisme. Le temps des ruptures*. Odile Jacob, 463-562.
- . 2019b. «Caractériser le capitalisme». Dans Michel Aglietta (dir.), *Capitalisme. Le temps des ruptures*. Odile Jacob, 23-105.
- Alesina, Alberto, Rafael Di Tella et Robert McCulloch. 2004. «Inequality and Happiness: Are Europeans and Americans Different?». *Journal of Public Economics*, (88), 2009-2042.
- Alesina, Alberto, Carlo Favero et Francesco Giavazzi. 2019. *Austerity: When It Works and When It Doesn't*. Princeton University Press.
- Alesina, Alberto, et Edward L. Glaeser. 2016. *Combattre les inégalités et la pauvreté: les États-Unis face à l'Europe*. Flammarion.
- Alfonso, Alexandre, et Line Rennwald. 2018. «Social Class and the Changing Welfare State Agenda of Radical Right Parties in Europe». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 171-194.
- Algan, Yann, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen et Martial Foucault. 2019. *Les origines du populisme*. Seuil.
- Algan, Yann, Sergei Guriev, Elias Papaioannou et Evgenia Passari. 2017. «The European Trust Crisis and the Rise of Populism». *Brookings Papers on Economic Activity*, 309-382.

- Allan, James P., et Lyle Scruggs. 2004. «Political Partisanship and Welfare State Reform in Advanced Industrial Societies». *American Journal of Political Science*, 48(3), 496-512.
- Alvaredo, Facundo, et al. 2018. *Rapport sur les inégalités mondiales*. Seuil.
- Amable, Bruno. 2007. «La fin du modèle européen?». *Revue d'économie politique*, 117, 551-575.
- . 2011. «Morals and Politics in the Ideology of Neo-liberalism». *Socio-Economic Review*, 9(1), 3-30.
- . 2016. «Institutional Complementarities in the Dynamic Comparative Analysis of Capitalism». *Journal of Institutional Economics*, 12(1), 79-103.
- . 2018. «À propos du “néo-libéralisme”». *Zilsel*, 1(3), 181-188.
- . 2021. *La résistible ascension du néolibéralisme*. La Découverte.
- Amable, Bruno, Donatella Gatti et Jan Schumacher. 2006. «Welfare State Retrenchment. The Partisan Effect Revisited». *Oxford Review Economic Policy*, 22(3), 426-444.
- Amable, Bruno, et Stefano Palombarini. 2018. *L'illusion du bloc bourgeois*. Raison d'agir.
- Andreotti, Alberta, Patrick Le Galès et Francisco Javier Moreno-Fuentes. 2015. *Globalised Minds, Roots in the City. Urban Upper-Middle Classes in Europe*. Willey Blackwell.
- Ansell, Besn W., et Jane Gingrich. 2018. «Skills in Demand? Higher Education and Social Investment in Europe». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 225-253.
- Apospori, Eleni, et Jane Millar (dir). 2003. *The Dynamics of Social Exclusion in Europe*. Edward Elgar Publishing.
- Armingeon, Klaus, et Nathalie Giger. 2008. «Conditional Punishment: A Comparative Analysis of the Electoral Consequences of Welfare State Retrenchment in OECD Nations, 1980-2003». *West European Politics*, 31(3), 558-580.
- Armingeon, Klaus, Kai Guthmann et David Weisstanner. 2015. «Choosing the Path of Austerity: How Parties and Policy Coalitions Influence Welfare State Retrenchment in Periods of Fiscal Consolidation». *West European Politics*, 1-20.
- Arndt, Christoph. 2013. *The Electoral Consequences of Third Way Welfare State Reforms*. Amsterdam University Press.

- Arrignon, Mehdi. 2016. *Gouverner par les incitations. Les nouvelles politiques sociales en Europe*. Presses universitaires de Grenoble.
- Artus, Patrick, et Olivier Pastré. 2009. *Sorties de crise*. Perrin.
- ATD Quart Monde, et Université d'Oxford. 2019. *Les dimensions cachées de la pauvreté. Recherche participative internationale conduite par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford*. Éditions Quart Monde.
- Atkinson, Anthony B. 2016. *Inégalités*. Seuil.
- Atkinson, Rob, et Simin Davoudi. 2000. «The Concept of Social Exclusion in the European Union: Context, Development Possibilities». *Journal of Common Market Studies*, 38(3), 427-448.
- Avlijav, Sonja, Anke Hassel et Bruno Palier. 2020. «Growth Strategies and Welfare Reforms in Europe». Dans Anke Hassel et Bruno Palier (dir.), *Growth and Welfare in Advanced Capitalist Economies. How Have Growth Regimes Evolved?* Oxford University Press, 372-436.
- Barnes, Lucy, et Peter A. Hall. 2013. «Neoliberalism and Social Resilience in the Developed Democracies». Dans Peter A. Hall et Michèle Lamont (dir.), *Social Resilience in the Neoliberal Era*. Cambridge University Press, 209-238.
- Barnes, Matt. 2002. «Social Exclusion and the Life Course». Dans Matt Barnes et al., *Poverty and Social Exclusion in Europe*. Edward Elgar Publishing, 1-22.
- . 2005. *Social Exclusion in Great Britain. An Empirical Investigation and Comparaison with the EU*. Ashghate.
- Beaud, Michel, et Gilles Dostaler. 1993. *La pensée économique depuis Keynes. Historique et dictionnaire des principaux auteurs*. Seuil.
- Beaudelot, Christian, Roger Benoliel, Hubert Cukrowicz et Roger Establet. 1981. *Les étudiants, l'emploi, la crise*. François Maspero.
- Beaudelot, Christian, et Roger Establet. 1975. *L'École capitaliste en France*. François Maspero.
- Beck, Ulrich. 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Alto/Aubier.
- . 2003. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Alto/Aubier.
- Béland, Daniel. 2005. «Ideas and Social Policy: An Institutional Perspective». *Social Policy & Administration*, 39(1), 1-18.
- . 2007. «The Social Exclusion Discourse: Ideas and Policy Change». *Policy & Politics*, 35(1), 123-138.

- . 2016. «Ideas and Institutions in Social Policy Research». *Social Policy & Administration*, 50(6), 734-750.
- . 2019. *How Ideas and Institutions Shape the Politics of Public Policy*. Cambridge University Press.
- Bell, David S. 2004. «La “troisième voie” dans une perspective comparée». Dans Pascal Delwit (dir.), *Où va la social-démocratie européenne? Débats, enjeux, perspectives*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 19-38.
- Bengtsson, Mattias, Caroline de la Porte et Kerstin Jacobson. 2017. «Labour Market Policy Under Conditions of Permanent Austerity: Any Sign of Social Investment?». *Social Policy and Administration*, 51(2), 367-388.
- Beramendi, Pablo. 2015. «Constrained Partisanship and Economic Outcomes». Dans Pablo Beramendi, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Politics of Advanced Capitalism*. Cambridge University Press, 333-356.
- Beramendi, Pablo, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi. 2015. «Introduction: The Politics of Advanced Capitalism». Dans Pablo Beramendi, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Politics of Advanced Capitalism*. Cambridge University Press, 1-64.
- Berger, Suzanne. 2017. «Populism and the Failures of Representation». *French Politics*, 35(2), 21-31.
- Bergounioux, Alain. 2017. «L'état du socialisme démocratique européen». *L'Économie politique*, (73), 8-20.
- Bergounioux, Alain, et Bernard Manin. 1989. *Le régime social-démocrate*. Presses universitaires de France.
- Besharov, Doug, et Douglas M. Call. 2009. «Income Transfers Alone Won't Eradicate Poverty». *The Policy Studies Journal*, 37(4), 599-631.
- Biard, Benjamin. 2019. «L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019)». *Courrier hebdomadaire du CRISP* 15(2420-2421), 5-106.
- Birnbaum, Pierre. 1982. *La logique de l'État*. Fayard.
- Boismenu, Gérard. 1994. «Système de représentation des intérêts et configurations politiques: les sociétés occidentales en perspective comparée». *Revue canadienne de science politique*, 27(2), 309-343.
- . 1995. «Modèles politico-institutionnels et politique macro-économique. Analyse comparée de douze pays industrialisés, 1960-1988». *Études internationales*, 26(2), 237-274.

- . 2020. *Les Trente Glorieuses au Canada. Un fordisme à forte tonalité libérale*. Del Busso Éditeur.
- . 2021. *De la pauvreté à l'exclusion sociale: les pouvoirs publics interpellés*. Éditions Gérard Boismenu/Érudit. www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/de-la-pauvrete-a-lexclusion-sociale.
- Boismenu, Gérard, et Pascale Dufour. 1997. «Régulation technicienne des sans-emploi comme vecteur de diffusion d'une normativité et d'une éthique sociale». Dans Guy Giroux (dir.), *La pratique sociale de l'éthique*. Bellarmin, 103-141.
- . 1998. «Nouveaux principes de référence et de différenciation des arbitrages politiques: le cas des politiques à l'égard des sans-emploi». *Revue canadienne de science politique*, 31(1), 113-142.
- Bonikowski, Bart. 2017. «Ethno-nationalist Populism and Mobilization of Collective Resentment». *The British Journal of Sociology*, 68(S1), S181-S213.
- Bornschiefer, Simon, et Hanspeter Kriesi. 2013. «The Populist Right, the Working Class, and the Changing Face of Class Politics». Dans Jens Rydgren (dir.), *Class Politics and the Radical Right*, Routledge, 28-48.
- Bosc, Serge. 2008. *Sociologie des classes moyennes*. La Découverte.
- Bourdieu, Pierre. 2012. *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992*. Raisons d'agir et du Seuil.
- . 2016. *Sociologie générale*. Seuil.
- Bourdieu, Pierre, et Jean-Claude Passeron. 1964. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Éditions de Minuit.
- . 1970. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit.
- Bowles, Samuel, David M. Gordon et Thomas E. Weisskopf. 1986. *L'économie du gaspillage*. La Découverte.
- Boyer, Robert (dir.). 1986. *La flexibilité du travail en Europe*. La Découverte.
- . 2002. *La croissance, début de siècle. De l'octet au gène*. Bibliothèque Albin Michel.
- . 2004. *Une théorie du capitalisme est-elle possible?* Odile Jacob.
- . 2015. *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*. La Découverte.
- . 2020. *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie*. La Découverte.
- Bronk, Richard, et Wade Jacoby. 2020. «The Epistemics of Populism and the Politics of Uncertainty». *LSE Europe in Question*, (152), 33.

- Buci-Glucksmann, Christine. 1975. *Gramsci et l'État*. Fayard.
- Buci-Glucksmann, Christine, et Göran Therborn. 1981. «Une nouvelle théorisation de la social-démocratie». Dans *Le défi social-démocrate*. François Maspero, 115-160.
- Buhr, Daniel, et Volquart Stoy. 2015. «More than just Welfare Transfers? A Review of the Scope of Esping-Andersen's Welfare Regime Typology». *Social Policy & Society*, 14(2), 271-285.
- Bureau international du travail. 2017. *Rapport mondial sur les salaires 2016/17*. Organisation internationale du travail.
- Bürgisser, Reto, et Thomas Kurer. 2019. «Insider-Outsider Representation and Social Democratic Labor Market Policy». *Socio-Economic Review*, 0(0), 1-30.
- Burgoon, Brian, Sam van Noort, Matthijs Rooduijn et Geoffrey Underhill. 2019. «Positional Deprivation and Support for Radical Right and Radical Left Parties». *Economic Policy*, 34(97), 49-93.
- Burtless, Gary, et Timothy M. Smeeding. 2001. «The Level, Trend, and Composition of Poverty». Dans Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman (dir.), *Understanding Poverty*. Harvard University Press, 27-68.
- Busemeyer, Marius, et Erik Neimanns. 2017. «Conflictive Preferences Towards Social Investments and Transfers in Mature Welfare States: The Cases of Unemployment Benefits and Childvare Provision». *Journal of European Social Policy*, 27(3), 229-246.
- Carreras, Miguel, Yasemin Irepoglu Carreras et Shaun Bowler. 2019. «Long Term Economic Distress, Cultural Backlash, and Support for Brexit». *Comparative Political Studies*, 52(9), 1396-1424.
- Castel, Robert. 2009. *La montée des incertitudes*. Seuil.
- Castells, Manuel. 1998. *La société en réseaux*. Fayard.
- . 2013. *Communication et pouvoir*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Castles, Francis G. 2009. «What Welfare States Do: A Disaggregated Expenditure Approach». *Journal of Social Policy*, 38(1), 43-62.
- Causa, Orsetta, et Mikkel Hermansen. 2017. *Income Redistribution Through Taxes and Transfers across OECD Countries*. OECD.
- Chancel, Lucas, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman. 2021. *World Inequality Report 2022*. World Inequality Lab.
- Chauvel, Louis. 2006. *Les classes moyennes à la dérive*. Seuil.

- . 2016. *La spirale du déclassement: essai sur la société des illusions*. Seuil.
- Chevalier, Jean-Marie, et Jacques Mistral. 2004. *La raison du plus fort*. Robert Laffont.
- Clarke, John, et Janet Newman. 2012. «The Alchemy of Austerity». *Critical Social Policy*, 32(3), 299-319.
- Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. 2009. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*.
- Coatanlem, Yann et Antonio de Lecea. 2022. *Le capitalisme contre les inégalités*. PUF.
- Conseil de l'Europe. 2013. *Vivre en dignité au xx^e siècle. Pauvreté et inégalité dans les sociétés de droits humains: le paradoxe des démocraties*. Conseil de l'Europe.
- Coriat, Benjamin. 1990. *L'atelier et le robot*. Christian Bourgois éditeur.
- . 2020. *La pandémie, l'anthropocène et le bien commun. Les liens qui libèrent*.
- Cornilleau, Gérard. 2012. *Inégalités de salaires et de revenus, la stabilité dans l'hétérogénéité*. OFCE.
- Cronin, James, George Ross et James Shoch. 2011. «Conclusion: Progressive Politics in Tough Times». Dans *What's Left of the Left. Democrats and Social Democrats in Challenging Times*. Duke University Press, 343-360.
- Crouch, Colin. 2018. «The Double Crisis of European Social Democracy». Dans Manuel Castells *et al.* (dir.), *Europe's Crises*. Polity Press, 294-321.
- Daly, Mary. 2020. *Gender Inequality and Welfare States in Europe*. Edward Elgar Publishing.
- Deeming, Christopher. 2020. «Liberal Welfare Systems». Dans Nick Ellison et Tina Haux (dir.), *Handbook on Society and Social Policy*. Edward Elgar Publishing, 196-209.
- Deloy, Corinne. 2012. «Évolution de la droite en Europe (2001-2011)». Dans Dominique Reynié (dir.), *Les droites en Europe*. Presses universitaires de France, 469-515.
- Delwit, Pascal. 2004a. «La social-démocratie en Europe: un avenir en questions». Dans Pascal Delwit (dir.), *Où va la social-démocratie européenne? Débats, enjeux, perspectives*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 7-17.

- 2004b. «Les évolutions électorales de la social-démocratie européenne». Dans Pascal Delwit (dir.), *Où va la social-démocratie européenne? Débats, enjeux, perspectives*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 63-85.
- . 2021. «“This Is the Final Fall”. An Electoral History of European Social Democracy (1870-2019)». *CEVIPOL Working Papers*, 1(1), a-58.
- Dinan, Shannon. 2019. «A Typology of Activation Incentives». *Social Policy & Administration*, 53(1), 1-15.
- Dingeldey, Irene. 2007. «Between Workfare and Enablement — The Different Paths to Transformation of the Welfare State: A Comparative Analysis of Activating Labour Market Policies». *European Journal of Political Research*, 46(6), 823-851.
- Döring, Holger, et Philip Manow. 2015. «Is Proportional Representation More Favorable the the Left? Electoral Rules and Their Impact on Elections, Parliaments and the Formation of Cabinets». *British Journal of Political Science*, 47, 149-164.
- Dostaler, Gilles. 2005. *Keynes et ses combats*. Bibliothèque Albin Michel.
- Dostaler, Gilles, et Bernard Maris. 2009. *Capitalisme et pulsion de mort*. Albin Michel.
- Dubet, François. 2019. *Le temps des passions tristes*. Seuil.
- . 2022. *Tous inégaux, tous singuliers*. Seuil.
- Dufour, Pascale, Gérard Boismenu et Alain Noël. 2003. *L'aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*. Presses de l'Université de Montréal et PIE Peter Lang.
- Dufrénot, Gilles, et Anne Faivre. 2019. Dans Michel Aglietta (dir.), *Capitalisme. Le temps des ruptures*. Odile Jacob, 205-259.
- Dukelow, Fiona. 2020. «Debt, Austerity Capitalism and Welfare State». Dans Nick Ellison et Tina Haux (dir.), *Handbook on Society and Social Policy*. Edward Elgar Publishing, 459-472.
- Duvoux, Nicolas. 2021. «Les voies d'accès à la subjectivité». Dans Pierre Rosanvallon, *Les épreuves de la vie*. Seuil, 145-153.
- Edlund, Jonas, et Arvid Lindh. 2015. «The Democratic Class Struggle Revisited». *Acta Sociologica*, 58(4), 311-328.
- Edsall, Thomas B. 2018. «The Contract With Authoritarianism». *The New York Times*. www.nytimes.com/2018/04/05/opinion/trump-authoritarianism-republicans-contract.html.

- Elmelund-Præstekær, Christian, *et al.* 2014. «What Wins Public Support? Communicating or Obfuscating Welfare State Retrenchment». *European Political Science Review*, 7(3), 427-450.
- Engler, Sarah, et David Weisstanner. 2021. «The Threat of Social Decline: Income Inequality and Radical Right Support». *Journal of European Public Policy*, 28(2), 153-173.
- Escalona, Fabien. 2018. *La reconversion partisane de la social-démocratie européenne. Du régime social-démocrate keynésien au régime social-démocrate de marché*. Dalloz.
- Esping-Andersen, Gøsta. 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton University Press.
- . 2002. «Towards the Good Society, Once Again?». Dans Gøsta Esping-Andersen, Duncan Gallie, Anton Hemerijck et John Myles, *Why We Need a New Welfare State*. Oxford University Press, 1-25.
- . 2003. «Politics Without Class: Postindustrial Cleavages in Europe and America». Dans Herbert Kitschelt, Peter Lange, Gary Marks et John D. Stephens (dir.), *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*. Cambridge University Press, 293-316.
- . 2008. *Trois leçons sur l'État-providence*. Seuil.
- Esping-Andersen, Gøsta, Duncan Gallie, Anton Hemerijck et John Myles. 2002. *Why We Need a New Welfare State*. Oxford University Press.
- Evans, Peter B., et William H. Sewell Jr. 2013. «Neoliberalism, Policy Regimes, International Regime and Social Effects». Dans Peter A. Hall et Michèle Lamont (dir.), *Social Resilience in the Neoliberal Era*. Cambridge University Press, 35-68.
- Finseraas, Henning, et Kare Vernby. 2011. «What Parties Are and What Parties Do: Partisanship and Welfare State Reform in an Era of Austerity». *Socio-Economic Review*, 9(4), 613-638.
- Florida, Richard. 2002. «The Economic Geography of Talent». *Annals of the Association of American Geographers*, 92(4), 744-755.
- Foucault, Michel. 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*. Gallimard/Seuil.
- Fourquet, Jérôme, et Jean-Laurent Cassely. 2021. *La France sous nos yeux. Économie, paysages, nouveaux modes de vie*. Seuil.
- Françon, Baptiste. 2017. «Who Turned their Back on the SPD? Electoral Disaffection with the German Social Democratic Party and the Hartz Reforms». Dans Hideko Magara et Bruno Amable (dir.), *Growth*,

- Crisis, Democracy. The Political Economy of Social Coalitions and Policy Regime Change*. Routledge, 79-102.
- Gallie, Duncan. 2017. «The Quality of Work in a Changing Labour Market». *Social Policy & Administration*, 51(2), 226-243.
- Gallie, Duncan, Serge Paugam et Sheila Jacobs. 2003. «Unemployment, Poverty and Social Isolation. Is There a Vicious Circle of Social Exclusion?». *European Societies*, 5(1), 1-32.
- Garland, David. 2014. «The Welfare State: A Fundamental Dimension of Modern Government». *European Journal of Sociology*, 55(3), 327-364.
- Gest, Justin, Tyler Reny et Jeremy Mayer. 2018. «Roots of the Radical Right: Nostalgic Deprivation in the United States and Britain». *Comparative Political Studies*, 51(13), 1694-1719.
- Gethin, Amory, Clara Martinez-Toledano et Thomas Piketty. 2021. «Clivages politiques et inégalités sociales dans 50 démocraties, 1948-2020». Dans *Clivages politiques et inégalités sociales*, EHESS/Gallimard/Seuil, 17-90.
- Gidron, Noam, et Peter A. Hall. 2017. «The Politics of Social Status: Economic and Cultural Roots of the Populist Right». *The British Journal of Sociology*, 68(S1), S57-S84.
- 2019. «Populism as a Problem of Social Integration». *Comparative Political Studies*, 1-33.
- Gidron, Noam, et Daniel Ziblatt. 2019. «Center-Right Political Parties in Advanced Democracies». *Annual Review of Political Science*, 22, 17-35.
- Giger, Nathalie. 2012. «Is Social Policy Retrenchment Unpopular? How Welfare Reforms Affect Government Popularity». *European Sociological Review*, 28(5), 691-700.
- Giger, Nathalie, et Moira Nelson. 2010. «The Electoral Consequences of Welfare State Retrenchment: Blame Avoidance or Credit Claiming in the Era of Permanent Austerity?». *European Journal of Political Research*, 50(1), 1-23.
- 2013. «The Welfare State or the Economy? Preferences, Constituencies, and Strategies for Retrenchment». *European Sociological Review*, 29(5), 1083-1094.
- Gingrich, Jane, et Ben W. Ansell. 2015. «The Dynamics of Social Investment: Human Capital, Activation, and Care». Dans Pablo Beramendi, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Politics of Advanced Capitalism*. Cambridge University Press, 282-304.

- Gingrich, Jane, et Silja Häusermann. 2015. «The Decline of the Working-class Vote, the Reconfiguration of the Welfare Support Coalition and Consequences for the Welfare State». *Journal of European Public Policy*, 25(1), 50-75.
- Goux, Dominique, et Éric Maurin. 2012. *Les nouvelles classes moyennes*. Seuil.
- Gramsci, Antonio. 1975. *Gramsci dans le texte*. Éditions sociales.
- Grande, Edgar. 2008. «Globalizing West European Politics: The Change of Cleavage Structures, Parties and Party Systems in Comparative Perspective». Dans Hanspeter Kriesi *et al.* (dir.), *West European Politics in the Age of Globalization*. Cambridge University Press, 320-344.
- Green-Pedersen, Christoffer. 2001. «Welfare-State Retrenchment in Denmark and the Netherlands, 1982-1998. The Role of Party Competition and Party Consensus». *Comparative Political Studies*, 34(9), 963-985.
- Greve, Brent. 2012. *Happiness*. Routledge.
- . 2017a. «How to Measure Social Progress». *Social Policy & Administration*, 51(7), 1002-1022.
- . 2017b. «Welfare States and Labour Market Change: What is the Possible Relation?». *Social Policy & Administration*, 51(2), 389-403.
- . 2019. «The Digital Economy and the Future of European Welfare States». *International Social Security Review*, 72(3), 79-93.
- . 2020. *Austerity, Retrenchment and the Welfare State*. Edward Elgar Publishing.
- Guilly, Christophe. 2018. *No society. La fin de la classe moyenne occidentale*. Flammarion.
- Hagar, Sandy Brian. 2020. «Varieties of Top Incomes». *Socio-Economic Review*, 18(4), 1175-1198.
- Hall, Peter A. 1989. «Conclusion: The Politics of Keynesian Ideas». Dans Peter A. Hall (dir.), *The Political Power of Economic Ideas*. Princeton University Press, 361-391.
- . 2020. «How Growth Strategies Evolve in the Developed Democracies». Dans Anke Hassel et Bruno Palier (dir.), *Growth and Welfare in Advanced Capitalist Economies. How Have Growth Regimes Evolved?* Oxford University Press, 57-96.
- Hall, Peter A., et Michèle Lamont. 2013. «Introduction. Social Resilience in the Neoliberal Era». Dans Peter A. Hall et Michèle Lamont (dir.), *Social Resilience in the Neoliberal Era*. Cambridge University Press, 1-31.

- Hall, Peter A., et Daniel Soskice. 2001. *Varieties of Capitalism*. Oxford University Press.
- . 2002. «Les variétés du capitalisme». *L'année de la régulation*, (6), 221-240.
- Harada, Yuji. 2017. «The Diversity of the “Neoliberal Policy Regime” and Income Distribution». Dans Hideko Magara (dir.), *Policy Change Under New Democratic Capitalism*. Routledge, 139-167.
- Hassel, Anke. 2015. «Trade Unions and the Future of Democratic Capitalism». Dans Pablo Beramendi, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Politics of Advanced Capitalism*. Cambridge University Press, 231-256.
- Hassel, Anke, et Bruno Palier (dir.). 2020a. *Growth and Welfare in Advanced Capitalist Economies. How Have Growth Regimes Evolved?* Oxford University Press.
- . 2020b. «Tracking the Transformation of Growth Regimes in Advanced Capitalist Economies». Dans *Growth and Welfare in Advanced Capitalist Economies*. Oxford University Press, 3-55.
- Häusermann, Silja. 2018. «Social Democracy and the Welfare State in Context: The Conditionning Effect of Institutional Legacies and Party Competition». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 150-170.
- Häusermann, Silja, et Bruno Palier. 2008. «The Politics of Employment-Friendly Welfare Reforms in Post-Industrial Economies». *Socio-Economic Review*, (6), 559-586.
- Häusermann, Silja, Georg Picot et Dominik Geering. 2012. «Review Article: Rethinking Party Politics and the Welfare State — Recent Advances in the Literature». *British Journal of Political Science*, 43(1), 221-240.
- Hemerijck, Anton. 2018. «Social Investment as a Policy Paradigm». *Journal of European Public Policy*, 25(6), 810-827.
- Hooghe, Marc, et Jennifer Oser. 2016. «Trade Union Density and Social Expenditure: A Longitudinal Analysis of Policy Feedback Effects in OECD Countries, 1980-2010». *Journal of European Public Policy*, 23(10), 1520-1542.
- Huber, Evelyne, et John Stephens. 2001a. *Development and Crisis of the Welfare State. Parties and Policies in Global Markets*. University of Chicago Press.

- . 2001b. «Welfare State and Production Regimes in the Era of Retrenchment». Dans Paul Pierson (dir.), *The New Politics of the Welfare State*. Oxford University Press, 107-164.
- . 2015. «Postindustrial Policy». Dans Pablo Beramendi, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Politics of Advanced Capitalism*. Cambridge University Press, 259-281.
- Hugrée, Cédric et Étienne Pénissat. 2022. «Classes». Dans Didier Fassin (dir.), *La société qui vient*. Seuil.
- Hvinden, Bjørn, et Mi Ah Schoyen. 2020. «Western and Northern Europe». Dans Nick Ellison et Tina Haux (dir.), *Handbook on Society and Social Policy*. Edward Elgar Publishing, 147-165.
- Ignazi, Piero. 2003. *Extreme Right Parties in Western Europe*. Oxford University Press.
- Im, Zhen Jie, Nonna Mayer, Bruno Palier et Jan Rovny. 2019. «The “Losers of Automation”: A Reservoir of Votes for Radical Right?». *Research and Politics*, 6(1), 1-7.
- Ivaldi, Gilles, Maria Elisabetta Lanzone et Dwayne Woods. 2017. «Varieties of Populism Across a Left-Right Spectrum: The Case of the Front National, the Northern League, Podemos and Five Stars Movement». *Swiss Political Science Review*, 23(4), 354-376.
- Iversen, Torben. 2005. *Capitalism, Democracy, and Welfare*. Cambridge University Press.
- Iversen, Torben, et David Soskice. 2006. «Electoral Institutions and the Politics of Coalitions: Why Some Democracies Redistribute More Than Others». *American Political Science Review*, 100(2), 165-181.
- . 2011. «Inequality and Redistribution». *Revue économique*, 62(4), 629-649.
- . 2019. *Democracy and Prosperity: Reinventing Capitalism Through a Turbulent Century*. Princeton University Press.
- Iversen, Torben, et John D. Stephens. 2008. «Partisan Politics, the Welfare State, and Three Worlds of Human Capital Formation». *Comparative Political Studies*, 41(4-5), 600-637.
- Jacques, Olivier. 2021. «Electoral Competition and the Party Politics of Public Investments». *Party Politics*, 1-12.
- Jaumotte, Florence. 2003. «Les femmes sur le marché du travail: évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE». *Revue économique de l'OCDE*, (37), 57-123.

- Jay, Sarah, *et al.* 2019. «Economic Inequality and the Rise of Far-right Populism: A Social Psychological Analysis». *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 29(5), 418-428.
- Jensen, Carsten. 2010. «Issue Compensation and Right-Wing Government Social Spending». *European Journal of Political Research*, 49(2), 282-299.
- . 2011. «Negotiated Expansion: Left-Wing Governments, Corporatism and Social Expenditure in Mature Welfare States». *Comparative European Politics*, 9(2), 168-190.
- . 2012. «Two Sides of the Same Coin? Left-Wing Governments and Labour Union as Determinants of Public Spending». *Socio-Economic Review*, (10), 217-240.
- . 2014. «Giving Less by Doing More? Dynamics of Social Policy Expansion and Dismantling in 18 OECD Countries». *Journal of European Public Policy*, 21(4), 528-548.
- Jenson, Jane. 1989. «Paradigms and Political Discourse: Protective Legislation in France and the United States Before 1914». *Canadian Journal of Political Science*, 22(2), 235-258.
- . 2010. «Diffusing Ideas for After Neoliberalism. The Social Investment Perspective in Europe and Latin America». *Global Social Policy*, 10(1), 59-84.
- . 2012. «Redesigning Citizenship Regimes After Neoliberalism: Moving Toward Social Investment». Dans Nathalie Morel, Bruno Palier et Joakim Palme (dir.), *Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies and Challenges*. Policy Press Scholarship Online, 61-87.
- . 2013. «A New Politics for the Social Investment Perspective». Dans Giuliano Bonoli et David Natali (dir.), *The Politics of the New Welfare State*. Oxford Scholarship Online, 21-43.
- . 2015. «The “Social” in Inclusive Growth. The Social Investment Perspective». Dans Reza Hasmath (dir.), *Inclusive Growth, Development and Welfare Policy*. Routledge, 109-123.
- . 2020. «Social Investment: Polysemy in Perspective». Dans Nick Ellison et Tina Haux (dir.), *Handbook on Society and Social Policy*. Edward Elgar Publishing, 59-74.
- Jenson, Jane, et Rianne Mahon. 2022. «Multiple Sources of the Social Investment Perspective: The OECD and the World Bank». Dans

- Julian L. Garritzmann, Silja Häusermann et Bruno Palier (dir.), *The World Politics of Social Investment* (vol. 1). Oxford University Press.
- Jobert, Bruno. 2000. «La conquête néo-libérale du monde». *Les Temps modernes*, 55(607), 96-114.
- Jobert, Bruno, et Pierre Muller. 1987. *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Presses universitaires de France.
- Johansson Heinö, Andreas. 2016. «Timbro Authoritarian Populism Index 2016». <https://timbro.se/allmant/timbro-authoritarian-populism-index-2016>.
- Jönsson, Alexandra, et Nathalie Morel. 2006. «Égalité des sexes et conciliation vie familiale-vie professionnelle en Europe. Une comparaison des politiques menées en France, en Suède et au Royaume-Uni». *Politique européenne*, 3(20), 121-139.
- Karsz, Saül. 2000. *L'exclusion, définir pour en finir*. Dunod.
- Kerrissey, Jasmine. 2015. «Collective Labor Rights and Income Inequality». *American Sociological Review*, 80(3), 626-653.
- Kitschelt, Herbert. 2001. «Partisan Competition and Welfare State Retrenchment. When Do Politicians Choose Unpopular Policies?». Dans Paul Pierson (dir.), *The New Politics of the Welfare State*. Oxford University Press, 265-302.
- . 2003. «European Social-Democracy Between Political Economy and Electoral Competition». Dans Herbert Kitschelt, Peter Lange, Gary Marks et John D. Stephens (dir.), *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*. Cambridge University Press, 317-345.
- Kitschelt, Herbert, et Philipp Rehm. 2018. «Determinants of Dimension Dominance». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 62-88.
- Kittel, Bernard, et Herbert Obinger. 2003. «Political Parties, Institutions, and the Dynamics of Social Expenditure in Times of Austerity». *Journal of European Public Policy*, 10(1), 20-45.
- Korpi, Walter. 1995. «Un État-providence contesté et fragmenté. Le développement de la citoyenneté sociale en France. Comparaisons avec la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et la Suède». *Revue française de science politique*, 45(4), 632-667.

- Korpi, Walter. 2003. «Welfare-State Regress in Western Europe: Politics, Institutions, Globalization, and Europeanization». *Annual Review of Sociology*, 29, 589-609.
- Korpi, Walter, et Joakim Palme. 2003. «New Politics and Class Politics in the Context of Austerity and Globalization: Welfare State Regress in 18 Countries, 1975-1995». *American Political Science Review*, 97(3), 425-446.
- Kriesi, Hanspeter. 2003. «Movements of the Left, Movements of the Right: Putting the Mobilization of Two New Types of Social Movements Into Political Context». Dans Herbert Kitschelt, Peter Lange, Gary Marks et John D. Stephens (dir.), *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*. Cambridge University Press, 398-425.
- Kriesi, Hanspeter, Edgar Grande, Romain Lachat, Martin Dolezal, Simon Bornschieer et Timotheos Frey. 2008. «Globalization and its Impact on National Spaces of Competition». Dans Hanspeter Kriesi *et al.* (dir.), *West European Politics in the Age of Globalization*. Cambridge University Press, 1-22.
- Kühner, Stefan. 2010. «Do Party Governments Matter After All? Executive Ideology, Constitutional Structures and Their Combined Effect on Welfare State Change». *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 12(4), 395-415.
- Kurer, Thomas. 2020. «The Declining Middle: Occupational Change, Social Status, and the Populist Right». *Comparative Political Studies*, 53(10-11), 1798-1835.
- Kurer, Thomas, et Bruno Palier. 2019. «Shrinking and Shouting: The Political Revolt of the Declining Middle in Times of Employment Polarization». *Research and Politics*, 6(1), 1-6.
- Kwon, Hyeok Yong, et Jonas Pontusson. 2010. «Globalization, Labour Power and Partisan Politics Revisited». *Socio-Economic Review*, 8(2), 251-281.
- Kyung, Joon Han. 2016. «Income Inequality and Voting for Radical Right-Wing Parties». *Electoral Studies*, 42, 54-64.
- Lamont, Michèle. 2018. «Addressing Recognition Gaps: Destigmatization and the Reduction of Inequality». *American Sociological Review*, 83(3), 419-444.
- . 2019. «From “Having” to “Being”: Self-worth and the Current Crisis of American Society». *The British Journal of Sociology*, 70(3), 660-707.

- Lamont, Michèle, Stefan Beljean et Matthew Clair. 2014. «What is Missing? Cultural Processes and Causal Pathways to Inequality». *Socio-Economic Review*, 12(3), 573-608.
- Lascoumes, Pierre. 2004. «La gouvernementalité: de la critique de l'État aux technologies du pouvoir». *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, (13-14). <http://journals.openedition.org/leportique/625>.
- Layard, Richard. 2005. *Happiness. Lessons From a New Science*. Penguin Press.
- Layte, Richard, et Christopher Whelan. 2003. «Moving In and Out of Poverty». *European Societies*, 5(2), 167-191.
- Lefebvre, Sylvain, Gérard Boismenu et Pascal Dufour. 2011. *La pauvreté. Quatre modèles sociaux en perspective*. Presses de l'Université de Montréal.
- Lipietz, Alain. 1989. *L'audace ou l'enlisement*. La Découverte.
- Magara, Hideko. 2017. «Introduction: Social Coalitions Between Equilibria and Crises». Dans Hideko Magara et Bruno Amable (dir.), *Growth, Crisis, Democracy. The Political Economy of Social Coalitions and Policy Regime Change*. Routledge, 1-15.
- Manow, Philip, Bruno Palier et Hanna Schwander. 2018. «Introduction: Welfare Democracies and the Party Politics — Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 1-26.
- Manow, Philip, Hanna Schwander et Bruno Palier. 2018. «Conclusions: Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 298-318.
- Martin, Pierre. 2013. «Le déclin des partis de gouvernement en Europe». *Commentaire*, (143), 542-554.
- Maurin, Éric. 2009. *La peur du déclassé, Une sociologie des récessions*. Seuil.
- Mazier, Jacques, Maurice Basle et Jean-François Vidal. 1993. *Quand les crises durent...* Economica.
- Mény, Yves. 2019. *Imparfaites démocraties, frustrations populaires et vagues populistes*. Presses de SciencesPo.

- Merkel, Wolfgang. 1991. «After the Golden Age: Is Social Democracy Doomed to Decline?». Dans José María Maravall *et al.*, *Socialist Parties in Europe*. Institut de Ciències Politiques i Socials, 187-222.
- Merkel, Wolfgang, et Alexander Petrig. 2007. «Social Democracy in Power: Explaining the Capacity to Reform». *Zeitschrift für Vergleichende Politikwissenschaft*, 1(1), 125-145.
- Merrien, François-Xavier, Raphaël Parchet et Antoine Kernen. 2005. *L'État social*. Armand Collin.
- Meyer, Brett, et Thomas Biegert. 2019. «The Conditional Effect of Technological Change on Collective Bargaining». *Research and Politics*, 6(1), 1-9.
- Mijs, Jonathan J. B., Elyas Bakhtiari et Michèle Lamont. 2016. «Neoliberalism and Symbolic Boundaries in Europe: Global Diffusion, Local Context, Regional Variation». *Socius: Sociological Research for a Dynamic World*, 2, 1-8.
- Milanovic, Branko. 2019. *Inégalités mondiales. Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*. La Découverte.
- Milner, Helen V. 2021. «Voting for Populism in Europe: Globalization, Technological Change, and the Extreme Right». *Comparative Political Studies*, 1-35.
- Monod, Jean-Claude. 2019. *L'art de ne pas être trop gouverné*. Seuil.
- Morel, Nathalie, Bruno Palier et Joakim Palme. 2012. «Social Investment: A Paradigm in Search of a New Economic Model and Political Mobilisation». Dans Nathalie Morel, Bruno Palier et Joakim Palme (dir.), *Towards a Social Investment State? Ideas, Policies and Challenges*. Policy Press Scholarship Online, 353-376.
- . 2015. «The Long Road Towards a Social Investment Welfare State». Dans Reza Hasmath (dir.), *Inclusive Growth, Development and Welfare Policy*. Routledge, 124-141.
- Moschonas, Gerassimos. 2004. «Au bord de la rupture. Le changement idéologique et programmatique de la social-démocratie contemporaine». Dans Pascal Delwit (dir.), *Où va la social-démocratie européenne? Débats, enjeux, perspectives*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 39-52.
- . 2011. «Historical Decline or Change of Scale? The Electoral Dynamics of European Social Democratic Parties, 1950-2009». Dans James E. Cronin, George W. Ross et James Shoch (dir.), *What's Left of the Left. Democrats and Social Democrats in Challenging Times*. Duke University Press, 50-87.

- Mosisa, Abraham T. 2003 (novembre-décembre). «The Working Poor in 2001». *Monthly Labor Review*, 13-19.
- Myles, John, et Jill Quadagno. 2002, «Political Theories of the Welfare State». *Social service review*, 76(1) 34-56.
- Mudde, Cas. 2007. *Populist Radical Right Parties in Europe*. Cambridge University Press.
- Mudde, Cas, et Cristobal Rovira Kaltwasser. 2018. «Studying Populism in Comparative Perspective: Reflections on the Contemporary and Future Research Agenda». *Comparative Political Studies*, 51(13), 1667-1693.
- Müller, Jan-Werner. 2017. *Qu'est-ce que le populisme?* Gallimard, Folio essais.
- Nachtwey, Olivier. 2020. *La société du déclin. La contestation à l'ère de la modernité régressive*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Nau, Michael, et Matthew Soener. 2019. «Income Precarity and the Financial Crisis». *Socio-Economic Review*, 17(3), 523-544.
- Nikolai, Rita. 2012. «Towards Social Investment? Patterns of Public Policy in the OECD World». Dans Nathalie Morel, Bruno Palier et Joakim Palme (dir.), *Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies and Challenges*. Policy Press Scholarship Online, 91-115.
- Noël, Alain. 2020. «Is Social Investment Inimical to the Poor?». *Socio-Economic Review*, 18(3), 857-888.
- Noël, Alain, et Jean-Philippe Thérien. 2010. *La gauche et la droite. Un débat sans frontières*. Presses de l'Université de Montréal.
- Nolan, Brian, et David Weisstanner. 2021. «Has the Middle Secured its Share of Growth or Been Squeezed?». *West European Politics*, 44(2), 426-438.
- Norris, Pippa, et Ronald Iglehart. 2019. *Cultural Backlash. Trump, Brexit, and Authoritarian Populism*. Cambridge University Press.
- Observatoire des inégalités. 2018 (25 août). www.inegalites.fr/Un-travailleur-sur-dix-est-pauvre-en-Europe.
- OCDE. 2007. *Études économiques de l'OCDE: France*.
- . 2008. *Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*.
- . 2012a. *Égalité homme-femme. Huit faits clés*. www.oecd.org/els/soc/49796712.pdf.

- . 2012b. *Inégalités hommes-femmes. Il est temps d'agir*.
- . 2012c. *Objectifs et croissance, Réformes économiques*.
- . 2012d. *Toujours plus d'inégalité. Pourquoi les écarts de revenus se creusent*.
- . 2014. *Le point sur les inégalités de revenu. Le creusement des inégalités touche plus particulièrement les jeunes et les pauvres*. www.oecd.org/fr/els/soc/OCDE2014-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf.
- . 2016. *Automatisation et travail indépendant dans une économie numérique*.
- . 2017a. *Panorama de la société 2016. Les indicateurs sociaux de l'OCDE*.
- . 2017b. *Perspectives de l'emploi 2017*.
- . 2019a. *L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale*.
- . 2019b. *L'avenir du travail. Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*.
- . 2019c. *Regards sur l'éducation: les indicateurs de l'OCDE*.
- . 2019d. *Sous pression: la classe moyenne en perte de vitesse*.
- . 2020. *Comment va la vie? 2020, Mesurer le bien-être*.
- . 2022. *Taux d'emploi à temps partiel (indicateur)*. <https://data.oecd.org/fr/emp/taux-d-emploi-a-temps-partiel.htm>.
- Oesch, Daniel. 2013. «The Class Basis of the Cleavage Between the New Left and the Radical Right». Dans Jens Rydgren (dir.), *Class Politics and the Radical Right*. Routledge.
- . 2015. «Occupational Structure and Labor Market Change in Western Europe since 1990». Dans Pablo Beramendi, Silja Häusermann, Herbert Kitschelt et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Politics of Advanced Capitalism*. Cambridge University Press, 112-132.
- Oesch, Daniel, et Jorge Rodriguez Menés. 2011. «Upgrading or Polarization? Occupational Change in Britain, Germany, Spain and Switzerland, 1990-2008». *Socio-Economic Review*, 9(3), 503-531.
- Oishi, Shigehiro, Selin Kesebir et Ed Diener. 2011. «Income Inequality and Happiness». *Psychological Science*, 22(9), 1095-1100.
- Oxley, Howard, Thai-Thanh Dang et Pablo Antolín. 2000. «Dynamique de la pauvreté dans six pays de l'OCDE». *Revue économique de l'OCDE*, (30), 7-55.
- Palier, Bruno. 2008. «Comparer les transformations des systèmes de protection sociale de l'Europe continentale». *Revue française des affaires sociales*, (1), 139-150.

- . (dir). 2010. *A Long Goodbye to Bismarck? The Politics of Welfare Reforms in Continental Europe*. Amsterdam University Press.
- . 2019. «Work, Social Protection and the Middle Classes: What Future in the Digital Age?». *International Social Security Review*, 72(3), 113-133.
- Palier, Bruno, et Colin Hay. 2017. «The Reconfiguration of the Welfare State in Europe: Paying its Way in an Age of Austerity». Dans Desmond King et Patrick Le Galès (dir.), *Reconfiguring European States in Crisis*. Oxford University Press, 331-350.
- Palier, Bruno, Allison E. Rovny et Jan Rovny. 2018. «European Disunion? Social and Economic Divergence in Europe, and their Political Consequences». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 281-297.
- Palier, Bruno, et Kathleen Thelen. 2010. «Institutionlizing Dualism: Complementarities and Change in France and Germany». *Politics & Society*, 38(1), 119-148.
- Paugam, Serge. 2005. *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses universitaires de France.
- Perrignon, Judith. 2022. *Le jour où le monde a tourné*. Grasset.
- Petit, Pascal. 1988. «La fin des politiques de plein-emploi». *Les Temps modernes*, 43(501), 115-138.
- Peugny, Camille. 2006. «La mobilité sociale descendante et des conséquences politiques: recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane». *Revue française de sociologie*, 47(3), 443-478.
- . 2009. *Le déclassé*. Grasset.
- . 2013. *Le destin au berceau: inégalités et reproduction sociale*. Seuil.
- . 2019. «The Decline in Middle-Skilled Employment in 12 European Countries: New Evidence for Job Polarisation». *Research & Politics*, 6(1), 1-7.
- Pierson, Paul. 1994. *Dismantling the Welfare State. Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*. Cambridge University Press.
- . 2001a. «Coping With Permanent Austerity. Welfare State Restructuring in Affluent Democracies». Dans Paul Pierson (dir.), *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, 410-455.

- . 2001b. «Post-Industrial Pressures on the Mature Welfare States». Dans Paul Pierson (dir.), *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, 80-104.
- Piketty, Thomas. 2013. *Le capital au XXI^e siècle*. Seuil.
- . 2019. *Capital et idéologie*. Seuil.
- . 2021. *Une brève histoire de l'égalité*. Seuil.
- Polk, Jonathan, et Jan Rovny. 2018. «Welfare Democracies and Multidimensional Party Competition in Europe». Dans Philip Manow, Bruno Palier et Hanna Schwander (dir.), *Welfare Democracies and Party Politics. Explaining Electoral Dynamics in Times of Changing Welfare Capitalism*. Oxford University Press, 29-60.
- Pontusson, Jonas. 2005. *Inequality and Prosperity*. Cornell University Press.
- . 2013. «Unionization, Inequality and Redistribution». *British Journal of Industrial Relations*, 51(4), 797-825.
- Porte, Caroline de la, et Kerstin Jacobsson. 2012. «Social Investment or Recommodification? Assessing the Employment Policies of the EU Member States». Dans Nathalie Morel, Bruno Palier et Joakim Palme (dir.), *Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies and Challenges*. Policy Press Scholarship Online, 117-149.
- Reich, Robert. 1993. *L'économie mondialisée*. Dunod.
- Reynié, Dominique. 2012. «Introduction: l'enjeu patrimonial». Dans Dominique Reynié (dir.), *Les droites en Europe*. Presses universitaires de France, VII-XXXIII.
- Rooduijn, Matthijs, et Brian Burgoon. 2018. «The Paradox of Well-being: Do Unfavorable Socioeconomic and Sociocultural Contexts Deepen or Dampen Radical Left and Right Voting Among the Less Well-Off?». *Comparative Political Studies*, 51(13), 1720-1753.
- Room, Graham. 1999. «Social Exclusion, Solidarity and the Challenge of Globalization». *International Journal of Social Welfare*, (8), 166-174.
- Rosanvallon, Pierre. 2011. *La société des égaux*. Seuil.
- . 2020. *Le siècle du populisme*. Seuil.
- . 2021. *Les épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*. Seuil.
- Ross, Fiona. 2000. «“Beyond Left and Right”: The New Partisan Politics of Welfare». *Governance*, 13(2), 155-183.
- Rovny, Allison E., et Jan Rovny. 2017. «Outsiders at the Ballot Box: Operationalization and Political Consequences of the Insider-Outsider Dualism». *Socio-Economic Review*, 15(1), 161-185.

- Rueda, David. 2015. «The State of Welfare State. Unemployment, Labor Market Policy, and Inequality in the Age of Workfare». *Comparative Politics*, 47(3), 296-314.
- Saez, Emmanuel, et Gabriel Zucman. 2019. *The Triumph of Injustice*. W. W. Norton & Company.
- Schmidt, Manfred G. 1982. «The Role of the Parties in Shaping Macroeconomic Policy». Dans Francis G. Castles (dir.), *The Impact of Parties. Politics and Policies in Democratic Capitalist States*, Sage Publications, 97-176.
- . 1983. «The Welfare State and Economy in Periods of Economic Crisis: A Comparative Study of Twenty-three OECD Nations». *European Journal of Political Research*, 11, 1-26.
- Schmidt, Vivien A. 2009. «Putting the Political Back Into Political Economy by Bringing the State Back in Yet Again». *World Politics*, 61(3), 516-546.
- . 2010. «Taking Ideas and Discourse Seriously: Explaining Change Through Discursive Institutionalism as the Fourth “New Institutionalism”». *European Political Science Review*, 2(1), 1-25.
- Schröder, Gerhard, et Tony Blair. 1999. «Propositions de Gerhard Schröder et de Tony Blair». Dans Gilles Finchelstein (dir.), *Mener le débat sur le fond* (Les Notes de la Fondation Jean Jaurès), n° 13, 14-39.
- Scruggs, Lyle. 2006. «The Generosity of Social Insurance, 1971-2002». *Oxford Review of Economic Policy*, 22(3), 349-364.
- Scruggs, Lyle, et James Allan. 2006. «Welfare-State Decommmodification in 18 OECD Countries: A Replication and Revision». *Journal of European Social Policy*, 16(1), 55-72.
- Silver, Hilary. 1994. «Exclusion sociale et solidarité: trois paradigmes». *Revue internationale du travail*, 133(5-6), 585-638.
- Smeeding, Timothy. 2000. «Changing Income Inequality in OECD Countries: Updated Results from the Luxembourg Income Study (LIS)». Dans Richard Hauser et Irene Becker (dir.), *The Personal Distribution of Income in an International Perspective*. Springer, 205-224.
- . 2006. «Government Programs and Social Outcomes: Comparaison of the United States With Other Rich Nations». Dans D. E. Card, J. M. Quigley et Alan J. Auerbach (dir.), *Public Policy and the Income Distribution*. Russell Sage Foundation, 149-218.

- Smeeding, Timothy, Lee Rainwater et Gary Burtless. 2001. «U.S. Poverty in a Cross-national Context». Dans Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman (dir.), *Understanding Poverty*. Harvard University Press, 162-189.
- Staerklé, Christian, et Eva G. T. Green. 2018. «Right-wing Populism as a Social Representation: A Comparaison Across Four European Countries». *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 28(6), 430-445.
- Starke, Peter. 2006. «The Politics of Welfare State Retrenchment: A Literature Review». *Social Policy & Administration*, 40(1), 104-120.
- Stephens, John D. 2015. «Revisiting Pierson's Work on the Politics of Welfare State Reform in the Era of Retrenchment Twenty Years Later». *Political Science & Politics*, 48(2), 274-278.
- Stiglitz, Joseph. 2002a. *Globalization and its Discontents*. W. W. Norton & Company.
- . 2002b. *La grande illusion*. Fayard.
- . 2012. *Le prix de l'inégalité*. Les liens qui libèrent.
- Streeck, Wolfgang. 2011. «Taking Capitalism Seriously: Towards an Institutional Approach to Contemporary Political Economy». *Socio-Economic Review*, 9(1), 137-167.
- . 2014. *Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*. Gallimard.
- . 2017. «A New Regime: The Consolidation State». Dans Desmond King et Patrick Le Galès (dir.), *Reconfiguring European States in Crisis*. Oxford University Press, 139-157.
- Streeck, Wolfgang, Kathleen Thelen. 2005. «Introduction: Institutional Change in Advanced Political Economies». Dans *Beyond Continuity: Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford University Press, 1-39.
- Taylor-Gooby, Peter. 2005. «Ideas and Policy Change». Dans Peter Taylor-Gooby (dir.), *Ideas and Welfare State Reform in Western Europe*. Palgrave, 1-11.
- . 2016. «The Divisive Welfare State». *Social Policy & Administration* 50(6), 712-733.
- Taylor-Gooby, Peter, Julia M. Gummy et Adeline Otto. 2014. «Can "New Welfare" Address Poverty Through More and Better Jobs?». *Journal of Social Policy*, 44(1), 83-104.

- Thelen, Kathleen. 2003. «Comment les institutions évoluent: perspective de l'analyse comparative historique». *L'Année de la régulation*, (7), 13-43.
- . 2009. «Institutional Change in Advanced Political Economies». *British Journal of Industrial Relations*, 47(3), 471-498.
- . 2014. *Varieties of Liberalization and the New Politics of Social Solidarity*. Cambridge University Press.
- . 2018. «Regulating Uber: The Politics of the Platform Economy in Europe and the United States». *Perspectives on Politics*, 16(4), 938-953.
- . 2019. «The American Precariat: U.S. Capitalism in Comparative Perspective». *Perspective of Politics*, 17(1), 5-27.
- Therborn, Göran. 2013. *The Killing Fields of Inequality*. Polity.
- Théret, Bruno. 2021. «Entretien avec Bruno Théret». *Politix*, (134).
- Townsend, Peter. 1979. *Poverty in the United Kingdom*. Penguin.
- Uemura, Hiroyasu, et Shinji Tahara. 2017. «The Political-Economic Implications of the De-industrialization With Varieties of Capitalism: An EU-Japan Comparative Analysis». Dans Hideko Magara (dir.), *Policy Change Under New Democratic Capitalism*. Routledge, 91-120.
- Weisstanner, David. 2020. «Insiders Under Pressure: Flexibilization at the Margins and Wage Inequality». *Journal of Social Policy*, 1-20.
- Wenzelburger, Georg. 2014. «Blame Avoidance, Electoral Punishment and the Perceptions of Risk». *Journal of European Social Policy*, 24(1), 80-91.
- Yamada, Toshio. 2017. «Institutional Change and Regime Crisis: A Critical Viewpoint on Neoliberalism». Dans Hideko Magara (dir.), *Policy Change Under New Democratic Capitalism*. Routledge, 70-87.
- Yanai, Yuki. 2017. «Political Reformation of Social Coalitions for Elections». Dans Hideko Magara et Bruno Amable (dir.), *Growth, Crisis, Democracy. The Political Economy of Social Coalitions and Policy Regime Change*. Routledge, 147-165.
- Zuboff, Shoshana. 2020. *L'âge du capitalisme de surveillance*. Éditions Zulma.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	9
---------------	---

PROLOGUE	11
----------	----

PREMIÈRE PARTIE L'ÉCONOMIE DE L'INÉGALITÉ

De l'apogée à l'effritement du modèle de développement fordiste	25
Le compromis fordien	25
Le paradigme social-démocrate	27
La réduction des inégalités	30
Vers un ailleurs	33
Économie financière et mondialisation	35
Le basculement	36
Une instabilité structurelle	37
La désindustrialisation	38
Fin de la croissance soutenue et économie du savoir	41
Les technologies de l'information	42
La faiblesse relative des travailleurs	43
Recomposition sociale, inégalité et bipolarisation	45
Économie du savoir et inégalité	45
Les laissés-pour-compte de la mondialisation	46
Un nouveau modèle de développement	47

DEUXIÈME PARTIE
GAGNANTS ET PERDANTS

Concentration des ressources	53
Une situation aggravée, quelle que soit la mesure	53
L'inégalité dans la dynamique sociale	57
Inégalités pour les femmes	59
Le système d'enseignement et les inégalités primaires	62
Une mobilité «ankylosée»	64
Un enjeu de politiques publiques	65
Et la pauvreté point	69
La «nouvelle pauvreté»	70
Une estimation de la pauvreté	71
À quoi tient la pauvreté?	73
La dynamique de la pauvreté	75
L'effet de l'État social sur la pauvreté	78
Le maelström des classes moyennes	81
Une constellation qui se disperse	81
L'effet toboggan sur les classes moyennes	83
Heurts et malheurs des rapports de travail	84
Insécurité et précarité dans l'emploi	86
Un sentiment de déclassement	88
Le malaise	91
Concomitance ou causalité	92
Mal-être et vision fragmentée du bien-être	94
Marginalisation	97

TROISIÈME PARTIE
L'ÉTAT SOCIAL À L'HEURE DU NÉOLIBÉRALISME

Un État social diversifié	105
L'ancrage sociopolitique	105
Des régimes d'État social	106
Une gouvernementalité distincte	110
L'État social et la mutation de la société	112

La campagne néolibérale	117
Un nouvel univers intellectuel	117
À la recherche d'un paradigme sociétal	118
L'arsenal des actions	120
La restructuration de l'État social	123
Les actions posées	123
L'investissement social: un «paradigme» plein de promesses	127
L'austérité: discours et mesures	131
Rupture ou incrémentalisme	137
Désengagement et transformations institutionnelles	137
Nouvelle (in)capacité	139
Les forces sociales et politiques	143

QUATRIÈME PARTIE

CRISE DES INSTITUTIONS ET ACTEURS POLITIQUES

Nouvel échiquier politique	151
Le monde change	151
Une perspective d'ensemble	153
Les classes moyennes, désormais assises des partis de gauche	155
Un édifice lézardé	156
Désalignement et réalignement politiques et radicalisme	159
La reconversion de la gauche électorale	159
Du sursaut à la reculade	161
Déclin des partis de gouvernement	164
Partis de gouvernement et crise de représentation	166
Montée en puissance des extrémismes	169
Radicalisme et régimes d'État social	169
Les inégalités vécues, perçues et ressenties	171
L'état des privations relatives	174
Le statut social perçu ou ressenti	175
L'inégalité comme représentation	176
En tenailles entre défiance et mal-être	179

Une force politique s'affirme	181
Le tourbillon du radicalisme politique	181
Un espace politique à occuper	183
Un stock limité d'idées qui se déploient	185
Crise des institutions et politique de la colère	188
Et pourtant... la société existe	195
ÉPILOGUE	199
BIBLIOGRAPHIE	211



Titre cruel s'il en est, le monde désenchanté de Gérard Boismenu explique la désillusion, le découragement, la déception, le désabusement et la désespérance d'une partie importante de la population, celle qui vit la détérioration de ses conditions d'existence et qui voit son horizon bouché. Cette atteinte au lien social, dont découle une perte d'adhésion à l'ordre et la transformation de la vie politique, de sa dynamique et de ses acteurs, entraîne l'émergence des radicalismes. Dans un monde où gagnants et perdants se côtoient sans jamais se lier, où les institutions ploient sous les contraintes d'une mondialisation débridée, où les extrémismes montent en puissance, quelle force politique peut s'affirmer ?

La réflexion à la fois sensible et rigoureuse de l'auteur sur les contradictions et les ruptures criantes de notre monde moderne, ses ambivalences, ses prétentions et sa marge de manœuvre ne doit pas faire oublier au lecteur que le désenchantement permet parfois l'émergence de la lucidité et de la résistance.

Professeur de science politique à l'Université de Montréal, **GÉRARD BOISMENU** est spécialisé dans le traitement politique des sans-emploi. Il a notamment publié aux Presses de l'Université de Montréal *L'aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord et La pauvreté. Quatre modèles sociaux en perspective*.

29,95 \$ • 27 €

Couverture: © Alan Scales/Unsplash.

Version numérique disponible en libre accès.

www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4495-3



9 782760 644953